

# ÉTUDE PAYSAGÈRE DE PROGRAMMATION POUR L'AMÉNAGEMENT D'UNE ENTRÉE MAJEURE SUR LE TERRITOIRE DU PARC PAR LA RN 102 \

Site du Col de la Chavade (commune d'Astet) - 07

Décembre 2018

Avec le soutien financier

**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes



Maître d'ouvrage



Parc Naturel Régional  
des Monts d'Ardèche  
Domaine de Rochemure  
07380 JAUJAC

Paysagistes



**IL Y A - Atelier de paysage**  
Vincent Prévost & Marion Soulairol  
Collaboratrice : Estelle Andrieu  
7, Rue de la République  
30 000 NÎMES



# ● PLAN GÉNÉRAL DE L'ÉTUDE

## ● PHASE 1 \ ÉTAT DES LIEUX \

|                                    |      |
|------------------------------------|------|
| ● PRÉSENTATION                     | > 4  |
| -                                  |      |
| ● ANCRAGE DU COL DANS SON CONTEXTE | > 5  |
| -                                  |      |
| ● CARACTÉRISTIQUES DU COL          | > 10 |
| -                                  |      |
| ● FONCTIONNEMENT DU SITE           | > 20 |
| -                                  |      |
| ● SYNTHÈSE DE L'ÉTAT DES LIEUX     | > 26 |
| -                                  |      |
| ● LA CONCERTATION                  | > 28 |

## ● PHASE 2 \ PRINCIPES D' ACTIONS ET SCÉNARIOS \

|   |      |
|---|------|
| ● PRÉSENTATION                                    | > 37 |
| -   |      |
| ● RÉFLEXION SUR LES PARTIS DE VALORISATION        | > 39 |
| -   |      |
| ● CONCERTATION SUR LES SCÉNARIOS<br>D'AMÉNAGEMENT | > 46 |
| (Scénarios concertés en annexe)                   |      |

## ● PHASE 3 \ STRATÉGIE ET PROGRAMME D' ACTIONS \

|                                      |      |
|--------------------------------------|------|
| ● LA STRATÉGIE DE VALORISATION       | > 52 |
| -                                    |      |
| ● ESQUISSE : VARIANTES D'AMÉNAGEMENT | > 59 |
| -                                    |      |
| ● PROGRAMME OPÉRATIONNEL CHIFFRÉ     | > 68 |
| -                                    |      |

# PHASE 1 \

## ÉTAT DES LIEUX \

*« Le territoire est un système vivant produit par les hommes, mais il ne vit et ne survit que grâce à eux, dans la mesure même où ils savent utiliser le patrimoine territorial en tant que ressource. »*

*Le projet local, A. Magnaghi, 2000*



# ● ÉTAT DES LIEUX \ PRÉSENTATION

## Sommaire

### ● PRÉSENTATION

|                         |     |
|-------------------------|-----|
| Sommaire                | > 1 |
| Contexte de la commande | > 4 |

### ● ANCRAGE DU COL DANS SON CONTEXTE

|   |     |
|---|-----|
| Un seuil majeur entre vallée du Rhône et Massif central | > 5 |
| Un pont entre deux rives                                | > 6 |
| Un accès aux loisirs de nature                          | > 7 |
| Un point de respiration entre plateau et vallée         | > 8 |
| Une halte entre cols et forêt                           | > 9 |

### ● CARACTÉRISTIQUES DU COL

|   |      |
|---|------|
| Un modelé caractéristique                                     | > 10 |
| Un rayon de perception restreint                              | > 11 |
| Les repères identitaires de la Chavade                        | > 12 |
| Une stabilité dans le temps des grandes structures du paysage | > 16 |
| Une mouvance tentaculaire des aménagements                    | > 18 |
| Observatoire photographique des évolutions du site            | > 19 |

### ● FONCTIONNEMENT DU SITE

|   |      |
|---|------|
| Un hameau à vocation résidentielle, touristique et agricole | > 20 |
| Un espace dédié en majeure partie à la voiture              | > 22 |
| Le col, réceptacle d'informations                           | > 24 |

### ● SYNTHÈSE DE L'ÉTAT DES LIEUX

|   |      |
|---|------|
| Synthèse des fonctionnalités et contraintes du site | > 26 |
| Synthèse des enjeux                                 | > 27 |

### ● LA CONCERTATION

|  |      |
|--|------|
| Méthodologie                                     | > 28 |
| Restitution de l'enquête menée sur le territoire | > 30 |



RN102 au col de la Chavade

# ● ÉTAT DES LIEUX \ PRÉSENTATION

## Contexte de la commande

Cette étude paysagère de programmation pour l'aménagement d'une entrée majeure sur le territoire du Parc par la RN102 au Col de la Chavade est issue d'une commande du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche en partenariat avec la commune d'Astet.

La méthodologie se déroule en trois temps :

### **Phase 1 : État des lieux**

Ce volet s'attache à contextualiser finement le site et à en mener l'analyse fonctionnelle, afin d'en déterminer précisément les enjeux de valorisation.

### **Phase 2 : Principes d'aménagement**

Il s'agit ensuite, à partir des enjeux identifiés, de proposer des scénarios d'aménagement en concertation avec les personnes concernées par les pistes de valorisation.

### **Phase 3 : Esquisse chiffrée**

En dernier lieu, l'objectif est d'élaborer une esquisse finale ainsi qu'une estimation financière détaillée du parti d'aménagement retenu.

La vocation de cette étude est d'aboutir à une vision partagée des potentiels et contraintes de valorisation du col de la Chavade, à travers un projet fédérateur qui permettra d'envisager clairement les moyens de sa mise en oeuvre.

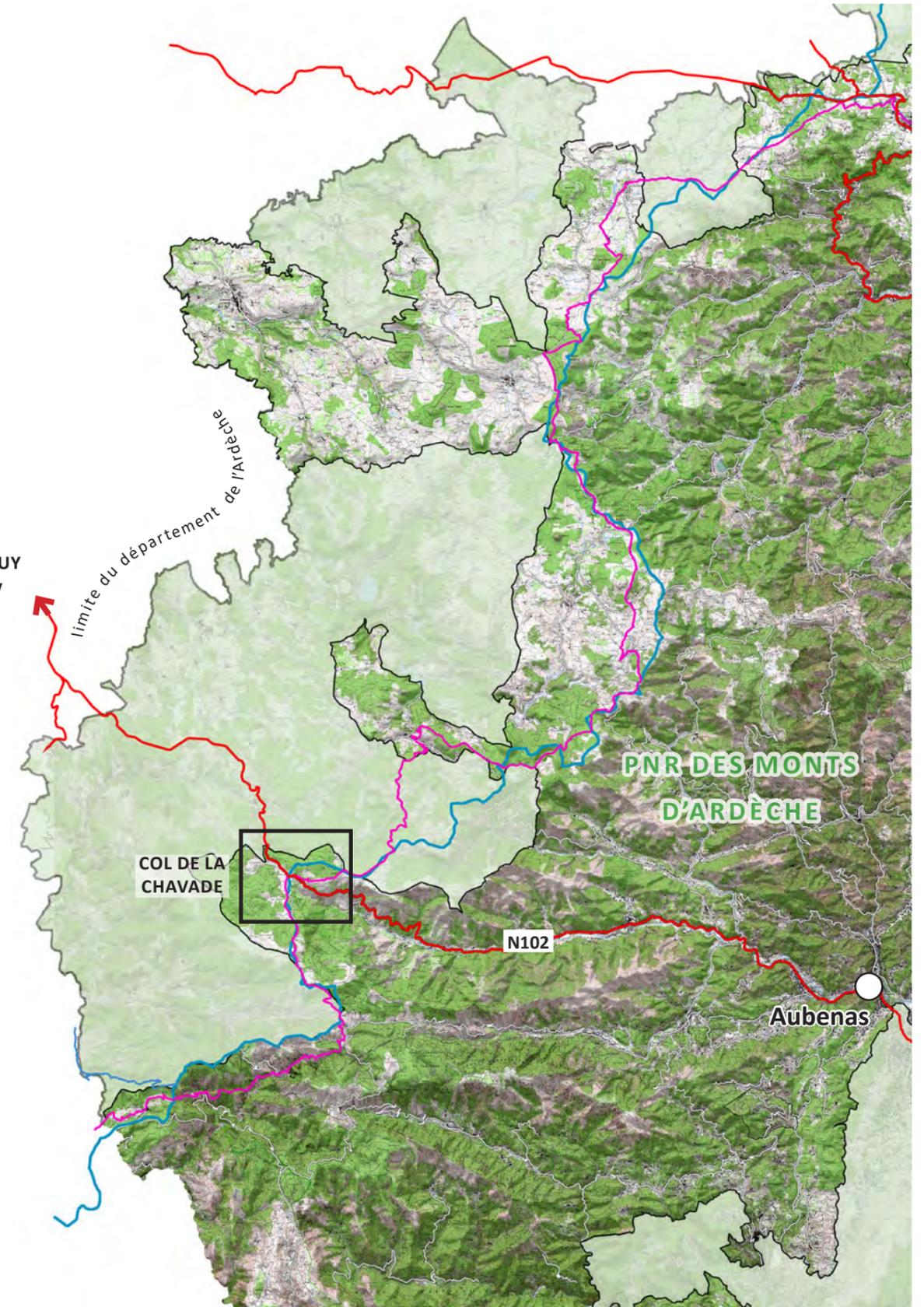
# ● ÉTAT DES LIEUX \ ANCRAGE DU COL DANS SON CONTEXTE

Un seuil majeur entre Vallée du Rhône et Massif central



- Route Nationale
- GR 7
- Ligne de partage des eaux

VERS LE PUY  
en-Velay



## PORTE D'ENTRÉE DU PNR/ SOURCES DE L'ARDÈCHE/ LIGNE DE PARTAGE DES EAUX \ ...

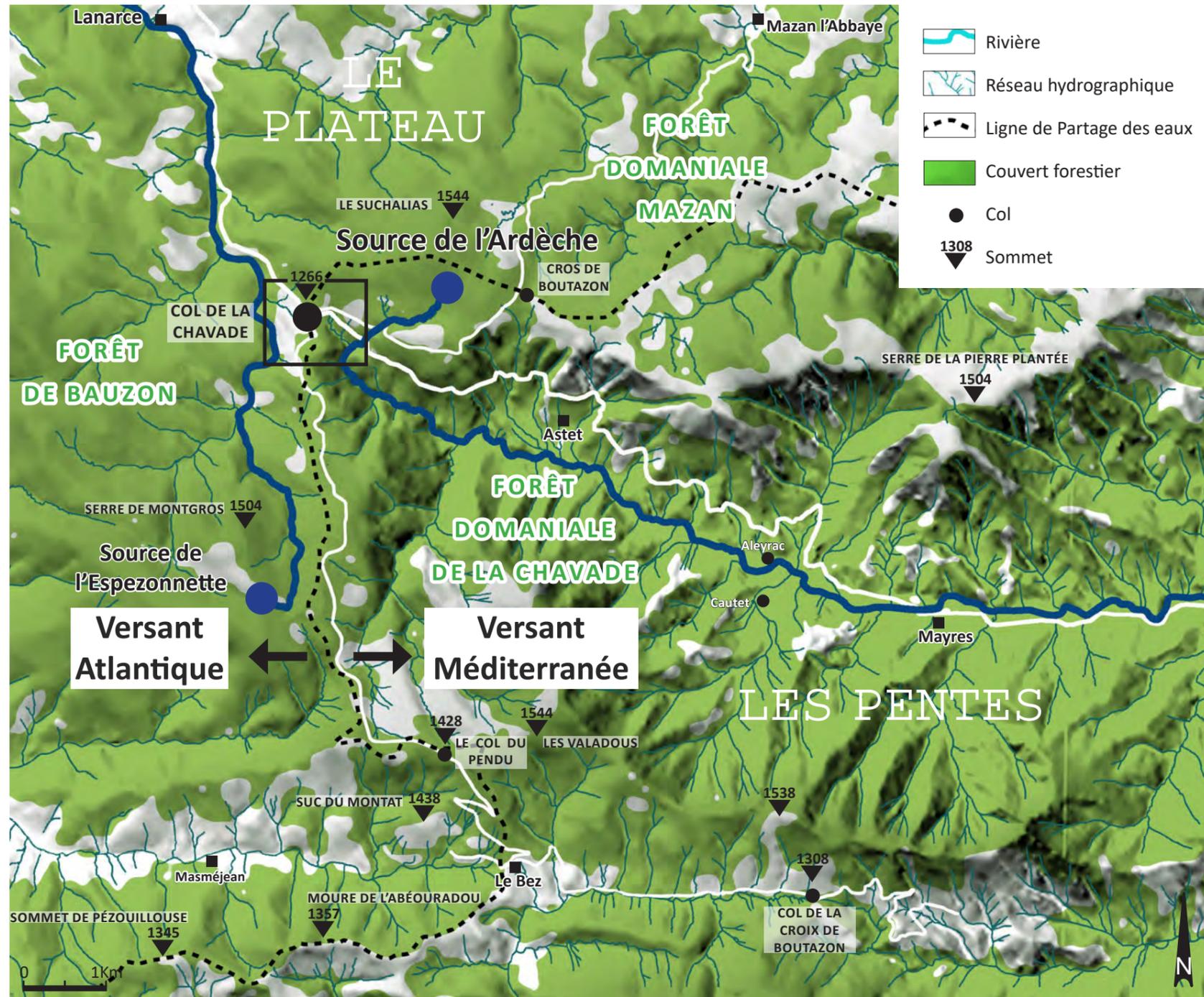
Porte d'entrée majeure sur l'Ardèche méridionale, le col de la Chavade est une évocation puissante pour les Ardéchois, un haut-lieu d'échanges, de transition entre les habitants des hautes terres du plateau dits localement *Pagels* et ceux des vallées, les *Rayols*, ainsi que de partage entre les eaux qui courent vers l'Atlantique ou la Méditerranée.

La **RN102** revêt une importance et une signification particulière, puisqu'elle est la seule voie nationale à parcourir d'est en ouest le territoire ardéchois, pour **relier le Massif central à la vallée du Rhône**.

Ce point de passage, soit vers Aubenas (Ardèche), soit vers Le Puy-en-Velay (Haute-Loire), constitue également un seuil de découverte des paysages reconnus et attractifs des Monts d'Ardèche.

# ● ÉTAT DES LIEUX \ ANCRAGE DU COL DANS SON CONTEXTE

Un pont entre deux rives



Vue sur le versant méditerranéen depuis la ligne de partage des eaux



Vue sur le versant Atlantique depuis la ligne de partage des eaux



## LE COL, UN PIVOT PAYSAGER

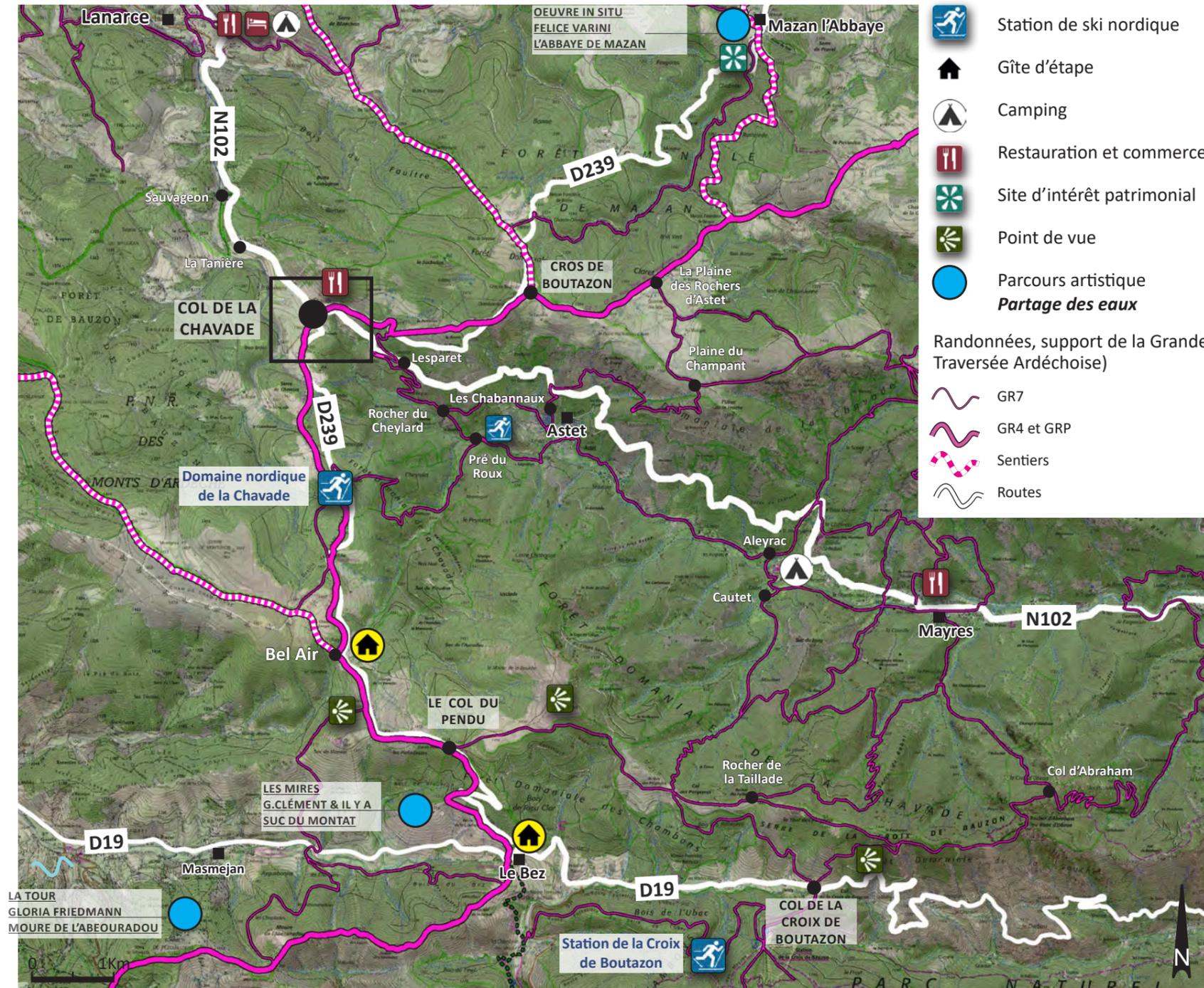
Le socle géomorphologique se caractérise par un réseau hydrographique puissant et le relief de plateau et de fortes pentes forestières. Le col apparaît comme un **pont entre deux rives**, magistralement suggéré par le partage des eaux vers l'Atlantique et la Méditerranée.

Les bassins versants du Rhône et de la Loire sont ici matérialisés par les sources de l'Ardèche et de l'Espezonnette de part et d'autre, qui parlent de la douce planèze érodée par le creusement de vallées profondes en direction du sud-est, paysage typique de serres de la Cévenne ardéchoise. L'expression de cette géographie est une particularité du col, soulignée par la proximité du ciel dans l'horizon boisé des pentes.

# ● ÉTAT DES LIEUX \ ANCRAGE DU COL DANS SON CONTEXTE

Un accès aux loisirs de nature

## UN RÉSEAU DE FRÉQUENTATION CULTURELLE ET SPORTIVE À VALORISER



Station de Ski Nordique de la Chavade



Gîte d'étape du Pas de l'âne



Restaurant La Charette des Saveurs



Mazan l'Abbaye, Monument Historique sur le parcours artistique Partage des Eaux



Mobilier Design réparti sur le GR 7 (parcours artistique Partage des Eaux)

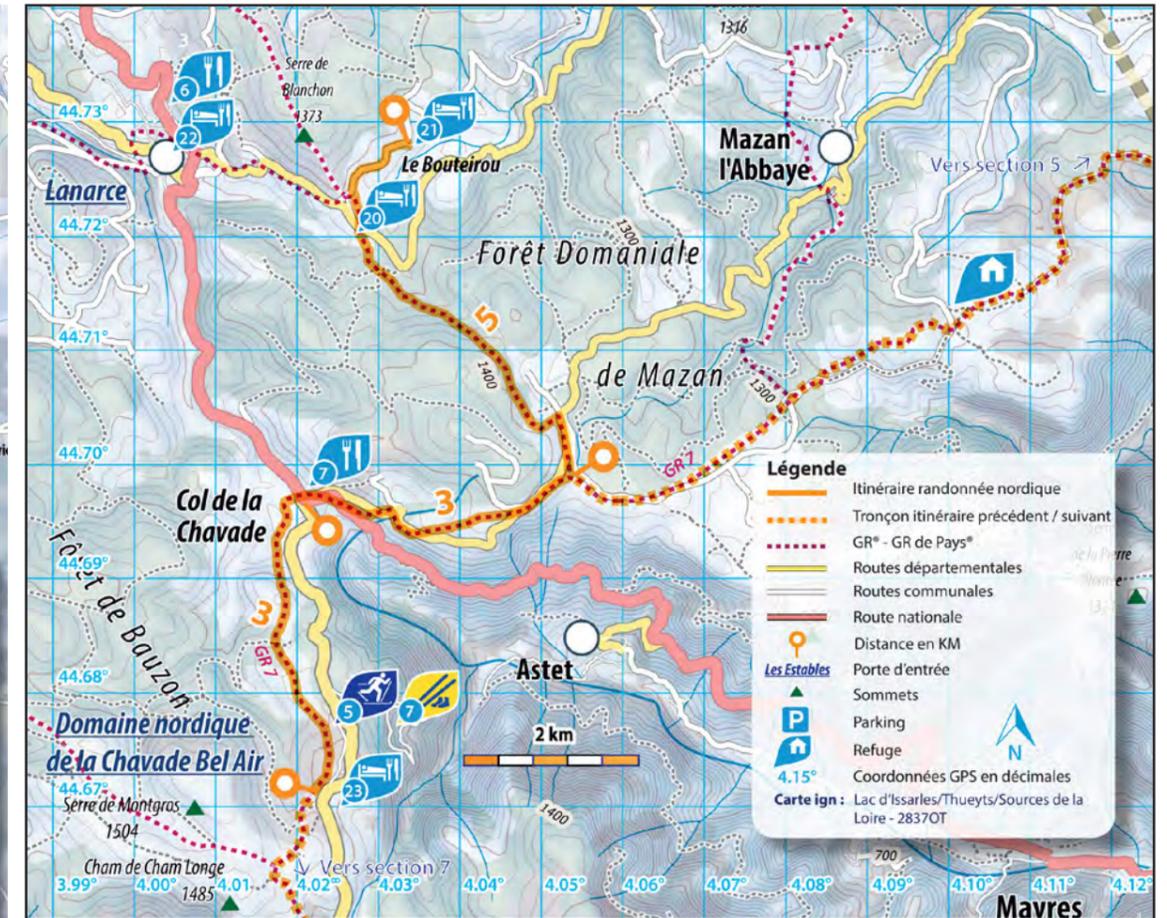
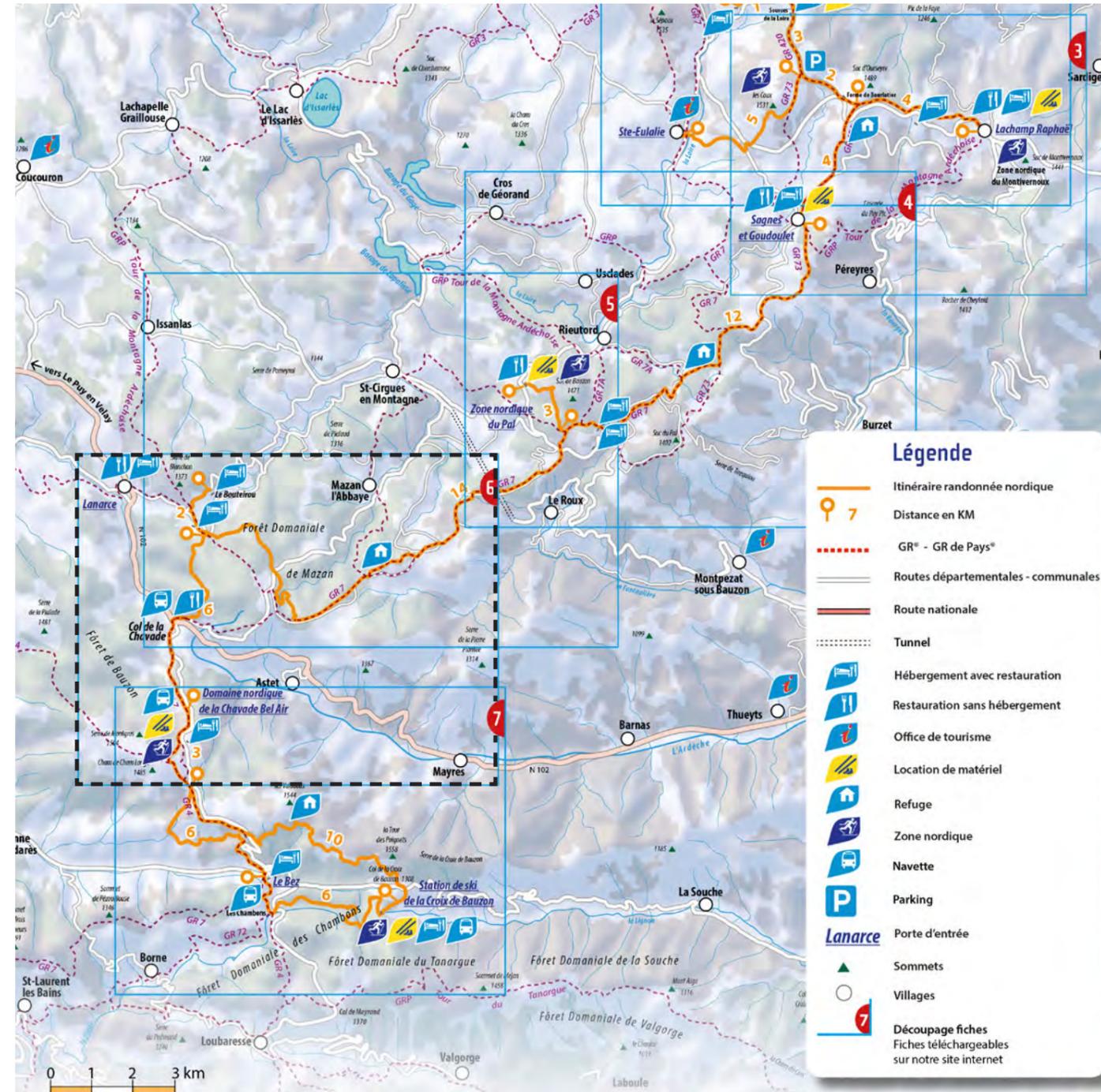
Les pratiques diversifiées du col se fondent sur ce contexte naturel aux ressources multiples : activités traditionnelles de chasse, pêche et cueillette de champignons ; pratiques sportives de pleine nature (ski nordique avec les deux principales stations du département à proximité, parcours de randonnée pour marcheurs et cyclistes à travers le réseau TransVTT / GR7 déployé sur l'ensemble des Monts d'Ardèche) ; tourisme culturel lié au Géopark, à la Caverne du Pont d'Arc ou encore au parcours artistique « Partage des eaux » inauguré récemment.

Le col de la Chavade assume de fait un rôle de distribution au sein de ce réseau de loisirs-nature et de patrimoine culturel, en plus de son offre de restauration.

# ● ÉTAT DES LIEUX \ ANCRAGE DU COL DANS SON CONTEXTE

## La neige, un atout du territoire

Cartes de la traversée de la Montagne ardéchoise en hiver - SMA.



### LA RANDONNÉE NORDIQUE

Le col est une étape importante sur le parcours de la Grande Traversée Ardéchoise, déclinée également en hiver en itinéraire de randonnée nordique, sur 70 à 120 km de neige vierge entre la station des Estables et la Croix de Bauzon. Déployés en 7 tronçons consécutifs, ces itinéraires sont praticables en ski nordique, en raquettes, chiens de traîneaux ou même à pied selon la période.

Le col se situe au coeur de la section 6, entre le Bouteirou et le Pas de l'âne. Si l'itinéraire emprunte en grande partie le GR7, il offre également de nombreuses variantes liées à l'enneigement des sentiers et au déneigement des routes. C'est en particulier le cas ici, avec l'abandon du passage sur la route de Mazan au profit du pré de la Farre situé plus haut.

# ● ÉTAT DES LIEUX \ ANCRAGE DU COL DANS SON CONTEXTE

Des conditions climatiques extrêmes

## LES CONTRASTES SAISONNIERS

ÉTÉ



AUTOMNE



HIVER



Les paysages du col sont rythmés par des saisons très prononcées, du fait des vastes étendues de prairies et de forêts où se mêlent feuillus et conifères.

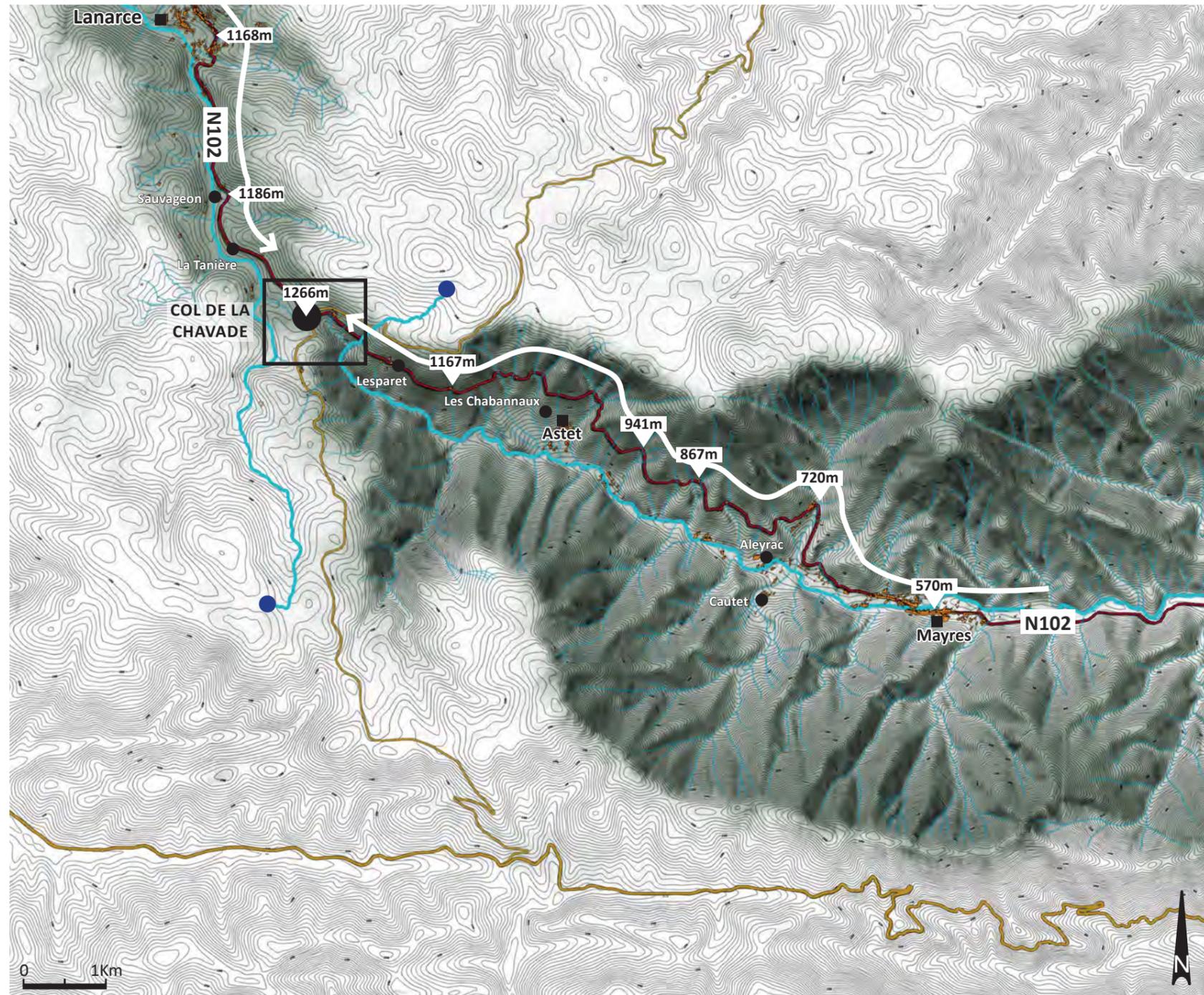
Les forts écarts de température entre la vallée et la montagne ardéchoise s'expriment en toutes saisons et conditionnent l'attractivité du col, où l'on vient chercher à moindre distance la fraîcheur en été et la neige en hiver.

La neige, atout incontestable du col pour les pratiques de loisirs-nature, n'en est pas moins une contrainte majeure à considérer dans l'aménagement de manière générale, et en particulier des espaces routiers. Soumis au phénomène de burle et à la formation de congères, le col revêt chaque année son manteau épais et glacial qui harmonise l'ensemble des espaces autour de la Nationale. Le carrefour et le parking poids-lourds sont alors les seuls éléments découpés dans cette masse.

Vues du col de la Chavade sous la neige.

# ● ÉTAT DES LIEUX \ ANCRAGE DU COL DANS SON CONTEXTE

Un point de respiration entre Plateau et Vallée



## SÉQUENCE ROUTIÈRE LANARCE/MAYRES : LA N 102



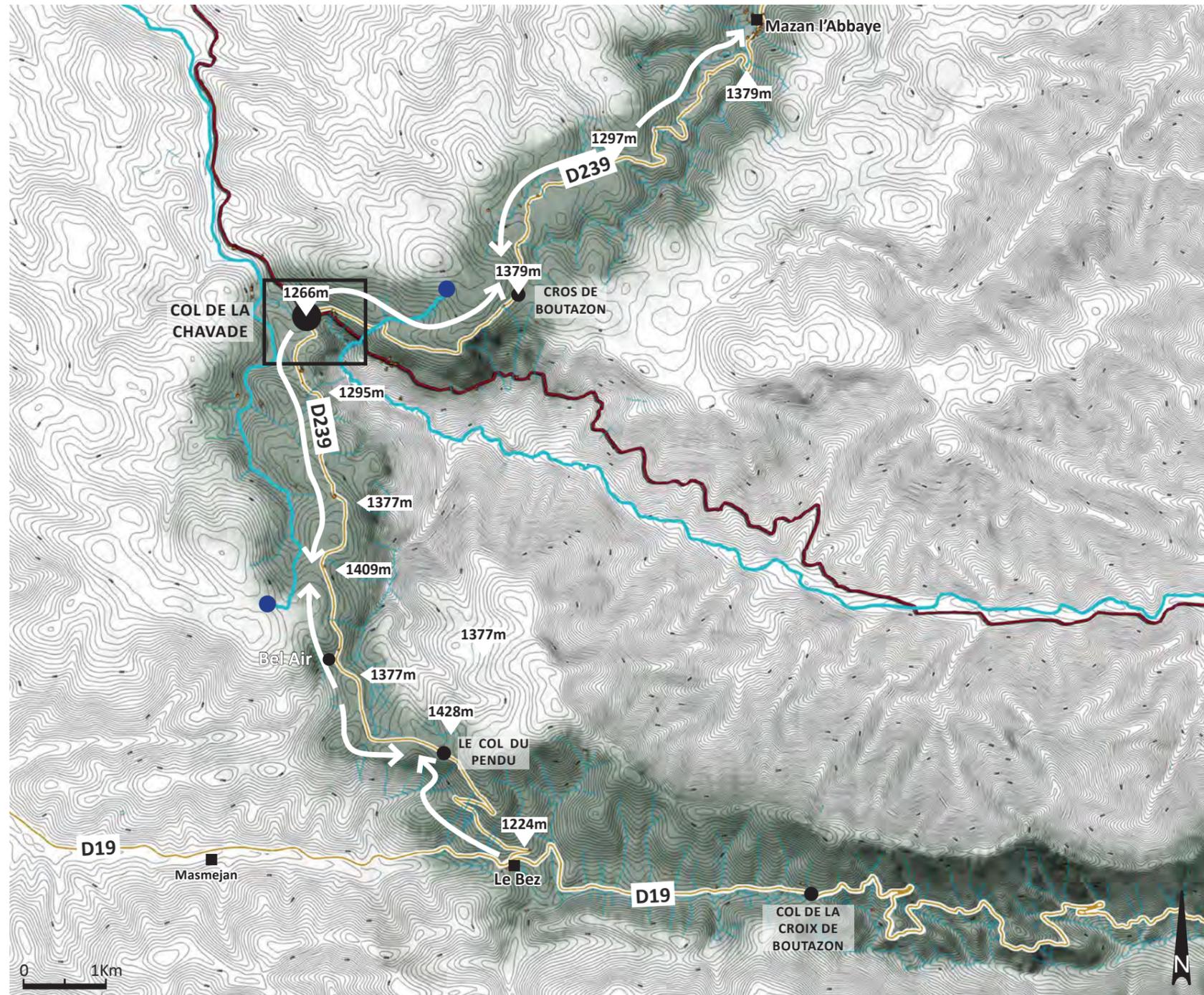
### LES ARRIVÉES EST-OUEST SUR LE COL

**Depuis Mayres**, l'arrivée au col de la Chavade correspond au passage d'un paysage de vallée encaissée, aux ambiances méditerranéennes, à un paysage ouvert de plateau pâturé et aux sommets arrondis et boisés. Cette difficile ascension est marquée par l'arrivée au col, qui constitue un arrêt nécessaire et naturel pour le voyageur.

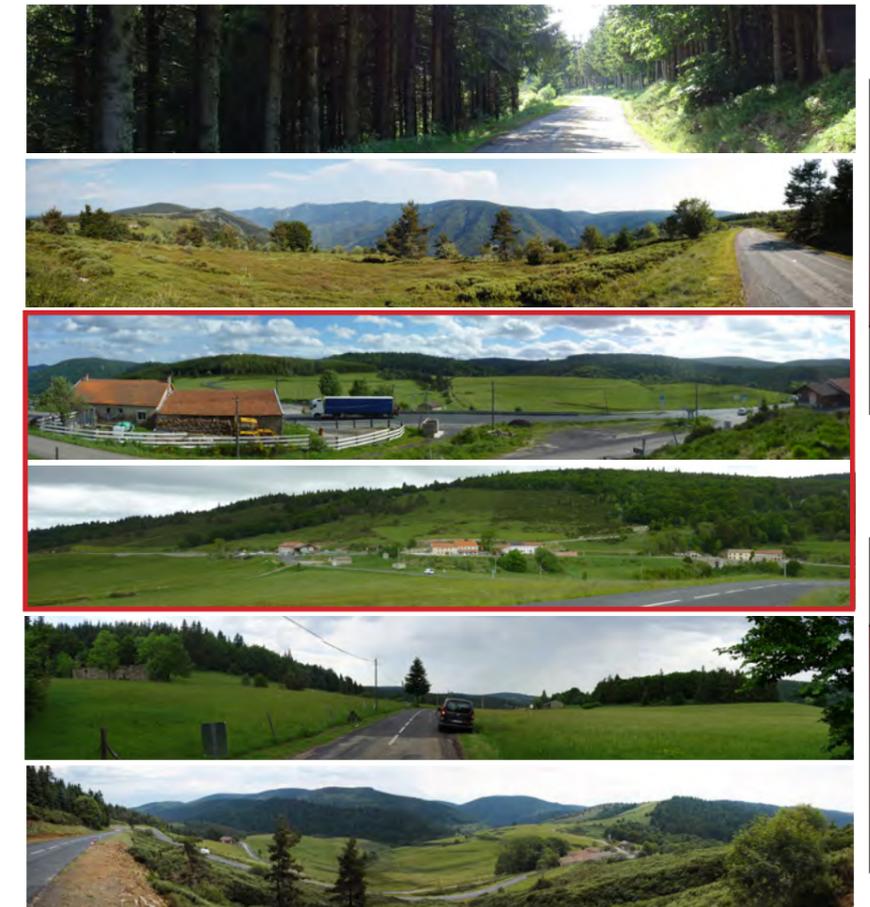
**Depuis Lanarce**, la sortie du plateau ardéchois procure la sensation inverse d'une paisible traversée du haut plateau, arrêtée nette par la découpe nerveuse de la vallée de l'Ardèche. Cette arrivée en belvédère constitue également un point d'arrêt naturel sur le col.

# ● ÉTAT DES LIEUX \ ANCRAGE DU COL DANS SON CONTEXTE

Une halte entre Cols et Forêts



## SÉQUENCE ROUTIÈRE LE BEZ/MAZAN-L'ABBAYE : LA D 239



### LES ARRIVÉES NORD-SUD SUR LE COL

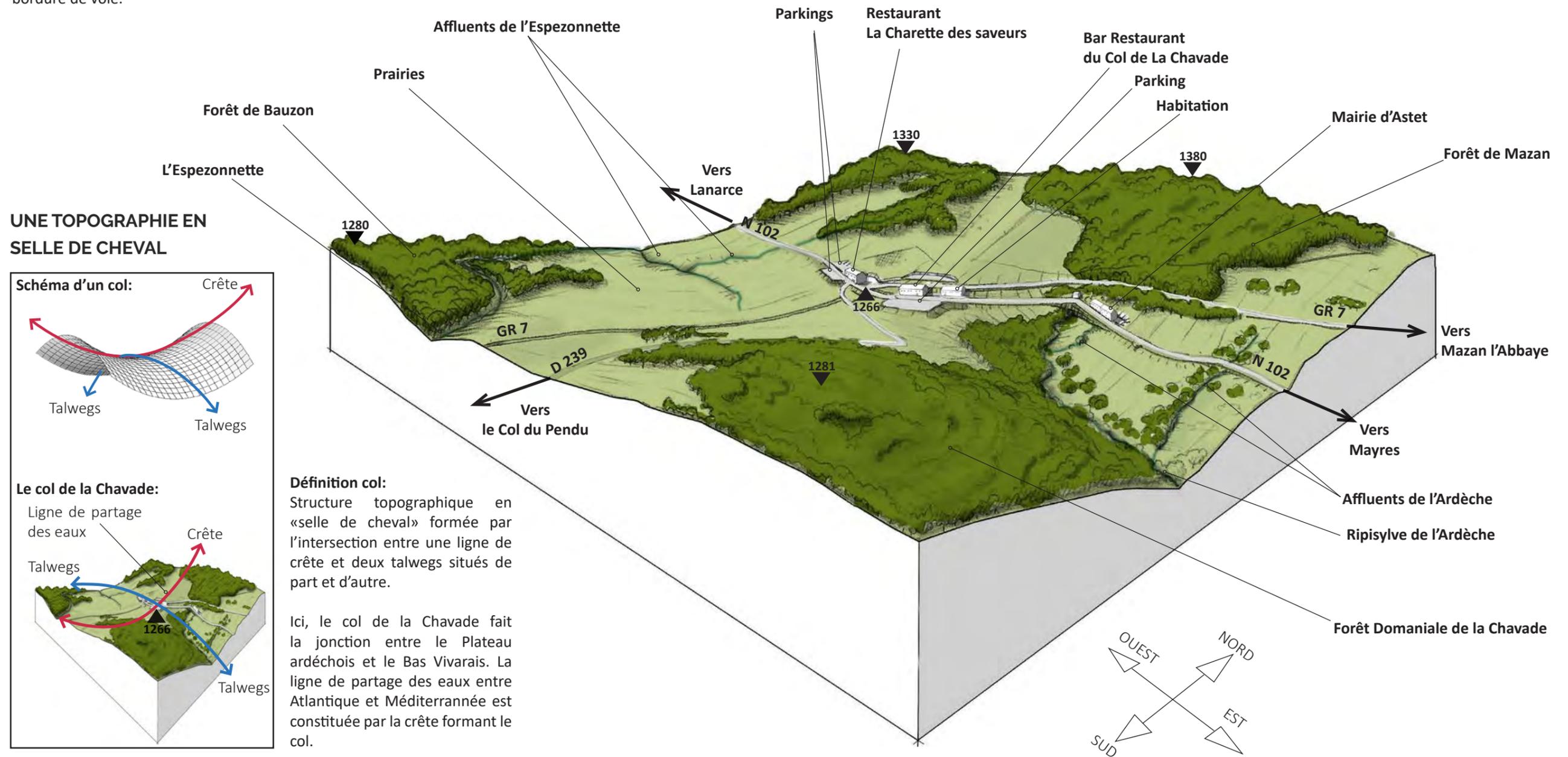
Depuis Mazan l'Abbaye, la traversée est fortement marquée par la sombre et majestueuse Forêt de Mazan, entrecoupée de hameaux rayonnant sur de grandes clairières aux limites franches. La découverte du col donne l'impression d'arriver par l'arrière, avec une vue certes dominante sur le paysage, mais aussi sur les espaces techniques de stockage au dos des restaurants.

Depuis le col du Bez, la RD 239 est une voie stratégique de passage entre deux vallées. Elle emprunte une route au caractère assez aérien qui correspond à une succession de légers cols et de sommets aplanis. La traversée de la Forêt domaniale de la Chavade renforce l'intérêt de l'arrivée sur les espaces ouverts du col d'où se dégage une vision complète sur le hameau.

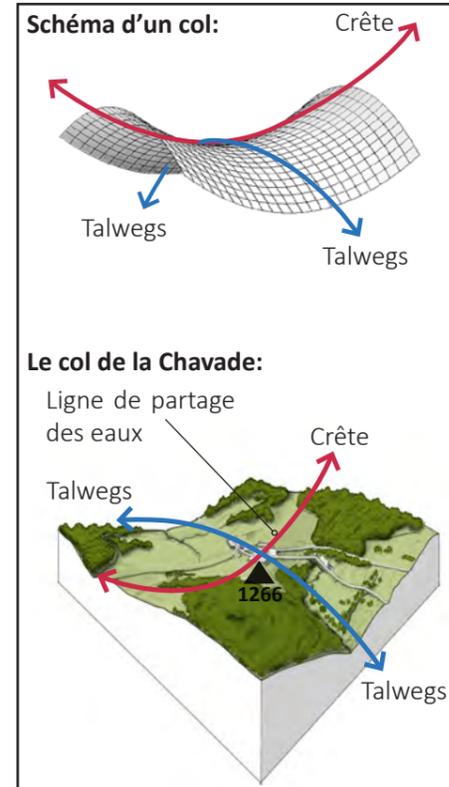
# ● ÉTAT DES LIEUX \ CARACTÉRISTIQUES DU COL

## Un modelé caractéristique

L'architecture du col est formée par la rencontre de deux voûtes en berceau, l'une concave sur un axe nord-sud entre les sources de l'Ardèche et de l'Espezonnette, l'autre convexe sur un axe est-ouest entre plateau et vallée. Cette structure conditionne clairement le caractère du paysage, par les parcours de l'eau, les grands prés ouverts soulignés par les sommets et ripisylves boisés, et le bâti positionné en clé de voûte, exposé au sud en bordure de voie.



### UNE TOPOGRAPHIE EN SELLE DE CHEVAL



**Définition col:**  
Structure topographique en «selle de cheval» formée par l'intersection entre une ligne de crête et deux talwegs situés de part et d'autre.

Ici, le col de la Chavade fait la jonction entre le Plateau ardéchois et le Bas Vivarais. La ligne de partage des eaux entre Atlantique et Méditerranée est constituée par la crête formant le col.

# ● ÉTAT DES LIEUX \ CARACTÉRISTIQUES DU COL

## Un rayon de perception restreint



Carte de localisation des points de vue.

Les points de perception sur le col depuis la N 102 et la D 239 sont restreints du fait des reliefs et des boisements.

Le hameau lui-même n'est réellement perçu dans son ensemble que depuis l'axe sud, ménageant un vaste espace de découverte en amont du carrefour, tandis que cette découverte est beaucoup plus précipitée depuis les autres axes, ce qui participe à la difficulté du ralentissement dans la traversée du hameau.

Ces points de découverte sur les grands prés ouverts du col correspondent globalement à un ensemble cohérent autour du carrefour et du GR 7, qui définit les limites du Hameau de la Chavade :

- De la traversée de l'Ardèche à la traversée de l'affluent de l'Espezonnette.
- De la sortie de la forêt de Mazan à la sortie de la forêt de la Chavade.

## LA DÉCOUVERTE DU HAMEAU DEPUIS LES ROUTES



Arrivée sur le col par la D 239 en provenance du col du Pendu.



Arrivée sur le col par la D 239 en provenance de Mazan l'Abbaye.



Arrivée sur le col par la N102 en provenance de Lanarce.



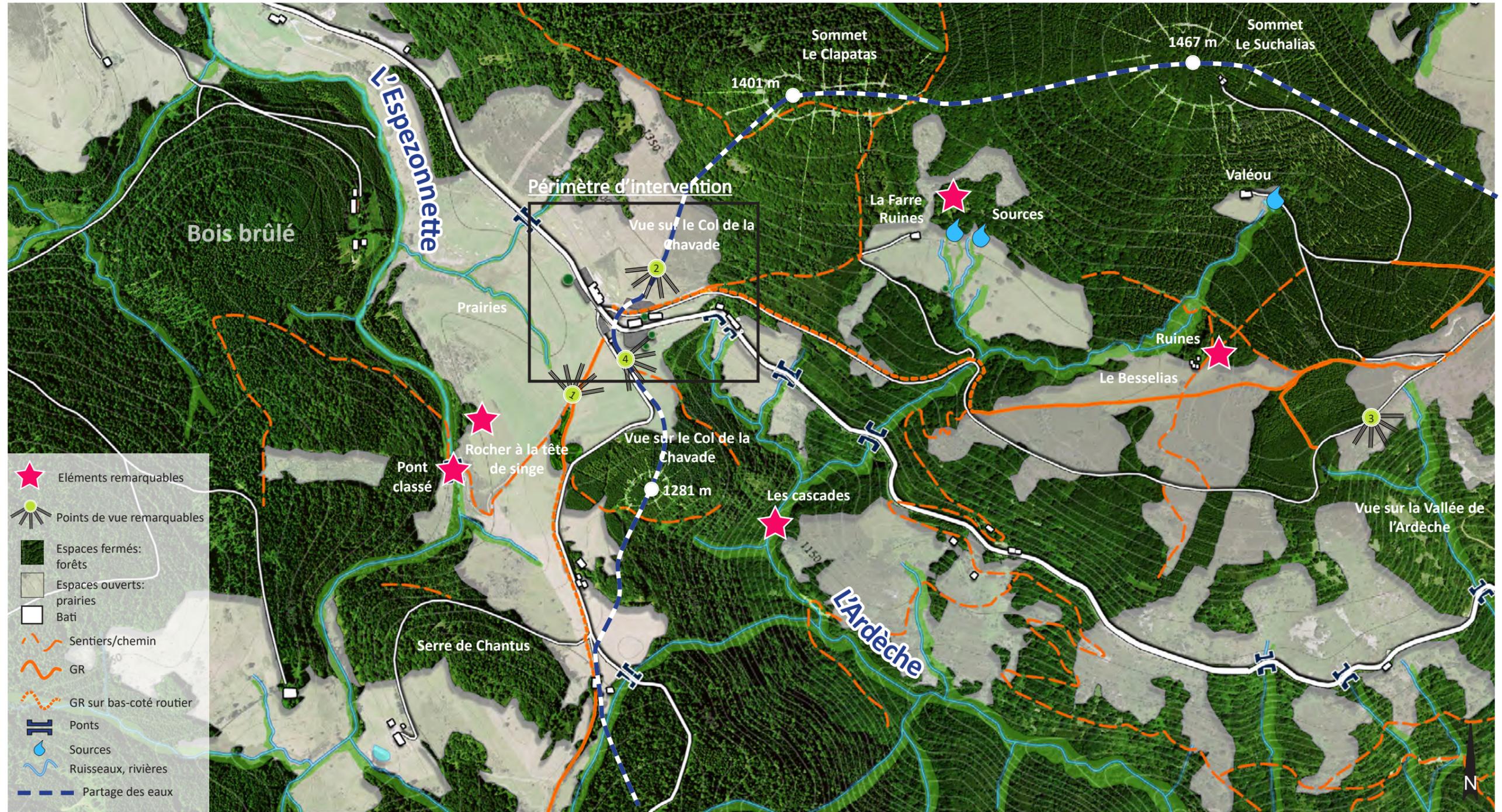
Arrivée sur le col par la N 102 en provenance de Mayres.

# ● ÉTAT DES LIEUX \ CARACTÉRISTIQUES DU COL

Les repères identitaires de la Chavade

Les spécificités paysagères, naturelles et patrimoniales du Col, sont caractérisées principalement par la thématique de l'eau : sources, vallons, cascades, nombreux ponts dont le pont classé sur l'Espezonnette, etc. L'alternance de grands prés ouverts et d'épais boisements structure également ce paysage de parcours dont témoigne le maillage de sentiers.

## CARTOGRAPHIE DES ÉLÉMENTS STRUCTURANTS DU PAYSAGE



# ● ÉTAT DES LIEUX \ CARACTÉRISTIQUES DU COL

## Les repères identitaires de la Chavade

### LES POINTS DE VUE REMARQUABLES

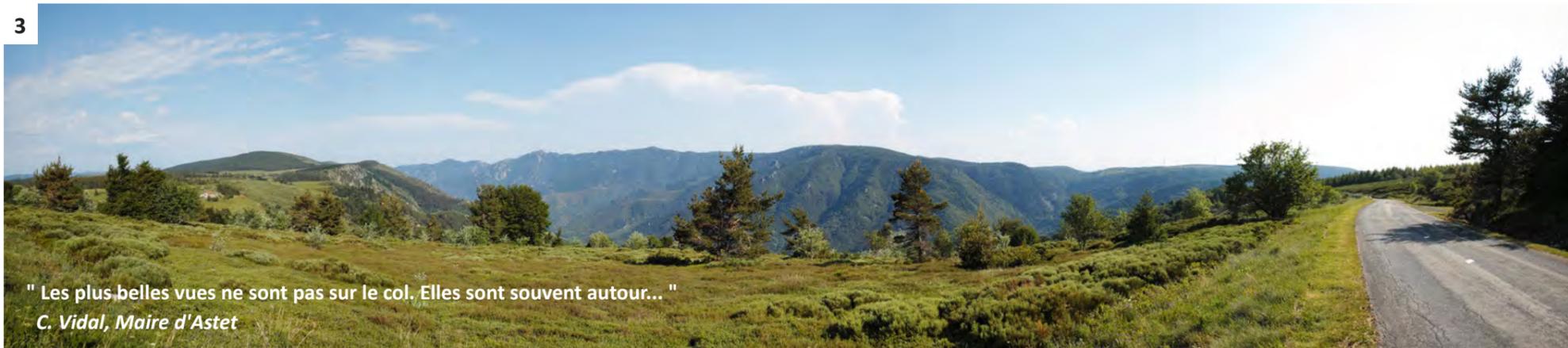


« Au sommet d'un col, les gens s'arrêtent. Pas seulement pour la vue, mais presque par instinct... » F. Rousselle, SMA

Vue sur le Col depuis le GR7 à l'intersection avec le chemin qui mène à l'Espézonnette

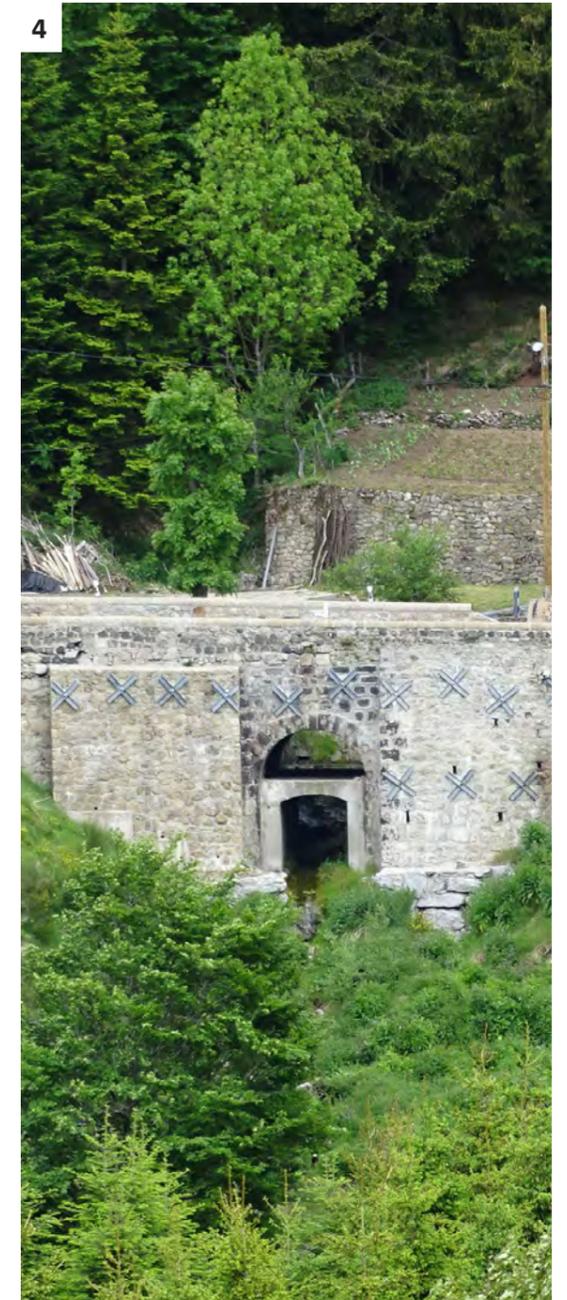


Vue surplombante sur le col depuis la ligne de partage des eaux qui le traverse.



" Les plus belles vues ne sont pas sur le col. Elles sont souvent autour... " C. Vidal, Maire d'Astet

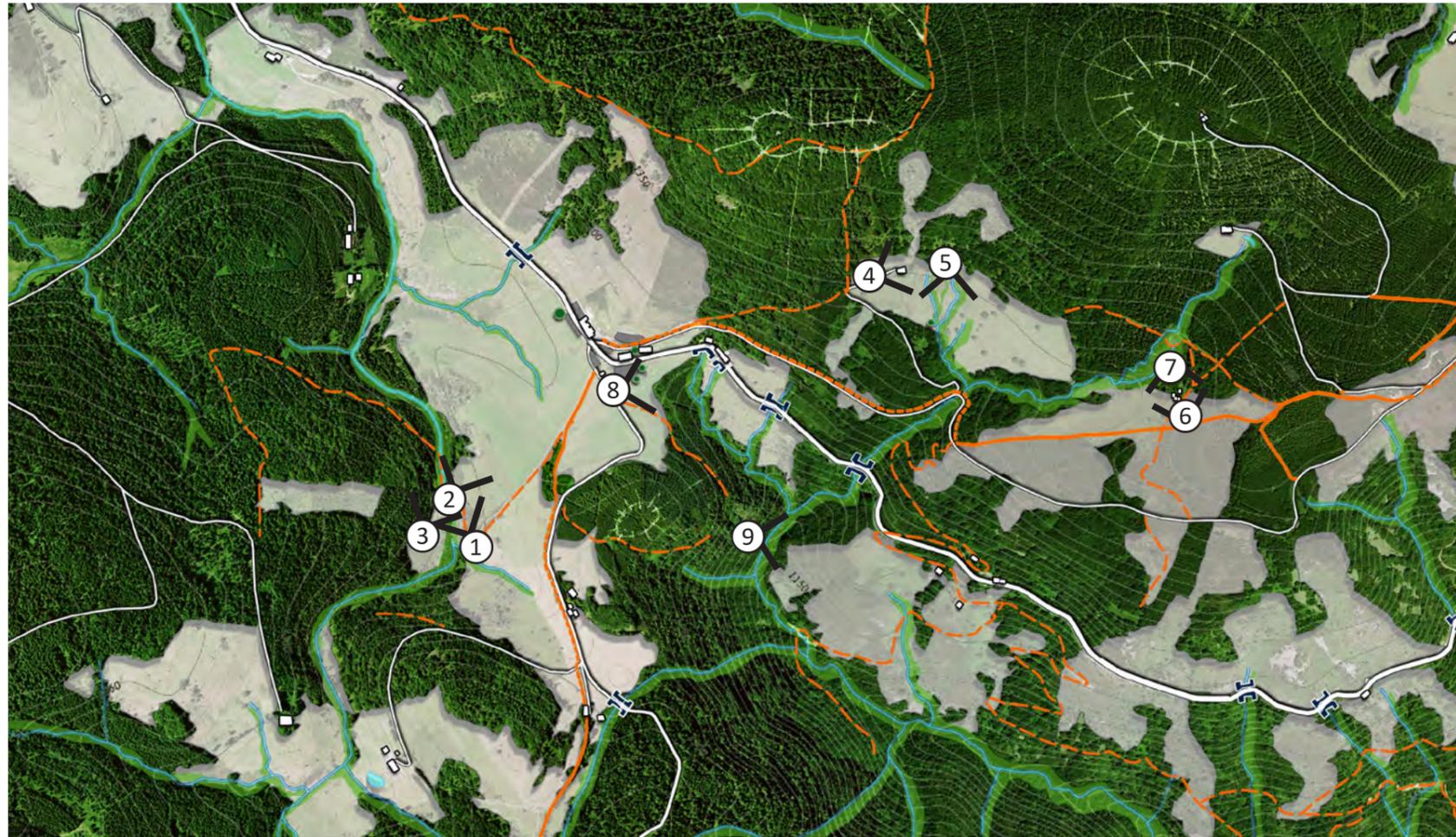
Vue sur la Vallée de l'Ardèche depuis le lieu-dit «branle-branle»



Pont enjambant l'un des affluents de l'Ardèche au niveau de la Mairie d'Astet. Vue depuis le transformateur au pied du talus du parking poids-lourds.

# ● ÉTAT DES LIEUX \ CARACTÉRISTIQUES DU COL

## Les repères identitaires de la Chavade



Pont Classé et le «Bois brulé» vue depuis le chemin.



Le Rocher dit "Tête de Singe".



Le Pont Classé et la "Tête de Singe" à l'horizon.

### L'ESPEZONNETTE

L'Espezonnette prend sa source sur la commune d'Astet à 1450 m d'altitude et conflue avec l'Allier sur la commune de Lespéron. Cette rivière de première catégorie est réputée pour la pratique d'une pêche fine (Truite fario, vairon, loche franche...) et son cadre exceptionnel (onze coulées basaltiques visibles sur son cours). Le parcours de pêche démarrant en aval vers Lanarce, la section de la Chavade reste plutôt confidentielle.

À son passage sur le col, l'Espezonnette coule dans un léger repli du relief au large des routes, invisible depuis celles-ci et pourtant accessible à pied à moins de 800 mètres du hameau, en quittant le GR 7 peu avant de rejoindre la D 239. Le vallon paisible est marqué à cet endroit par un pont classé en

granite menant sur une rive champêtre, d'où l'on perçoit un rocher baptisé officiellement "tête de singe", pour sa forme suggestive depuis ce point de vue.

Ce havre bucolique exprime la douceur du plateau et des ambiances insoupçonnées à proximité de la Nationale. Son doux vallonnement contraste avec celui de l'Ardèche sur le versant opposé. Il offre un espace de détente et de baignade intime dans de petits gours appréciés des habitants de la Chavade. Ce charme repose sur un caractère sauvage qui incite à ne pas y projeter d'aménagements ni de fréquentation importante. Ce lieu mérite néanmoins d'être renseigné et intégré aux curiosités du col à découvrir.

# ● ÉTAT DES LIEUX \ CARACTÉRISTIQUES DU COL

## Les repères identitaires de la Chavade



Ruine à l'entrée du lieu-dit "La Farre".



Chevelu des sources de l'Ardèche sculptant la clairière vallonnée de "La Farre".

### LES SOURCES

À moins de deux kilomètres à vol d'oiseau du col, L'Ardèche prend naissance. Le charme potentiel et l'importance de cette source sont naturellement reconnus par tous, bien qu'elle ne soit aujourd'hui que peu accessible et absolument pas valorisée. En effet, les accès et sentiers sont soit privatisés, soit ensevelis en partie par la végétation. Les repérages et entretiens que nous avons menés montrent que le point de captage des sources, aménagé légèrement en amont du Suc de Valéou, se prêterait davantage à une mise en valeur symbolique de la source de l'Ardèche. Le potentiel paysager est effectivement important, du fait de la proximité du GR 7 et d'autres



Ruine au lieu-dit "Le Besselias".

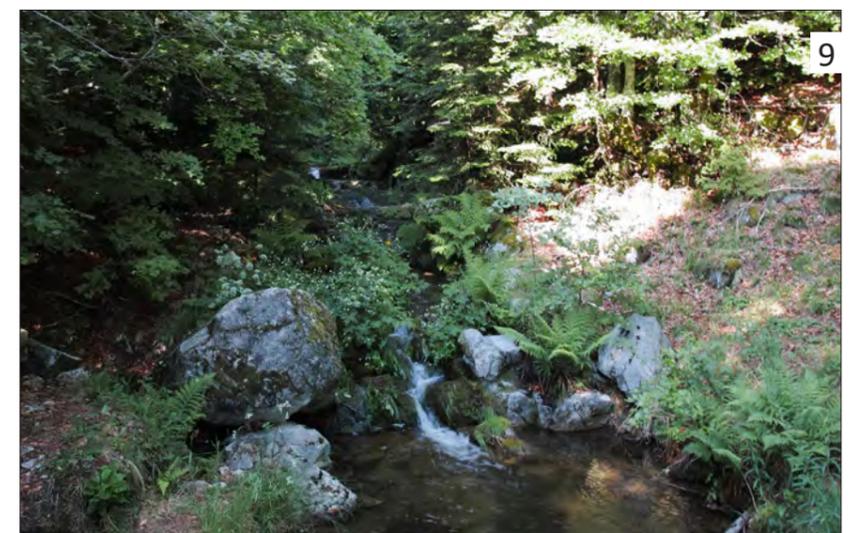


Ruine au lieu-dit "Le Besselias".

sentiers à reconnecter, autour du chevelu hydrique formé par les affluents entre les prés du Besselias et de la Farre. L'intérêt des milieux et ambiances traversés entre ces deux ruines explique que ce décor ait servi de lieu de tournages par le passé. Le grand pré de la Farre se révèle «spectaculaire» par la majesté de la hêtraie dense bordant la vaste clairière vallonnée, ponctuée de grands hêtres centenaires et engravée de chemins d'eau soulignés par les tapis de joncs. Quant aux abords de la ruine "romantique" du *Besselias*, ils présentent un véritable enjeu et un potentiel de valorisation (jardin en friche, murs en pierres, abreuvoir, zone humide, etc.) dans la mise en scène de la source de l'Ardèche et l'accueil des promeneurs.



Pont enjambant d'un des affluents de l'Ardèche au niveau de la mairie.



Cascades rythmant le cours de l'Ardèche..

### L'ARDÈCHE

L'affluent de L'Ardèche le plus proche du col traverse la RN 102 discrètement, marqué par un muret en pierre qui remplace la glissière. Il amorce l'entrée du hameau, au droit de la mairie, l'ensemble étant mis en scène par l'ouvrage de franchissement visible depuis le transformateur en face, en pied de talus du parking poids-lourds.

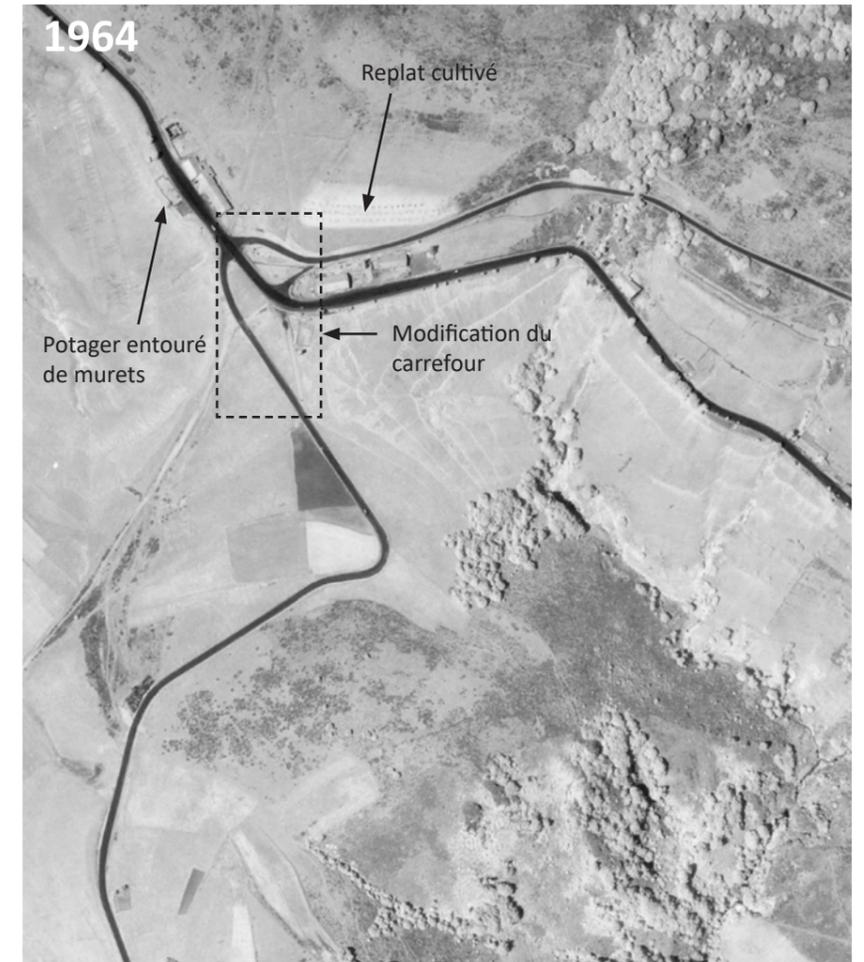
### LES CASCADES.

Reconnues par quelques amoureux de spéléologie, les cascades en «escaliers» sont un des éléments les plus remarquables du col. Ignorées et camouflées dans la ripisylve de l'Ardèche, les chemins qui y mènent sont en partie refermés et l'accès peut y être dangereux, mais en valent le détour.

# ● ÉTAT DES LIEUX \ CARACTÉRISTIQUES DU COL

Une stabilité dans le temps des grandes structures du paysage

## ANALYSE DIACHRONIQUE



Vues anciennes

# ● ÉTAT DES LIEUX \ CARACTÉRISTIQUES DU COL

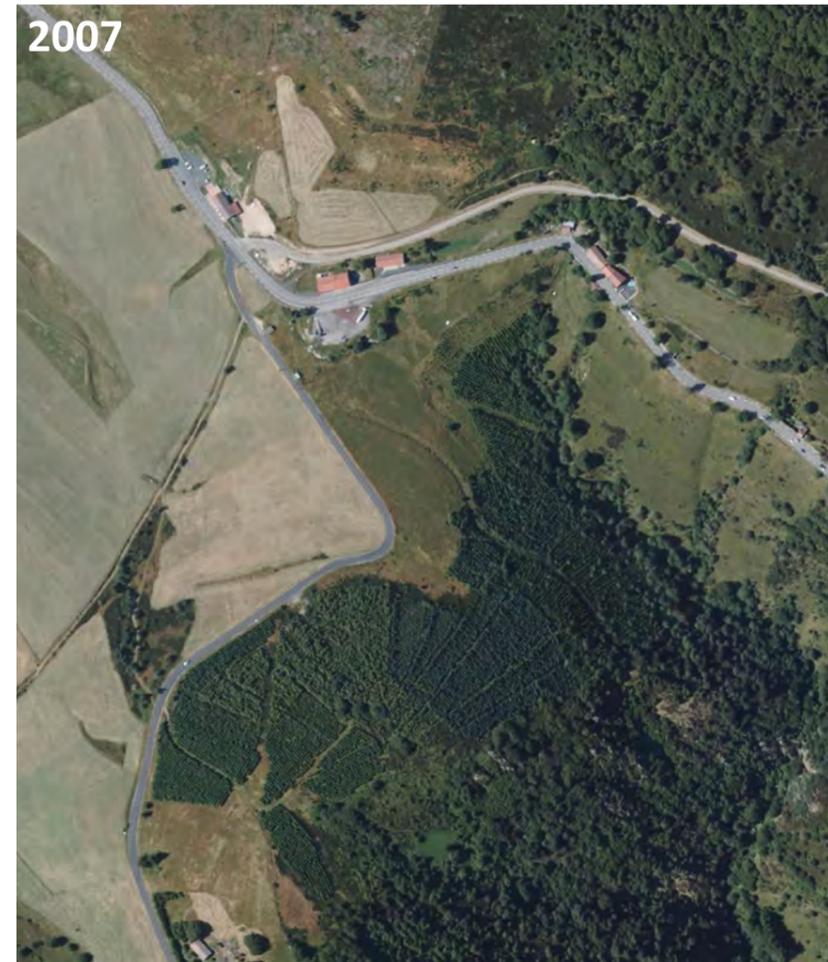
Une stabilité dans le temps des grandes structures du paysage

## ANALYSE DIACHRONIQUE



L'émergence de la Nationale 102 remonte au décret royal de 1716, visant la construction d'une grande voie de communication entre le Bas-Languedoc, l'Auvergne et Paris à travers le Vivarais. Le passage stratégique au col de la Chavade est motivé par la présence des grands bois de la forêt de Bauzon, dont l'exploitation profite à la construction des navires de la marine royale, en particulier des mâts acheminés ensuite vers le Rhône. L'ancien chemin muletier (1) est ainsi recalibré entre Thueyts et Peyrebeille au 18ème siècle, pour permettre le transport hippomobile. Le tracé de la Route Nationale évolue peu au cours des siècles suivants, tandis que la RD 239 est créée dans les années 1950 pour rejoindre Mazan-l'Abbaye.

A cette époque, un seul café-épicerie est présent dans le bâtiment qui est aujourd'hui à usage d'habitation. Il est intéressant de noter son implantation en



retrait de la voie, tandis que les deux autres bâtiments y sont directement accolés. Ils semblent liés à l'activité forestière, au regard du nombre de grumes déposées (2).

Les progrès de l'automobile engendrent toutefois des modifications du système routier à partir des années 1960. Le carrefour est décalé pour réduire la pente et sécuriser le franchissement. L'ensemble est alors goudronné, délaissant le tronçon de Départementale au coeur du site, ainsi que l'ancien chemin d'accès à la forêt depuis le col, qui accueillera plus tard le GR 7. Ceci a pour effet d'isoler les deux espaces bâtis majeurs du col (3-4) et de souligner leur concentration linéaire en façade de la RN 102. Les plantations d'arbres en bordure de cette voie disparaissent peu à peu. On remarque également une mutation des zones pâturées dont les plus difficiles d'accès se recouvrent alors de landes,



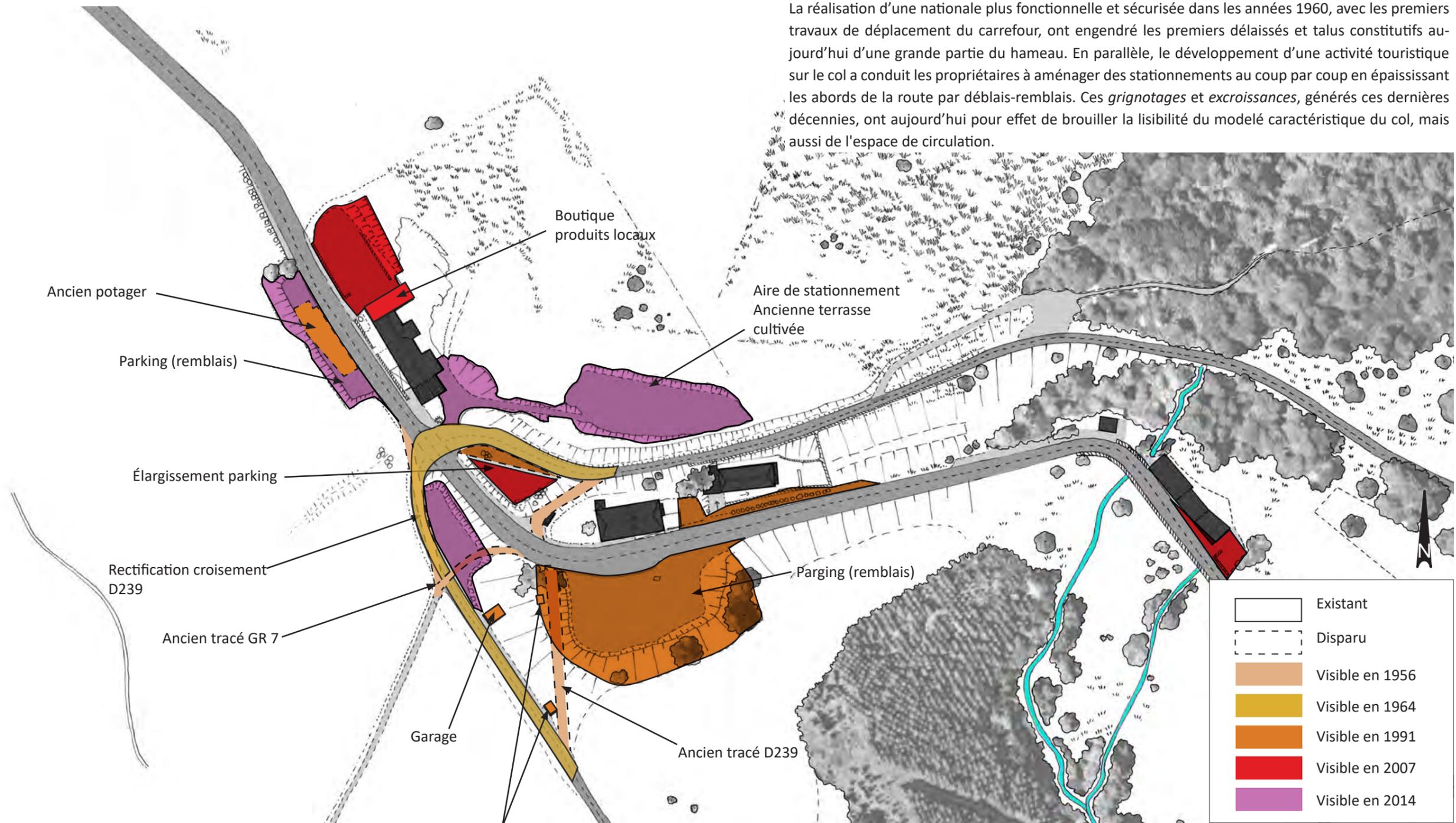
elles-mêmes gagnées peu à peu par le couvert forestier.

Le découpage parcellaire lié à la modification des voies permet aux services d'installer en contrebas de la route des constructions techniques (garage, transformateur, ligne téléphoniques, électriques, drains) qui contribuent à artificialiser le paysage du col. La nécessité de capter les flux touristiques et la concurrence qui en découle a incité chaque restaurateur à multiplier son offre de parking privé. Sans doute liée à une augmentation de la vitesse des véhicules, cette accumulation de surfaces artificialisées, de signalétiques routières et publicitaires contribue à dévaloriser le paysage du col pour des voyageurs venus en Ardèche en quête de nature et d'authenticité.

## Une mouvance tentaculaire des aménagements

### SYNTHÈSE DE L'ÉVOLUTION HISTORIQUE DU SITE : TALUS ET STATIONNEMENT

La réalisation d'une nationale plus fonctionnelle et sécurisée dans les années 1960, avec les premiers travaux de déplacement du carrefour, ont engendré les premiers délaissés et talus constitutifs aujourd'hui d'une grande partie du hameau. En parallèle, le développement d'une activité touristique sur le col a conduit les propriétaires à aménager des stationnements au coup par coup en épaississant les abords de la route par déblais-remblais. Ces *grignotages* et *excroissances*, générés ces dernières décennies, ont aujourd'hui pour effet de brouiller la lisibilité du modelé caractéristique du col, mais aussi de l'espace de circulation.



# ● ÉTAT DES LIEUX \ CARACTÉRISTIQUES DU COL

## Observatoire photographique des évolutions du site

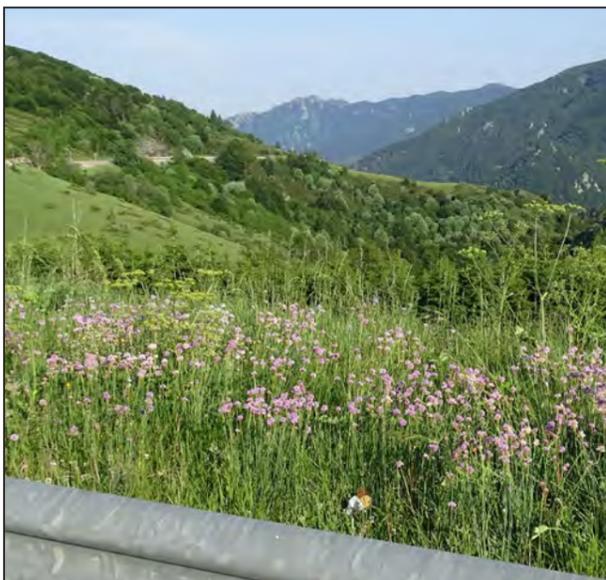
### DU MURET À LA GLISSIÈRE

Disparition des arbres et remplacement du muret par une glissière devant l'ancien café-hôtel de la Chavade.

Vue ancienne



Vue actuelle



### DE LA RUE À LA ROUTE

Passage d'une voirie intimement liée au bâti à une voirie fonctionnelle, avec une persistance toutefois de la nonchalance du stationnement.

Vue ancienne



Vue actuelle



### DE LA PRAIRIE AU BOIS

La fermeture des pentes par les boisements qui gagnent sur les vastes prairies est le changement le plus marquant des cinquante dernières années.

Vue ancienne



Vue actuelle

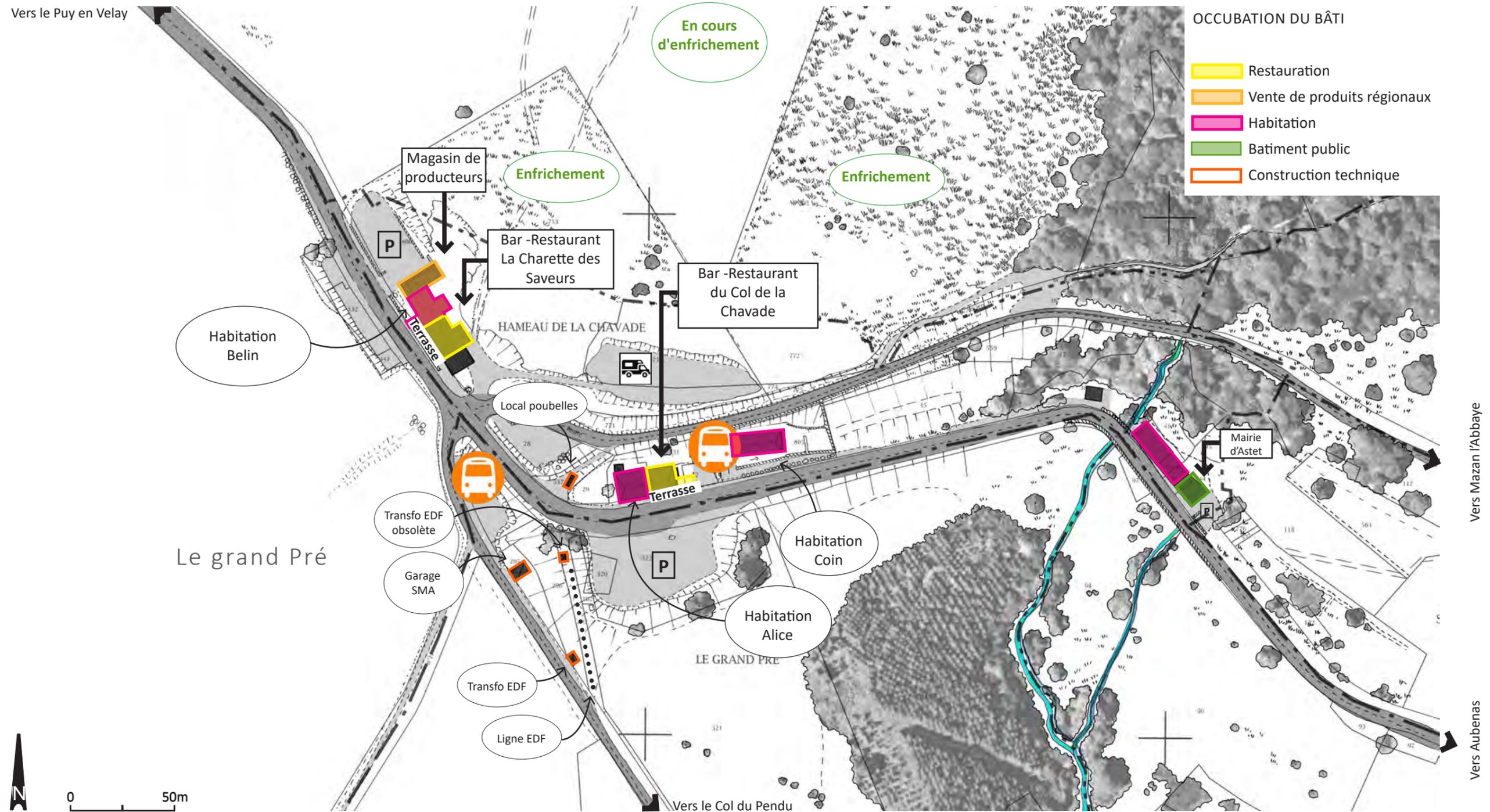


Cette analyse comparative des évolutions spatiales sur un siècle révèle une grande stabilité des structures essentielles du paysage, en termes de milieux naturels et d'occupation humaine, de pratiques agricoles et forestières.

Si l'évolution récente vers une vocation plus touristique, à travers les commerces et restaurants, semble tout-à-fait appropriée à cet espace, elle engendre toutefois une concentration d'aménagements hétérogènes sur un périmètre restreint, qui tendent à effacer les qualités liées au paysage du col et au développement de sa fréquentation.

# ● ÉTAT DES LIEUX \ FONCTIONNEMENT DU SITE

Un hameau à vocation résidentielle, touristique et agricole



# ● ÉTAT DES LIEUX \ FONCTIONNEMENT DU SITE

Un hameau à vocation résidentielle, touristique et agricole



- M. Belin/ SCI de la Charrette
- SCI Alice
- M. et Mme Coin
- M. Robin
- Famille Moulin
- Mme Blanchon et M. Robert
- Commune d'Astet
- Département de l'Ardèche
- EDF
- Etat Ministère  
(équipement transport/environnement)

**Le Col de la Chavade étant constitué d'un ensemble de parcelles privées (hormis quelques lanières publiques à la marge), sa valorisation en termes d'accueil du public reste soumise à une question centrale, à savoir : de quelle manière engager la mise en œuvre et assurer la gestion « d'espaces publics » sur des espaces privés ?**



Le magasin de producteurs en extension bois.



Habitation de M. Belin commerce et bar-restaurant de la SCI La charrette des saveurs en entrée ouest du hameau.



Habitation et bar-restaurant du col de la Chavade (SCI Alice), et habitation des Coin.



Habitation et Mairie d'Astet en entrée est du hameau.

Le Hameau est constitué de quatre grands corps bâtis adossés au massif, exposés au sud en bordure de la RN 102. Alignés en chapelet, les bâtiments se répartissent entre les deux principaux coudes formés par la route, en trois ensembles dissociés :

- l'entrée Est dans le hameau comprenant la Mairie d'Astet,
- le coeur du hameau regroupant l'habitation des Coin et le bar-restaurant de la SCI Alice,
- l'entrée Ouest dans le hameau identifiée par la SCI "La Charrette des Saveurs" avec le bar-restaurant et le magasin de producteurs (extension bois).

Ces trois ensembles présentent chaque fois une part d'habitation et une part d'accueil de public, et sont clairement isolés du fait de la circulation qui les ceinture en façade et de leur autonomie fonctionnelle. Hormis un local poubelle au centre du carrefour, aucun équipement public, ni mutualisation des usages n'établit de lien entre ces unités, pourtant tournées vers une même vocation de captage des flux.

Les parcelles environnantes sont principalement occupées par de grande prairies pâturées. Les plus pentues perdent peu à peu leur vocation agricole, colonisées progressivement par les genêts.

# ÉTAT DES LIEUX \ FONCTIONNEMENT DU SITE

## Un espace dédié en majeure partie à la voiture

### ESPACE DÉDIÉ À LA VOITURE

-  Route
-  Stationnements
-  Talus et délaissés routiers
-  Traversée dangereuse

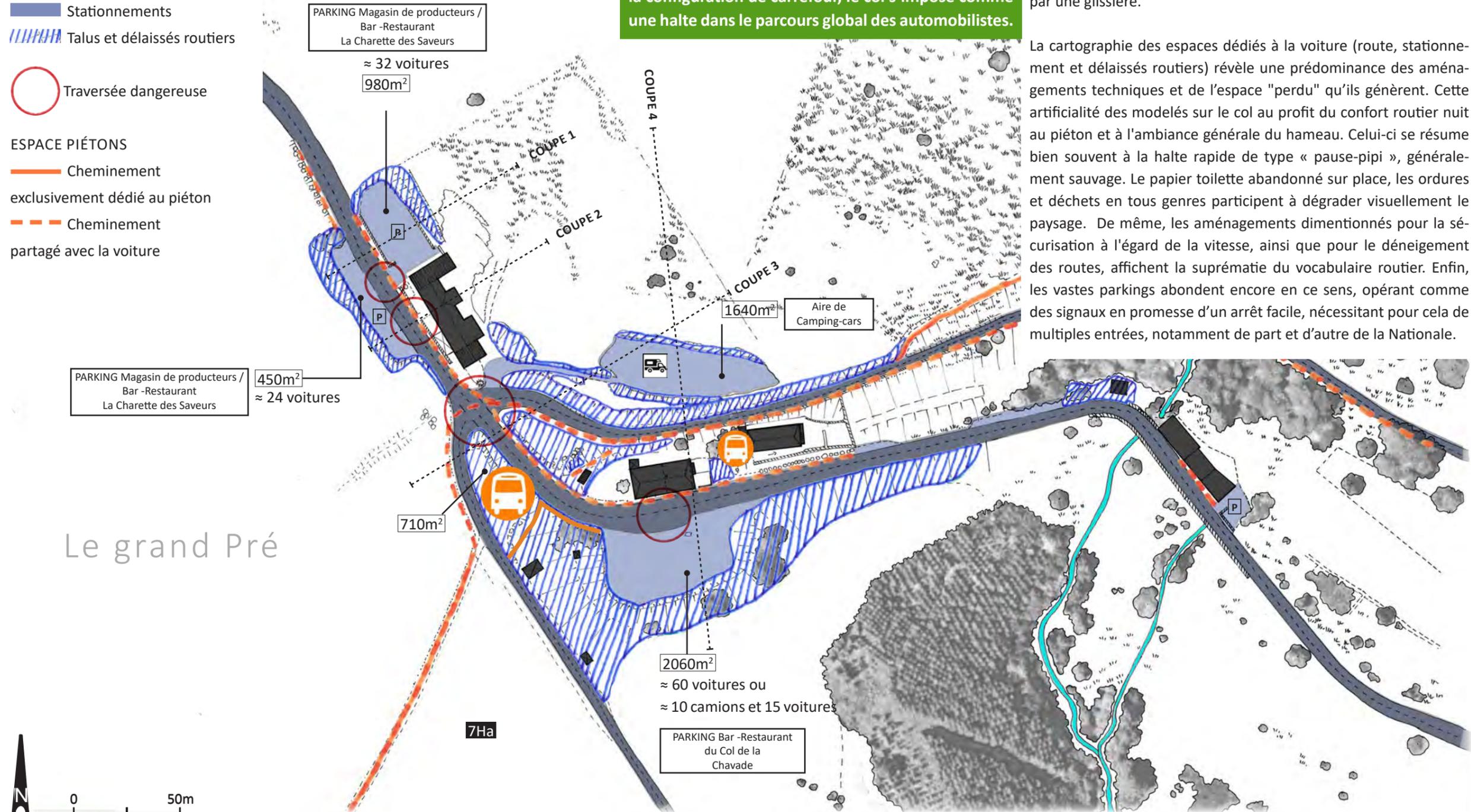
### ESPACE PIÉTONS

-  Cheminement exclusivement dédié au piéton
-  Cheminement partagé avec la voiture

Malgré l'esthétique sommaire des aménagements, l'incidence visuelle et sonore de la route et du stationnement des poids-lourds, la problématique de sécurité et de franchissement induite par la configuration de carrefour, le col s'impose comme une halte dans le parcours global des automobilistes.

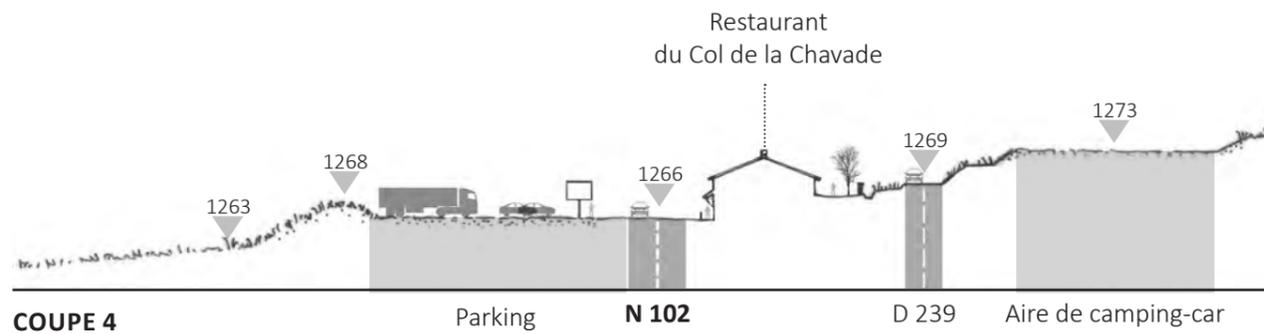
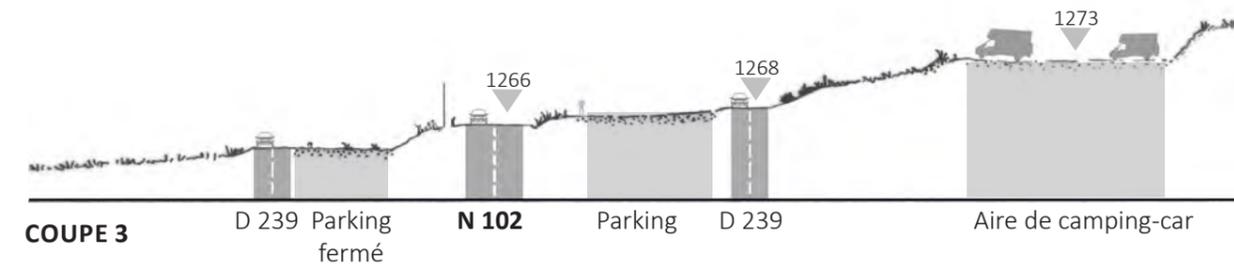
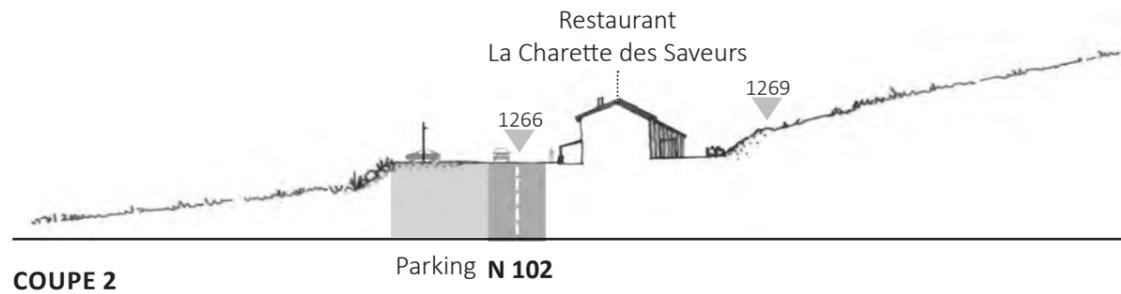
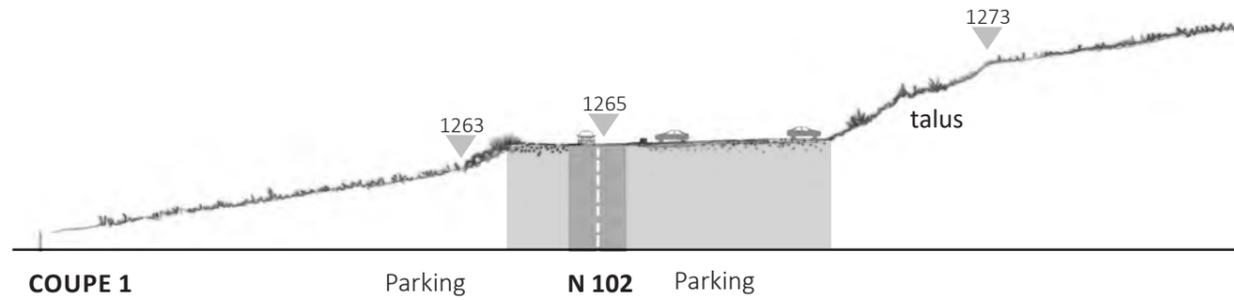
Sur le col, 3500 véhicules en moyenne transitent chaque jour. Lors des périodes de forte affluence, on peut en dénombrer jusqu'à 8000. Malgré la limitation de vitesse à 50 km/h sur la RN102, les automobilistes ne ralentissent pas ou peu, et profitent de la confortabilité de la voie : 7,5 m de largeur, bordée de bas-côtés sécurisés par une glissière.

La cartographie des espaces dédiés à la voiture (route, stationnement et délaissés routiers) révèle une prédominance des aménagements techniques et de l'espace "perdu" qu'ils génèrent. Cette artificialité des modèles sur le col au profit du confort routier nuit au piéton et à l'ambiance générale du hameau. Celui-ci se résume bien souvent à la halte rapide de type « pause-pipi », généralement sauvage. Le papier toilette abandonné sur place, les ordures et déchets en tous genres participent à dégrader visuellement le paysage. De même, les aménagements dimensionnés pour la sécurisation à l'égard de la vitesse, ainsi que pour le déneigement des routes, affichent la suprématie du vocabulaire routier. Enfin, les vastes parkings abondent encore en ce sens, opérant comme des signaux en promesse d'un arrêt facile, nécessitant pour cela de multiples entrées, notamment de part et d'autre de la Nationale.



# ● ÉTAT DES LIEUX \ FONCTIONNEMENT DU SITE

## Des marges aménagées sommairement



Bien que les plateaux aménagés autour de la RN 102 permettent d'élargir l'espace de devanture des restaurants et profitent à ceux-ci pour attirer leur clientèle au pied des commerces, le traitement et l'usage de ces parkings tend à dévaloriser ces mêmes commerces et à en affaiblir l'attractivité. L'aspect désertique et peu animé qui se ressent parfois sur ce col est renforcé par l'impression de *terrains vagues* que produisent ces espaces lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Ils paraissent par ailleurs disproportionnés, hors des périodes de pointe, en regard des terrasses étriquées réservées à la clientèle. À l'inverse, lorsque les véhicules sont stationnés, ils encombrant le panorama du col depuis les terrasses des restaurants.



Le parking du magasin de producteurs et de la Charrette des Saveurs



Le parking en face du Bar-Restaurant de la Charrette des Saveurs



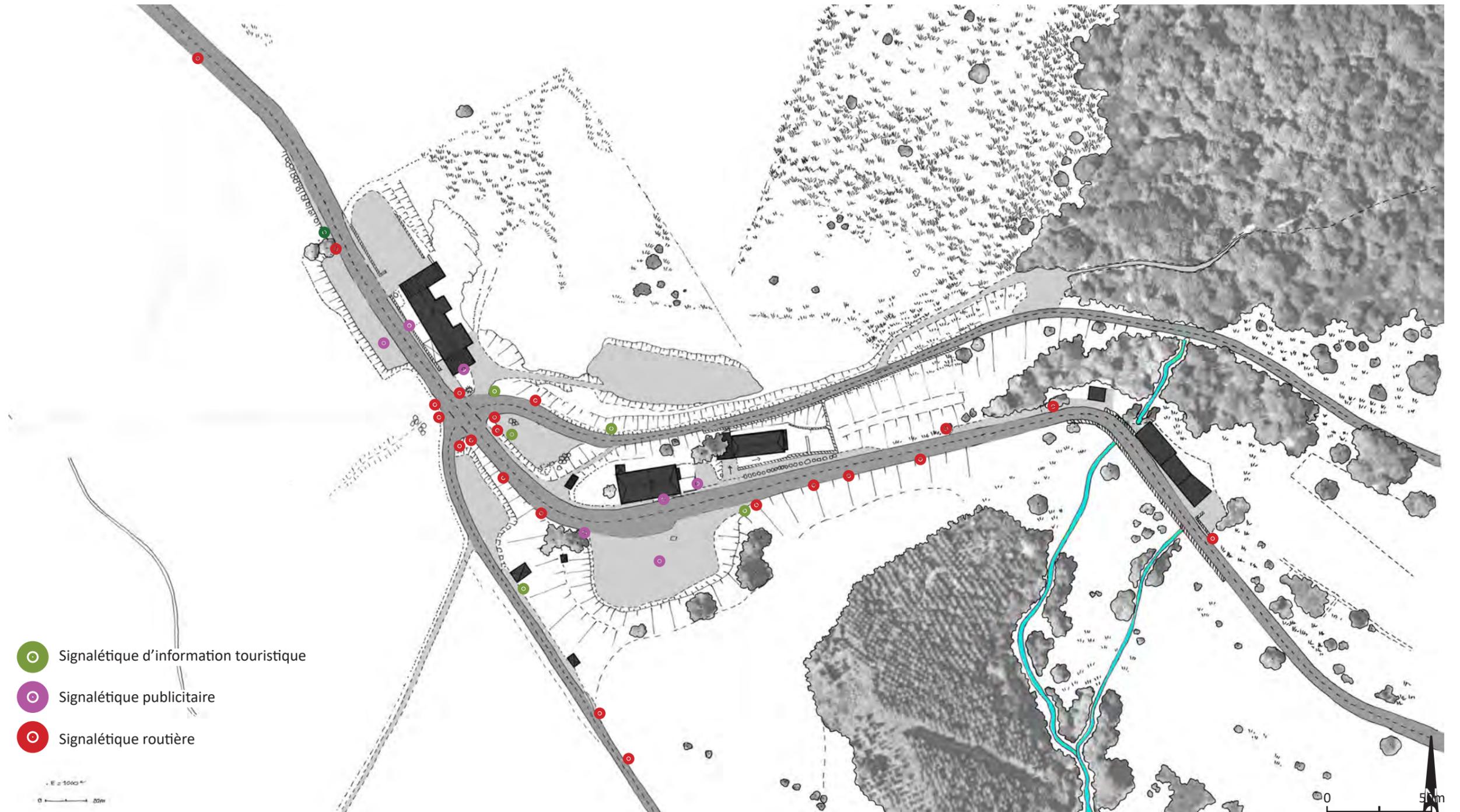
L'aire de camping-car



Le parking du Bar-Restaurant du Col de la Chavade

# ● ÉTAT DES LIEUX \ FONCTIONNEMENT DU SITE

Le col, réceptacle d'informations



# ● ÉTAT DES LIEUX \ FONCTIONNEMENT DU SITE

## Le col, réceptacle d'informations

### ○ SIGNALÉTIQUE PUBLICITAIRE



Il est important d'abord de distinguer les typologies de signalétique présentes sur le col : la signalétique publicitaire liée aux commerces et aux restaurants et la signalétique d'information touristique.

Malgré la restriction de panneaux publicitaires édictée par arrêté préfectoral, ceux-ci restent très concentrés sur le col. L'harmonisation des informations doit également prendre en compte les commerces éloignés, comme l'Auberge du Pas de l'âne qui n'est plus indiquée au carrefour.

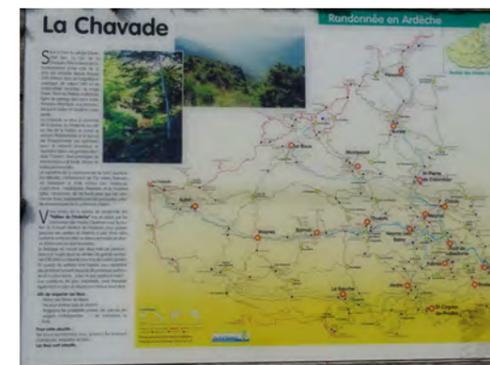
### ○ SIGNALÉTIQUE ROUTIÈRE



La signalétique routière quant à elle répond à une codification réglementaire ne laissant pas de marges de modification.

Il est particulièrement important que ce site puisse assumer clairement son rôle de distribution et de repérage dans le territoire. La variété des codes informatifs et des chartes graphiques nuit à cette fonction, si bien que ce serait moins la quantité ou l'emplacement des signaux qui serait à revoir que leur harmonisation graphique.

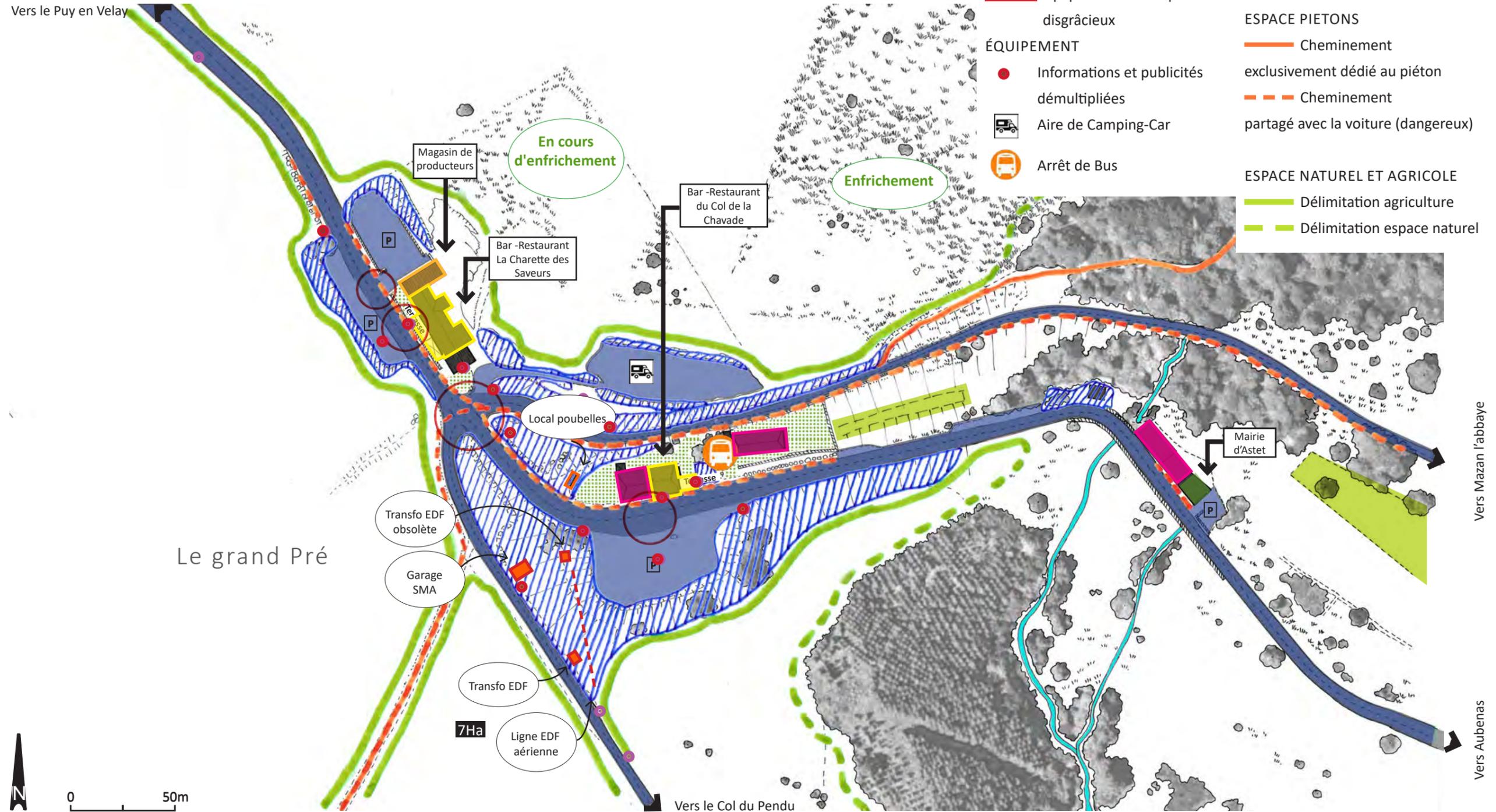
### ○ SIGNALÉTIQUE D'INFORMATION TOURISTIQUE



# ● ÉTAT DES LIEUX \ SYNTHÈSE DE L'ÉTAT DES LIEUX

## Synthèse des composantes du site

- |   |  |   |   |
|---|--|---|---|
| OCCUPATION DU BÂTI  |  | ESPACE DÉDIÉ À LA VOITURE   |   |
|  | Restauration                             |  | Route   |
|  | Vente de produits régionaux              |  | Stationnements                                  |
|  | Habitation                               |  | Talus et délaissés routiers                     |
|  | Bâtiment public                          |  | Franchissement dangereux                        |
|  | Equipement technique disgracieux         | ESPACE PIETONS  |   |
| ÉQUIPEMENT  |  |  | Cheminement exclusivement dédié au piéton       |
|  | Informations et publicités démultipliées |  | Cheminement partagé avec la voiture (dangereux) |
|  | Aire de Camping-Car                      | ESPACE NATUREL ET AGRICOLE  |   |
|  | Arrêt de Bus                             |  | Délimitation agriculture                        |
|   |  |  | Délimitation espace naturel                     |



## Synthèse du diagnostic

Paradoxalement, alors que le vocabulaire de « relais routier » domine le paysage du col de la Chavade, la **représentation mythique** prend souvent le pas dans l'esprit des gens, locaux ou de passage : c'est effectivement une **Porte d'entrée, un passage et un relais** d'un territoire à l'autre. Or cette charge symbolique du paysage indique d'emblée son potentiel et la prudence à employer dans sa transformation.

S'il partage avec les entrées de villes ou les plaines la **problématique contemporaine des seuils**, saturés de signes et voués aux aménagements disparates, la particularité de ce seuil est d'être non seulement **perché en rebord de plateau**, mais aussi clairement inscrit dans un **contexte rural et naturel**. Ceci contribue à sa posture emblématique. De même, la **RN102** revêt une importance et une signification particulière, puisqu'elle est la seule voie nationale à parcourir d'est en ouest le territoire ardéchois, pour **relier le Massif central à la vallée du Rhône**.

L'esthétique désuète des aménagements, l'incidence visuelle et sonore de la route et du stationnement des poids-lourds, la problématique de sécurité et de franchissement induite par la **configuration de carrefour**, représentent certes des enjeux à traiter, mais ils n'en demeurent pas moins constitutifs, en partie, de **l'identité avec laquelle ce site impose de composer**. Cette composition gagnera cependant à harmoniser les usages actuels et futurs, liés notamment aux **activités commerciales et de pleine nature, aujourd'hui reléguées sur le bas-côté de la route**.

**Le premier défi** auquel engage cette étude consiste selon nous à « magnifier » le caractère routier, intrinsèquement lié à l'histoire de ce col, par des **aménagements qui relèvent de l'ingéniosité davantage que de l'ingénierie**.

Parallèlement à la résolution des flux qui se rencontrent sur ce site, notamment avec le GR7 et la TransVTT, **le second défi est de transformer ce lieu de passage en halte**. Le col de la Chavade, sur l'axe majeur de la RN102, constitue d'ores et déjà un point d'entrée privilégié par les visiteurs du territoire des Monts d'Ardèche, mais il pourrait devenir **un véritable point d'appel**, en tant que site d'intérêt propre et de distribution vers les départs de randonnées, la station de ski de fond, le parcours artistique, etc.

Le développement de l'attractivité du site influe nécessairement sur le calibrage des stationnements et des équipements d'accueil d'une grande variété de publics. A cet égard, il nous semble important de **mesurer cette ambition à la capacité d'absorption du site en fonction d'une vocation clairement définie**.

Les parkings déployés à l'avant et à l'arrière des bâtiments témoignent d'une recherche d'épaisseur dans un site marqué par la Nationale. Ces espaces plans sont gagnés sur les pentes, par déblai ou remblai, sans contours bien définis. Ils révèlent en définitive le besoin de modeler tout en intégrant ces formes dans le paysage, sans qu'elles paraissent greffées ou grignotées. Le col est une sorte de sommet en creux qui, à force de nivellement, n'aura bientôt plus grand-chose d'un col. En termes de paysage, il est prioritaire de maintenir cette identité topographique, de souligner l'effet de bascule qui rend les vues exceptionnelles et de souligner la crête invisible du partage des eaux.

## Méthodologie

### RENCONTRES ET ENTRETIENS

→ Au stade de l'état des lieux, une première réunion a eu lieu le 6 juin 2017, afin de préciser et de cadrer les enjeux de la commande avec les élus de la commune d'Astet et le PNR des Monts d'Ardèche.

→ Une réunion intermédiaire s'est tenue le 28 juin 2017, avec les élus, propriétaires, commerçants et restaurateurs, mais aussi les représentants des services des routes et des activités de plein-air. Nous avons souhaité ne pas figer l'analyse, en rencontrant ce groupe de travail à mi-chemin de nos investigations de terrain. Cette rencontre s'est organisée autour d'un arpentage collectif du col, selon une lecture paysagère interactive, à partir des éléments de connaissance et de la sensibilité de chacun. Ceci a permis de se mettre tous ensemble dans une posture de paysagistes en partageant la démarche de description et de détermination des enjeux et potentiels du site.

→ Parallèlement, des entretiens individuels ont été menés avec les acteurs économiques du col intéressés et les habitants.

→ Enfin, un livret d'enquête a été réalisé sous forme de «boîte à idées» pour élargir la concertation à un public plus large et recueillir des informations supplémentaires.

### LA BOÎTE À IDÉES

→ La «boîte à idées» est un outil conçu spécifiquement pour informer les usagers du col sur la démarche de valorisation en cours et recueillir des points de vue diversifiés en complément des entretiens menés sur site.

→ Trois boîtes et soixante livrets-questionnaires ont été disposés en des lieux différents (Restaurant La Charette des Saveurs / Magasin de Producteurs / Auberge du Pas de l'Âne) sur une durée d'environ un mois et demi, entre juillet et août.

→ 25 questionnaires ont été remplis, permettant de recueillir un échantillonnage significatif d'usagers et d'avis concernant la valorisation du col, bien qu'insuffisant pour en tirer des conclusions réellement significatives.

Les cartes présentes dans le questionnaire n'ont pu être traitées en tant que telles, mais elles ont servi à interpréter les usages. Certaines ont été découpées, ce qui témoigne d'un intérêt pour l'usage des cartes sur le site...



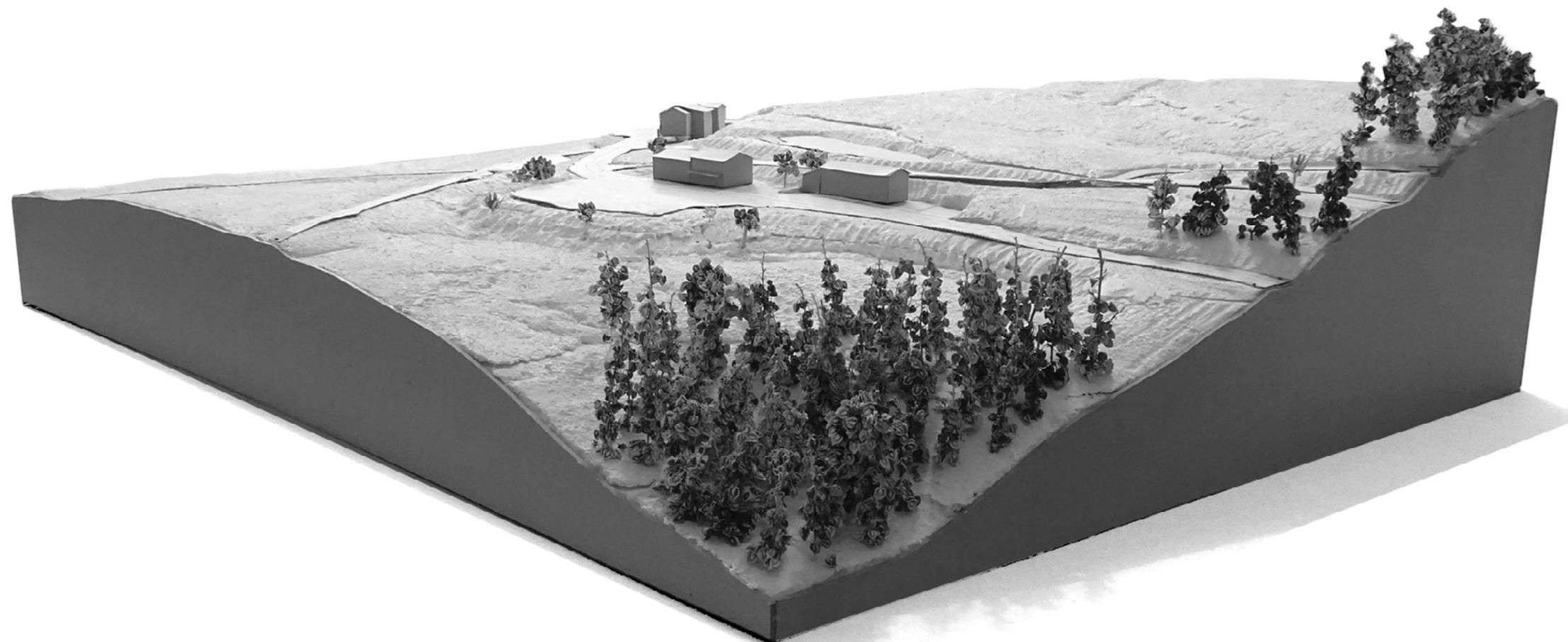
# ● ÉTAT DES LIEUX \ LA CONCERTATION

## Méthodologie

### LA MAQUETTE

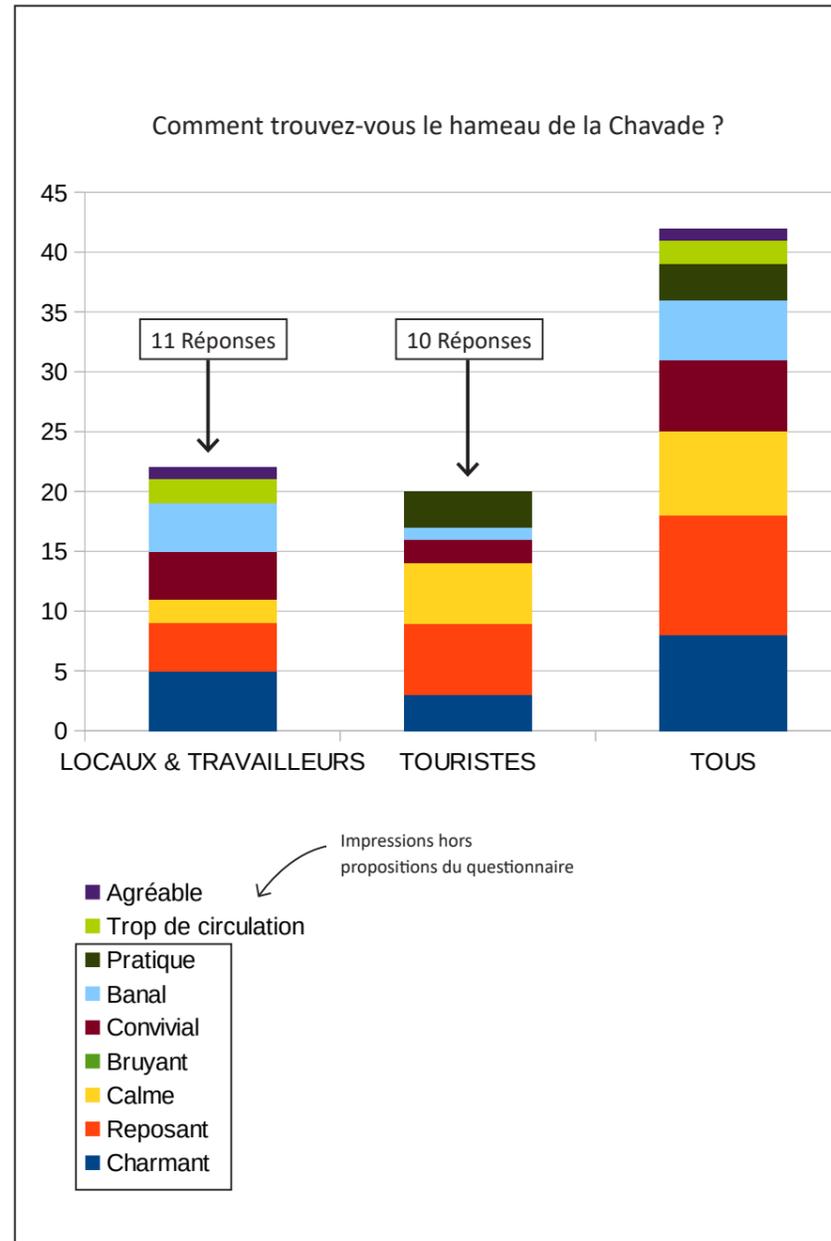
→ Au cours de la première phase, une maquette en trois dimensions a été réalisée. Cette maquette d'étude en polystyrène et carton, représentant la configuration actuelle de l'espace d'étude, a pour objectif de dépasser la vue en plan par une interprétation de la topographie, afin de faciliter la projection sur l'aire d'aménagement.

Cet outil de concertation permet d'opérer la transition entre l'état des lieux et la transposition des scénarios en phase 2.



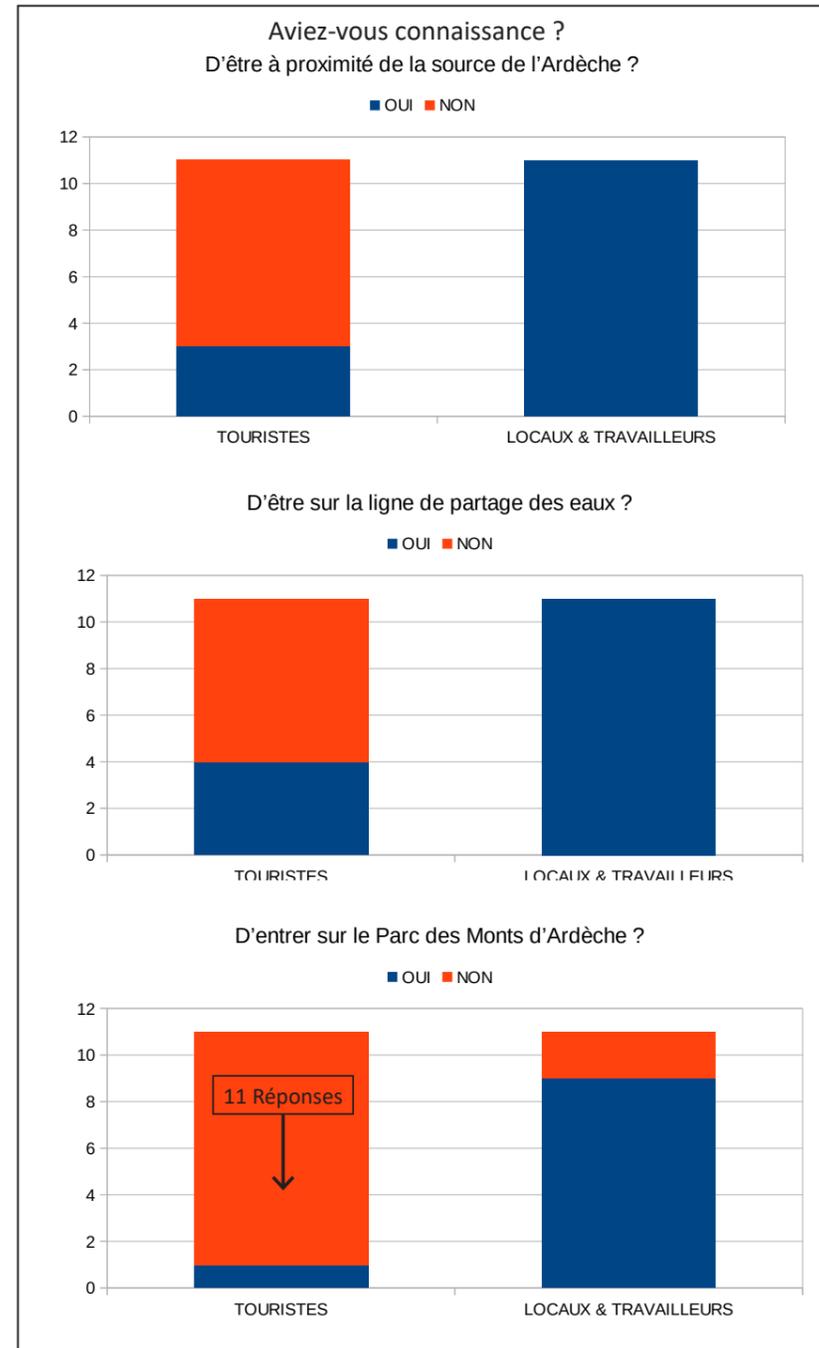
## Restitution de l'enquête menée sur le territoire

### LE RESENTI DU LIEU



→ Une perception plutôt positive du hameau : calme, reposant et charmant !

### LA CONNAISSANCE DU LIEU

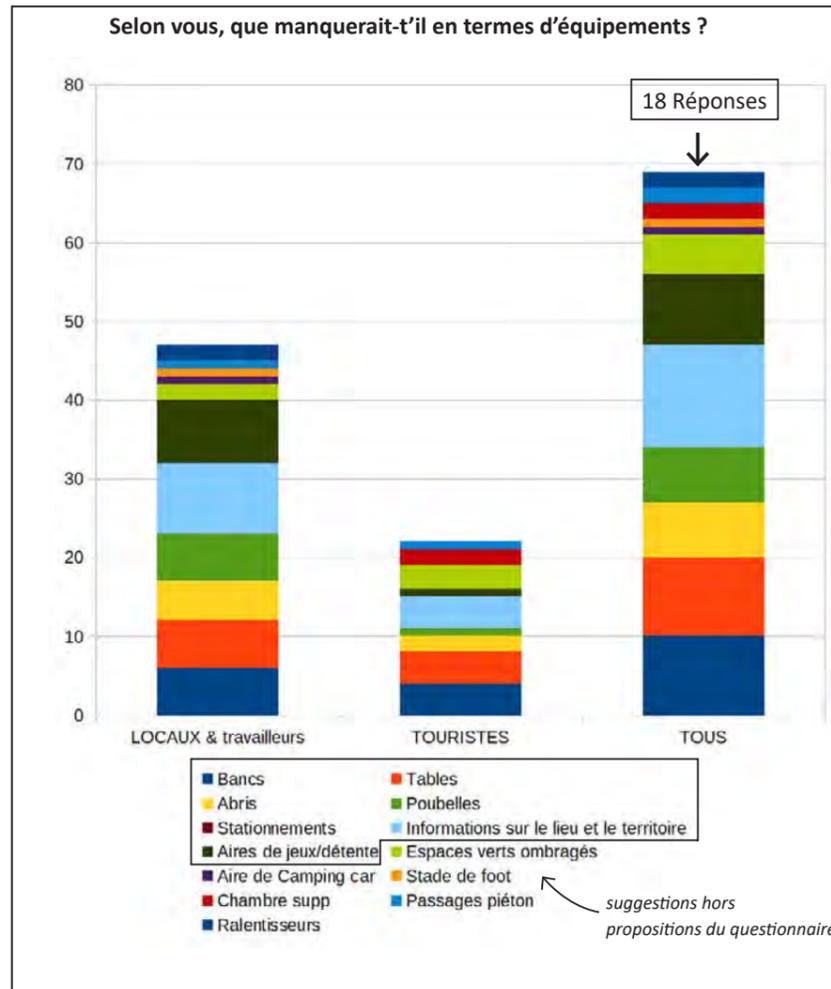


Les résultats des boîtes à idées ont permis d'enrichir le diagnostic et d'échanger avec le groupe de travail en fin d'analyse.

→ Des marqueurs forts du paysage, comme les sources de l'Ardèche ou encore la ligne de partage des eaux, sont peu connus par les gens de passage sur le col.

## Restitution de l'enquête menée sur le territoire

### LES ENJEUX D'ACCUEIL DU PUBLIC

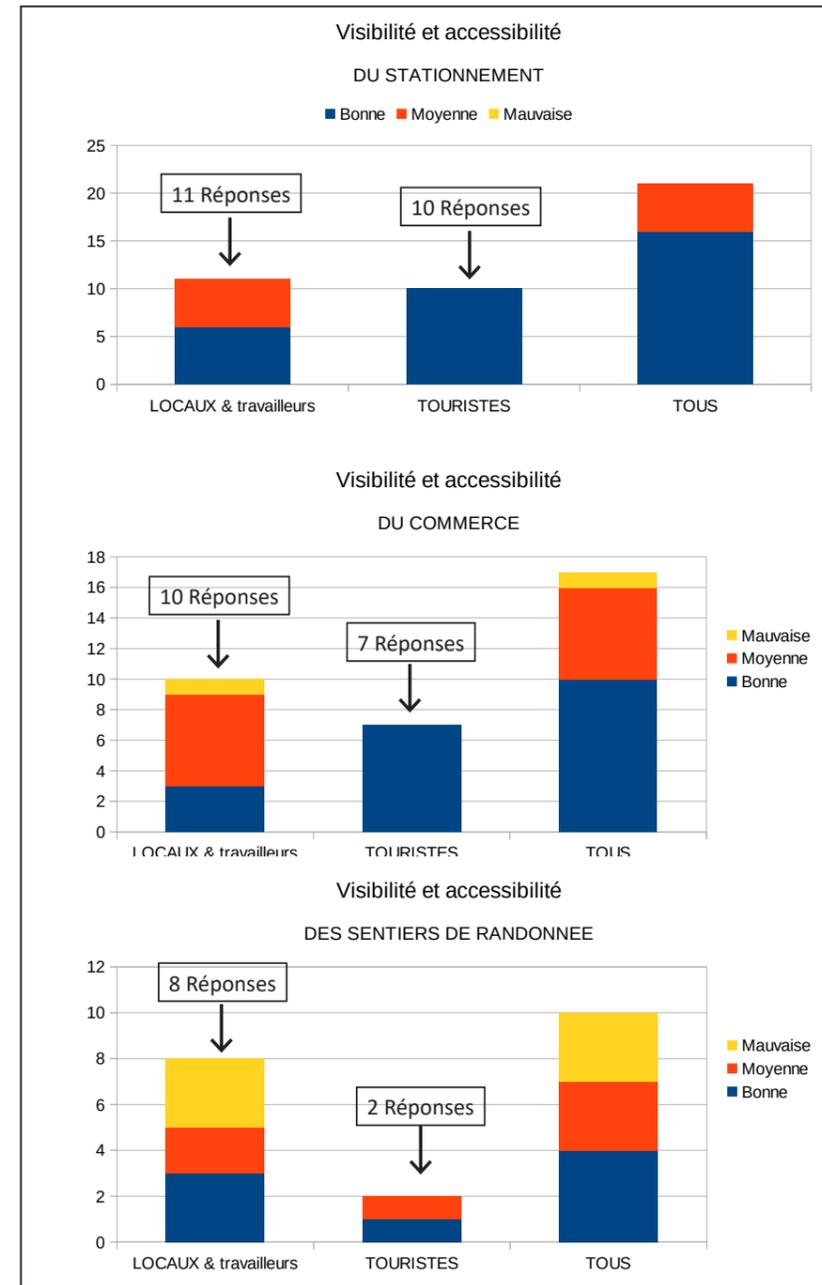


→ L'ensemble des équipements mentionnés sont jugés insuffisants, hormis les stationnements.

Le déficit en mobilier d'information, d'accueil et de détente est attesté dans des proportions équivalentes chez la population locale ou extérieure.

Le souhait d'espaces verts ombragés est également ressorti, alors que cette proposition ne figurait pas dans le questionnaire.

### LES ENJEUX DE SIGNALÉTIQUE



→ L'offre et l'accessibilité des stationnements sont jugées globalement bonnes.

→ La visibilité des commerces et restaurants paraît satisfaire les touristes, à l'inverse du ressenti des commerçants.

→ Le peu de réponses apportées sur l'accessibilité et la visibilité des sentiers témoigne sans doute de la faiblesse de fréquentation actuelle.



# PHASE 2 \

## PRINCIPES D' ACTIONS ET SCÉNARIOS \



# ● PRINCIPES D' ACTIONS ET SCÉNARIOS \ PRÉSENTATION

## Sommaire

### ● PRÉSENTATION

Sommaire  
Méthodologie

-

### ● RÉFLEXION SUR LES PARTIS DE VALORISATION

> 37 Schéma d'enjeux à l'échelle du Hameau  
> 38 Principe général  
Principes de valorisation

-

> 39  
> 40  
> 42

### ● CONCERTATION SUR LES SCÉNARIOS D'AMÉNAGEMENT

Résultat de la concertation avec les acteurs locaux > 46  
Résultat de la concertation avec les acteurs institutionnels > 47

-

(Scénarios concertés en annexe)



RN102 au col de la Chavade

## Méthodologie

### RÉFLEXION SUR LES PARTIS DE VALORISATION

À l'issue du diagnostic, la deuxième phase a consisté à définir des intentions et des gestes de transformation, visant à préserver ou à augmenter les ressources de différentes natures identifiées sur le site.

Ces intentions s'appuient sur les enjeux identifiés en amont. Elles ont été illustrées par un corpus de références ciblées, permettant d'imaginer les vocabulaires opportuns pour répondre aux enjeux de valorisation paysagère, concernant notamment :

- le traitement des abords de la RN102.
- le traitement des parcours, sentiers, accès et stationnements.
- l'implantation potentielle d'une plateforme en belvédère.
- une stratégie d'organisation de la signalétique.

### CONCERTATION SUR LES SCÉNARIOS D'AMÉNAGEMENT

À ce stade, il était essentiel de laisser libre cours à des hypothèses qui s'affranchissent des contraintes foncières et des usages privatifs actuels. Les scénarios, délibérément schématiques et accompagnés de coupes de principes, ont ainsi permis de d'explorer différentes possibilités avec les acteurs concernés, d'évaluer la cohabitation des propositions avec les usages et les pratiques en place, de susciter le désir ou la désapprobation à ce stade de co-construction. L'intention n'étant pas de figer tel ou tel aspect du projet, mais bien plutôt d'engager les parties prenantes sur les éléments de programme connus ou à redéfinir.

Les trois variantes détaillées ne suivent pas un ordre de préférence en termes de propositions, mais plutôt une déclinaison des partis d'aménagement selon une répartition différente des usages. Celles-ci sont présentées en annexe.

### SYNTHÈSE DE LA CONCERTATION

La concertation menée à plusieurs niveaux, avec les acteurs économiques et propriétaires d'une part et les acteurs institutionnels d'autre part, s'est traduite par des retours constructifs qui sont exposés en synthèse de cette phase.

## Schéma d'enjeux à l'échelle du Hameau

LÉGENDES DU PLAN PRÉSENTÉ EN PLANCHE SUIVANTE

### TRANSFORMER UN LIEU DE PASSAGE EN HALTE

→ Valoriser les activités commerciales (restauration/magasin de producteurs/aire de camping-car) et les activités de pleine nature **aujourd'hui reléguées sur le bas-côté de la route.**

→ Réduire les signaux visuels et "objets" disséminés dans le paysage **pour orienter, diriger et informer les visiteurs sans "encombrer" le col.**

- **Accueillir un public diversifié :**

→ Créer des espaces d'aménité de (pause, abri, découverte...) et intégrer une réflexion sur la gestion de ces espaces.

→ Prévoir des équipements spécifiques pour l'accueil du public (points d'eau, toilettes, poubelles...) adaptés aux contraintes techniques et à l'ambiance d'un site de montagne.

- **Inciter à la découverte du patrimoine naturel et culturel du territoire :**

→ Révéler la diversité des milieux caractéristiques de la Montagne ardéchoise.

→ Orienter vers le patrimoine naturel et culturel de proximité (sources de l'Ardèche et de l'Espezonnette, hêtraies, ponts, ruines, points de vue sur les vallées, etc.)

→ Affirmer la ligne de partage des eaux qui traverse le site.

### MAGNIFIER LE CARACTÈRE ROUTIER

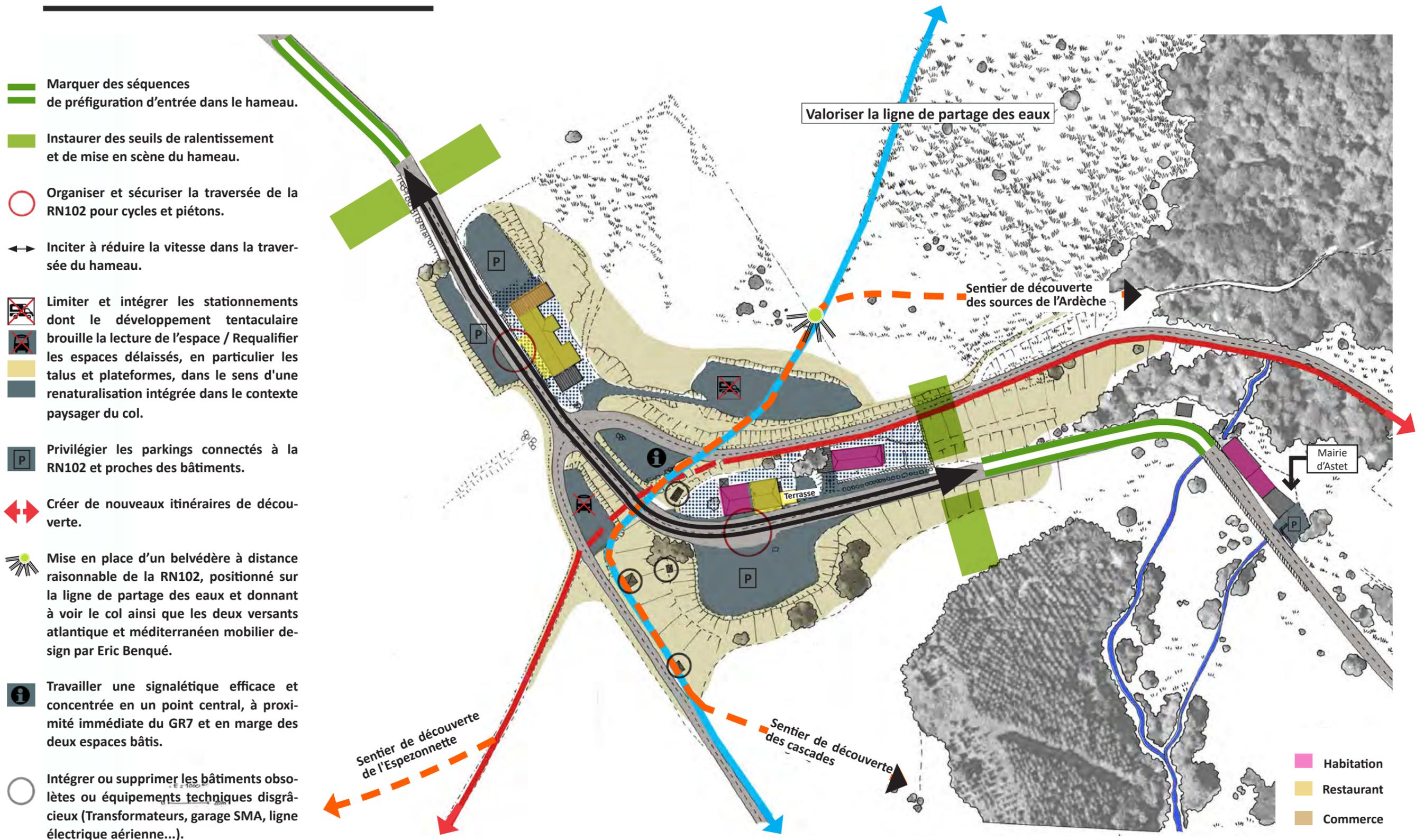
→ Adoucir le caractère technique de la RN tout en respectant les contraintes d'entretien de la route et la réglementation technique des aménagements routiers dans le projet paysager.

→ Simplifier la lisibilité du carrefour routier pour en améliorer la fluidité et l'intégration dans le paysage du col.

→ Favoriser les différents modes de déplacement sur le col (piétons, randonneurs, skieurs, cyclistes, routiers, automobilistes...).

# ● PRINCIPES D' ACTIONS ET SCÉNARIOS \ RÉFLEXION SUR LES PARTIS DE VALORISATION

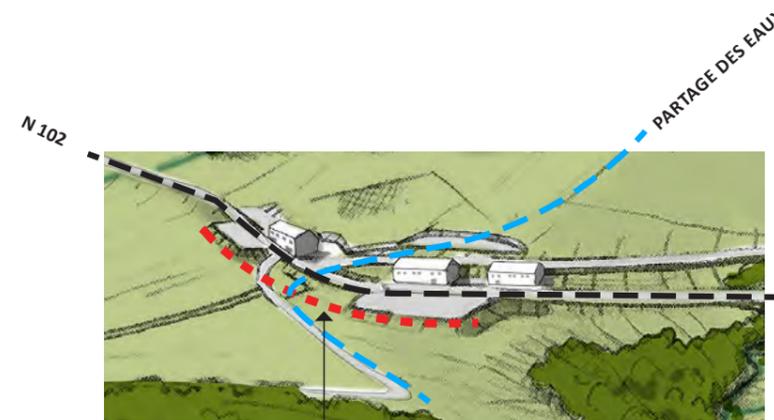
## Schéma d'enjeux à l'échelle du Hameau



# ● PRINCIPES D' ACTIONS ET SCÉNARIOS \ RÉFLEXION SUR LES PARTIS DE VALORISATION

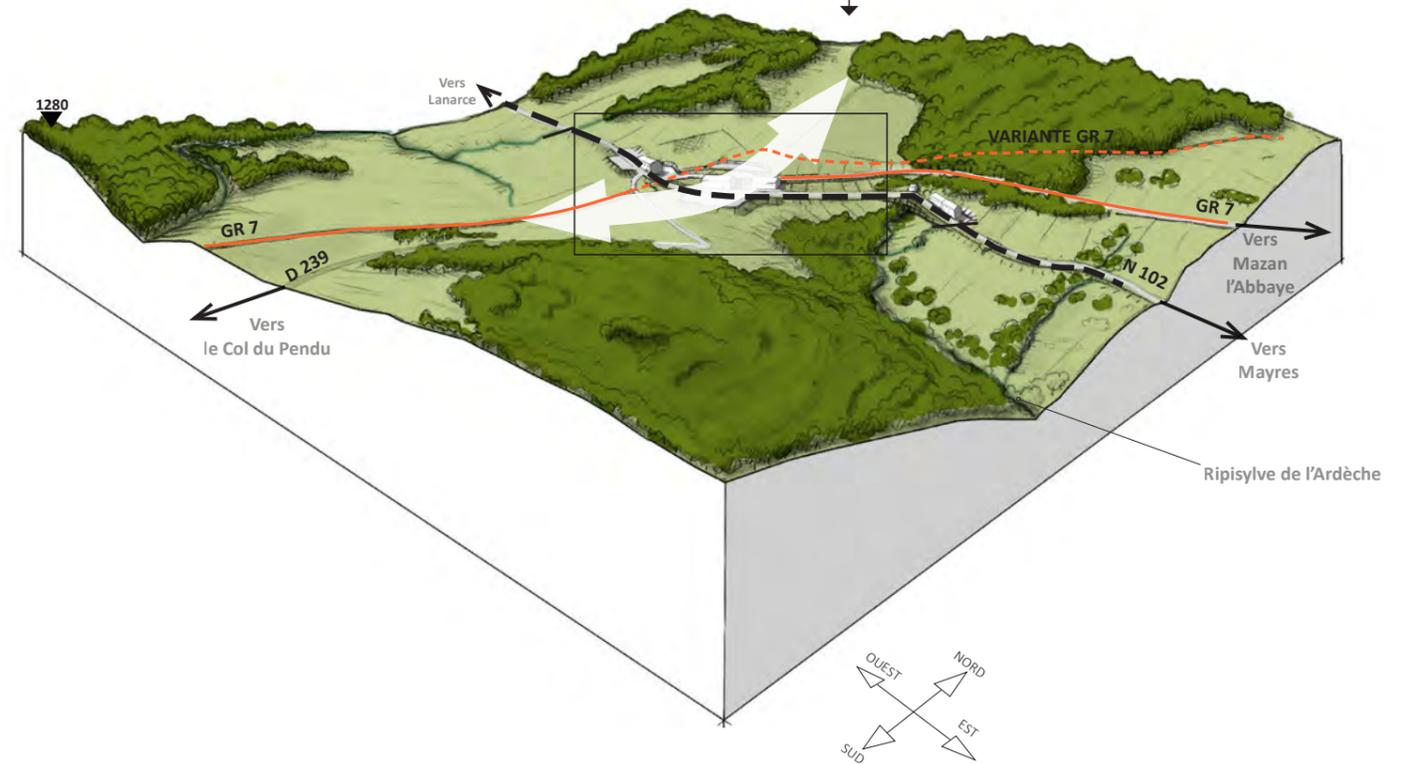
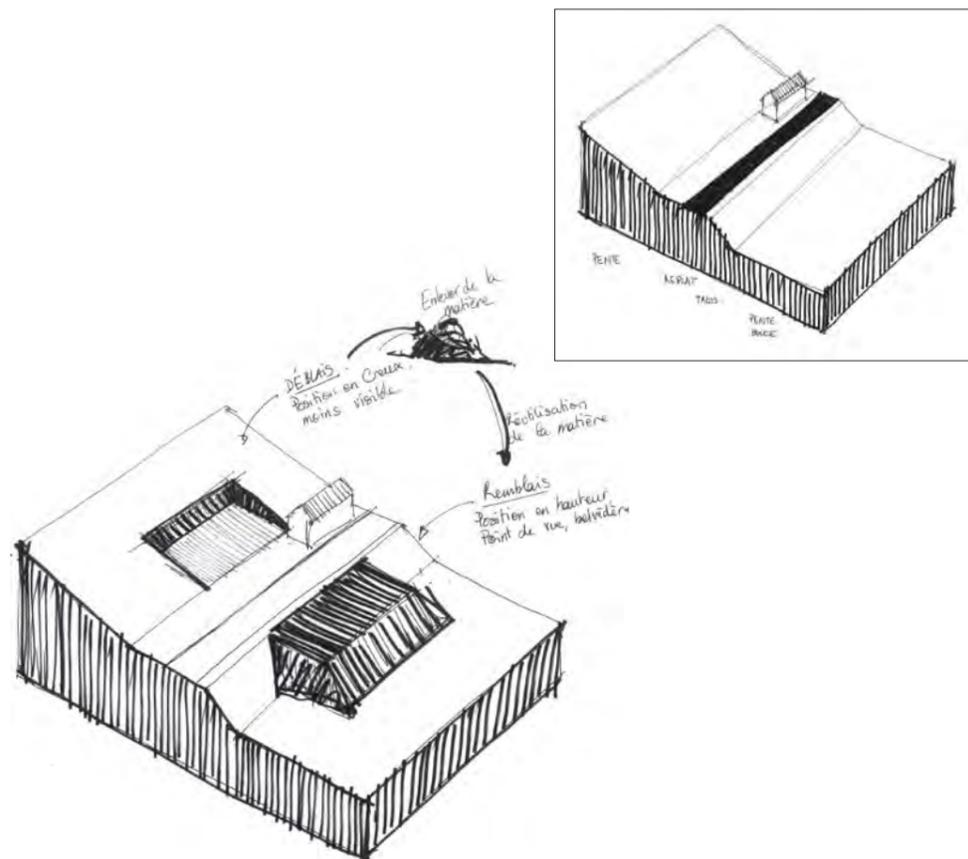
Principe général : Remodeler le col dans son épaisseur

L'approche du paysage se réfère ici à l'idée de modelage, pour mettre en avant le socle, mesurer les déplacements de matière à l'échelle du col, aménager selon les lignes de force du relief et la position du corps dans cet espace. Les principes d'économie de projet sont à privilégier, à travers l'usage de matériaux peu coûteux, le recyclage des déblais sur place ou sur les chantiers environnants, la réversibilité des parkings, tout en affirmant une esthétique claire du dessin des aménagements.



RETROUVER UNE COHÉRENCE DANS LES MODELÉS BORDANT LA RN102

- > AMÉLIORER LA LISIBILITÉ DE LA STRUCTURE ESSENTIELLE DU COL
- > MATÉRIALISER LA LIGNE DE PARTAGE DES EAUX EN LIEN AVEC LE GR 7
- > HARMONISER LES RIVES DE LA RN 102 ET RENFORCER LE CARACTÈRE PITTORESQUE DE LA ROUTE DU COL

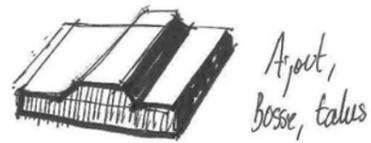


# ● PRINCIPES D' ACTIONS ET SCÉNARIOS \ RÉFLEXION SUR LES PARTIS DE VALORISATION

## Principe général : Structuration des modelés

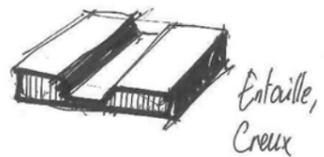
Le principe général de structuration des modelés doit permettre de mettre en avant le socle, de mesurer les déplacements de matière à l'échelle du col, d'aménager enfin selon les lignes de force du relief et la position du corps dans cet espace. L'approche sculpturale de cette ligne de partage des eaux pourrait être qualifiée de géographie événementielle, proposant une expérience attrayante et identifiable à l'échelle du col.

### LA DORSALE

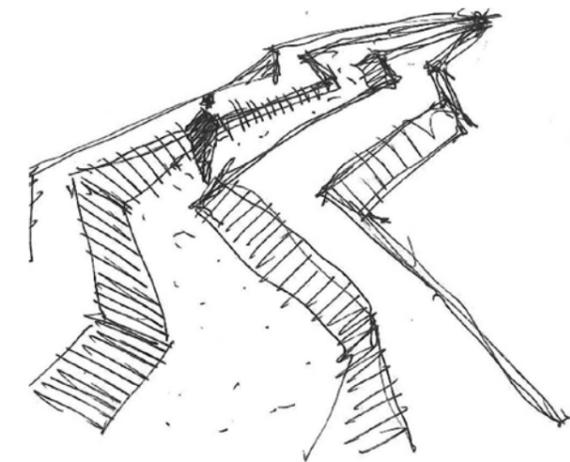
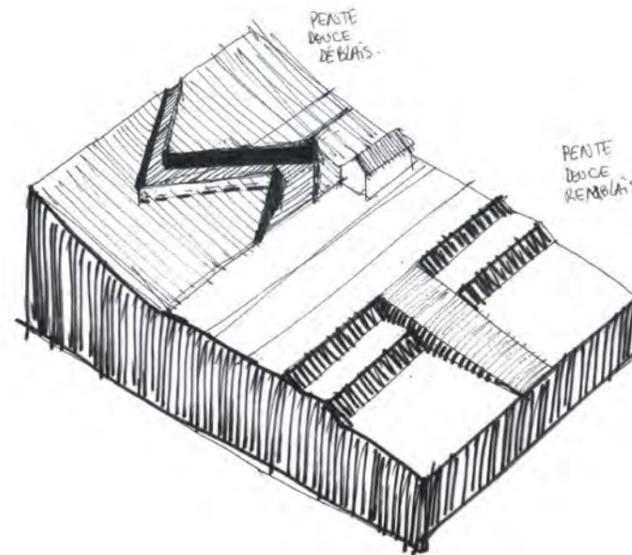
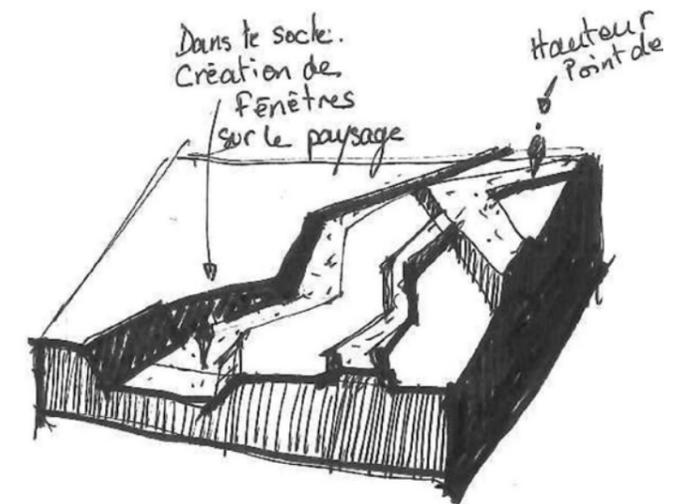
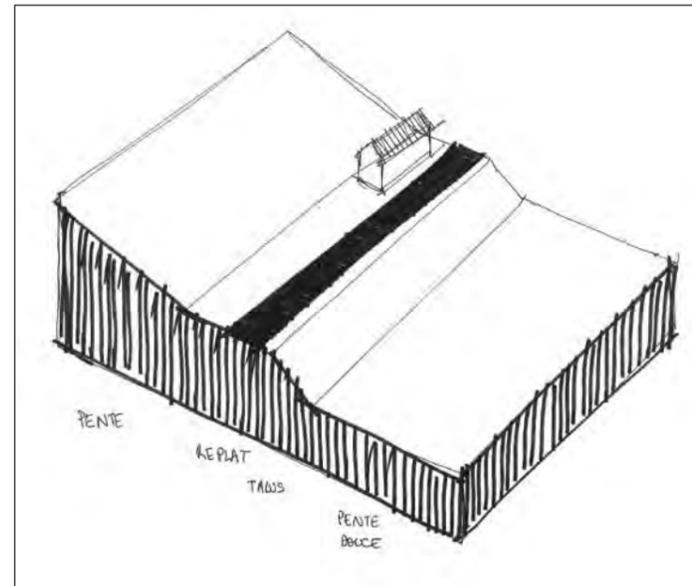


Ajout,  
bosse, talus

### LA FAILLE



Entaille,  
Creux



# ● PRINCIPES D' ACTIONS ET SCÉNARIOS \ RÉFLEXION SUR LES PARTIS DE VALORISATION

## Principes de valorisation : Matérialiser la ligne de partage des eaux

Cheminer sur le partage des eaux est un acte symbolique fort qui prend sens sur le col, à condition d'en souligner le contour. La simple insertion d'un chemin dans un vaste paysage, par les différences de niveaux, de couleurs et de matières, la forme du tracé, peut donner une ampleur inattendue à ce qui l'entoure.



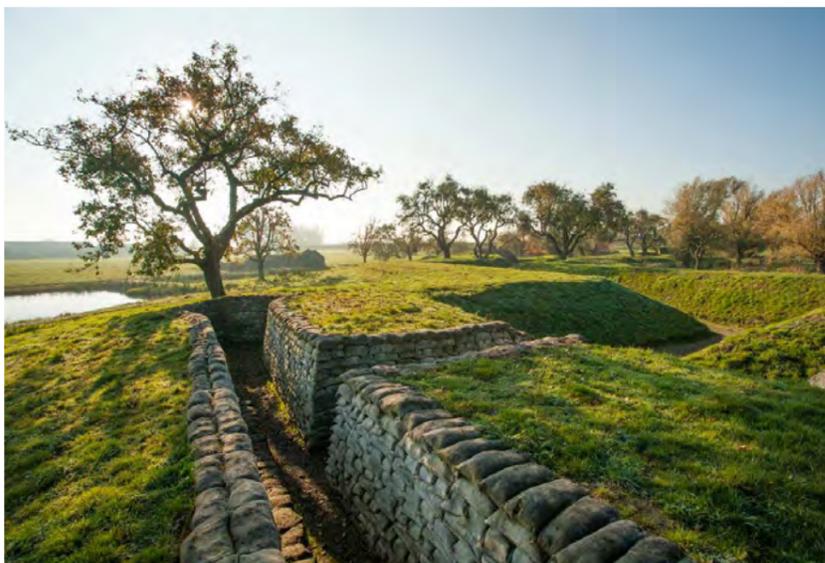
Green Road Works REDscape  
Photo: Andreas Mulder (REDScape) and Philip van Roosmalen (drone images)



Pedra tosca RCR Architect Olot Espagne.



Pedreira Do Campo m-arquitectos  
Photo: Artur Silva



Green Road Works REDscape  
Photo: Andreas Mulder (REDScape) and Philip van Roosmalen (drone images)

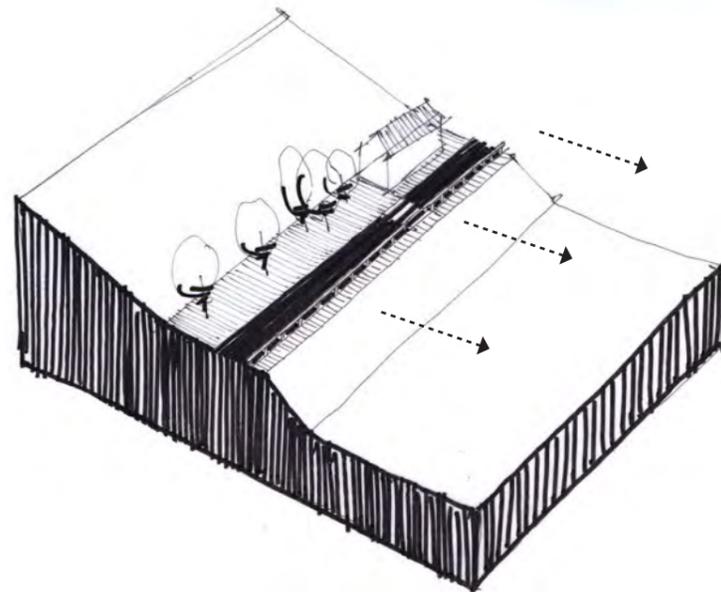
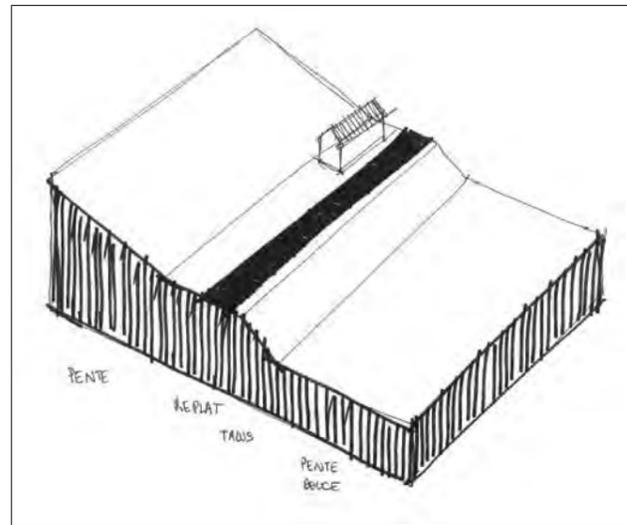


Cap de Creus, Agence EMF, Espagne 2010.

# ● PRINCIPES D'ACTION ET SCÉNARIOS \ RÉFLEXION SUR LES PARTIS DE VALORISATION

## Principes de valorisation : Accentuer le caractère pittoresque "montagnard" de la RN102

La RN102 revêt clairement un caractère de route de montagne dans la séquence entre Mayres et la Chavade, dont le col constitue le point de départ ou d'arrivée. À ce titre, une attention particulière doit être portée au vocabulaire employé pour traiter les accotements de la route nationale sur le passage du col, correspondant au paysage vernaculaire et au rôle de seuil de la Montagne ardéchoise. Les qualités esthétiques doivent par ailleurs s'accorder aux contraintes de sécurité des automobilistes, ainsi que des piétons.



Les parapets en pierre confortant la route du côté de la vallée ardéchoise forment un socle qualitatif en lien avec les ambiances vernaculaires de montagne.



Les glissières bois, régulièrement employées sur la montagne ardéchoise, sécurisent les automobilistes tout en respectant les qualités esthétiques du paysage et la sécurité des piétons.



Présence de nombreux murs de soutènements en pierre sur le parcours de la RN 102.

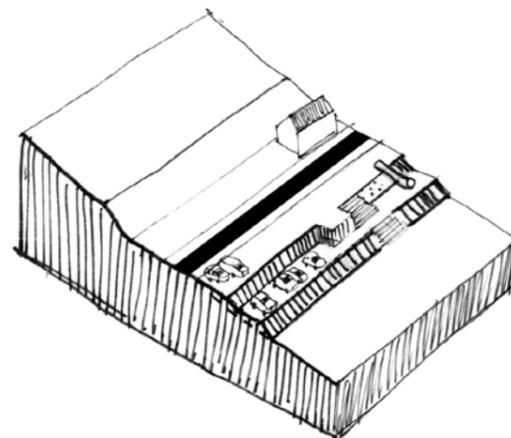
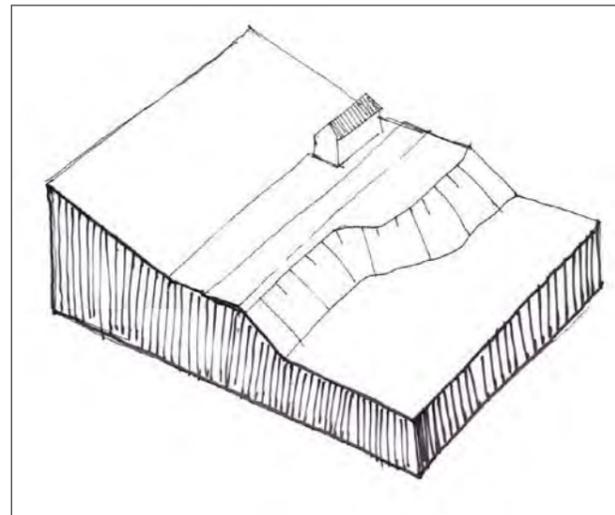


Ray Pic : cheminement en graviers et bordures pierre entre le parking et l'entrée du site.

# ● PRINCIPES D' ACTIONS ET SCÉNARIOS \ RÉFLEXION SUR LES PARTIS DE VALORISATION

## Principes de valorisation : Investir les talus

Les talus, souvent considérés comme des résidus d'aménagements techniques sont à considérer comme des espaces à investir en lien direct avec le stationnement. Il peut être intéressant d'occuper ce dénivelé qui peut devenir point de vue, espace de circulation ou encore terrain de jeu.



Parque bicentenario de la infancia, Agence Elemental, Chili 2012.



Fort Honswijk, OKRA, 2009



Belvédère de Geiranger, Norvège.



Aire de repos de la route touristique d'Eggum, Agence Snohetta, Lofoten (Norvège) 2007.

# ● PRINCIPES D' ACTIONS ET SCÉNARIOS \ RÉFLEXION SUR LES PARTIS DE VALORISATION

## Principes de valorisation : Informer, signaler, marquer le paysage

La signalétique sur le site peut avoir une présence affirmée puisque le col a un rôle directionnel et informatif à jouer sur ce territoire. Le mobilier doit néanmoins s'intégrer à l'horizon et non l'obstruer, se rapprocher du sol et du ciel dans une relation au paysage. L'information signale et fait signe. En ce sens, des éléments érigés peuvent être bienvenus en points de repère sur un espace soumis à un fort enneigement en hiver, susceptibles en outre de sculpter la burle, phénomène typique de la montagne ardéchoise.



Wald Berlin Klima, hochC Landscape Architects



Aire de repos de la Lozère de nuit



Belvederes Drentsche Aa Strootman Landscape Architects 2007 2010



Algaida Path ACTA Javier Lopez & Ramon Pico



Belvederes Drentsche Aa Strootman Landscape Architects 2007 2010

# ● PRINCIPES D' ACTIONS ET SCÉNARIOS \ CONCERTATION SUR LES SCÉNARIOS D'AMÉNAGEMENT

## Résultat de la concertation avec les acteurs locaux

La démarche d'association des acteurs s'est concentrée au premier chef sur les acteurs économiques et propriétaires locaux, afin d'instaurer un rapport de confiance à l'égard du programme d'actions et d'évaluer concrètement la faisabilité d'un projet sur le col. Cette démarche a eu pour effet de soulever de nombreux désirs et blocages significatifs pour envisager un programme de valorisation sur le col. Les principales remarques synthétisées ci-dessous sont issues de la présentation des trois scénarios développés en annexe.

### RENCONTRES

→ À l'issue de l'état des lieux, une réunion a été organisée le 9 octobre 2017, afin de synthétiser les enjeux du site avec les élus de la commune d'Astet, le PNR des Monts d'Ardèche et les parties-prenantes qui ont pu être présentes. Les échanges ont permis d'affiner les propositions des trois scénarios, vers un scénario préférentiel destiné à être à nouveau débattu.

Sur la question des toilettes, il serait éventuellement envisageable d'en autoriser officiellement l'accès côté Marché de producteurs (selon P. Galliana).

Ok pour le principe structurant « N102, la rue partagée »

Ok pour des alignements d'arbres sur les séquences d'entrée du hameau / Séquence Mairie à intégrer dans l'aire d'aménagement.

Remodelage du talus, qui permettrait d'intégrer du stationnement en niveau inférieur et de libérer la vue sur la vallée de l'Ardèche.

Préserver les espaces arrières (privés, intimes) des restaurants / ne pas créer de vues à proximité.

Inutile de développer du stationnement poids-lourds côté Restaurant Belin.

Ok pour une matérialisation de la ligne de partage des eaux « en dorsale », avec un sentier accessible aux personnes à mobilité réduite jusqu'au belvédère. Toutefois cet aménagement étant situé sur la parcelle de M. Robin réservée à la chasse, il sera préférable de positionner le belvédère en limite de sa parcelle, sur celle de A. Belin.

Optimiser le talus de la D237 sous l'aire actuelle de camping-cars (terrain départemental) pour y créer un accès doux vers le belvédère (suggestion d'A. Belin).

Vérifier auprès de la DIR les contraintes déneigement en lien avec la création de bordures et de plateaux surélevés sur la RN102.

Ok pour imaginer un déplacement de l'aire de camping-cars si le nouvel emplacement conserve une vue intéressante / La libération des usages de stationnement en plein coeur du site permettrait de maintenir ces espaces ouverts, dégagés, et ainsi de donner une meilleure lisibilité à la ligne de partage des eaux / le traitement de celle-ci pourrait alors accueillir des usages récréatifs, ainsi qu'un observatoire des étoiles (idée suggérée par A. Belin).

Ok pour un point Infos multifonctionnel (comprenant abri, toilettes publiques, local poubelles), en position centrale sur le site. Problématique de la gestion/entretien à traiter ...

Ne pas supprimer de stationnement poids-lourds côté Restaurant Alice. L'idée de ne pas réduire l'emprise du stationnement de ce côté est unanimement défendue. Elle pourrait même être augmentée par un remodelage du talus, qui permettrait en outre de libérer la vue sur la vallée de l'Ardèche depuis le parking (voir scénario 1).

Ok pour le développement des sentiers autour du GR7 / Vérifier avec SMA.

Sur la question d'un Point Infos, A. Belin rappelle qu'il a proposé à l'Office de Tourisme de Lanarce la mise à disposition d'une partie de son bâtiment actuellement inoccupée, pour y installer un point d'accueil (proposition qui n'a pas trouvé suite à l'époque...).

Scénario 1 : Maintenir les usages en place

Scénario 2 : Stationnement des voitures au coeur du col

Scénario 3 : Les piétons au coeur du col

# ● PRINCIPES D' ACTIONS ET SCÉNARIOS \ CONCERTATION SUR LES SCÉNARIOS D' AMÉNAGEMENT

## Transition avec les acteurs institutionnels

En définitive, les échanges très riches sur les potentiels de valorisation du col restent soumis à une question centrale, à savoir : de quelle manière engager la mise en œuvre et assurer la gestion « d'espaces publics » sur des espaces privés ?

Au regard de cet enjeu et après avoir évalué les contraintes foncières et les motivations des propriétaires en première étape de concertation, il est apparu nécessaire d'impliquer les acteurs institutionnels susceptibles de participer à la définition et au financement d'un projet public.

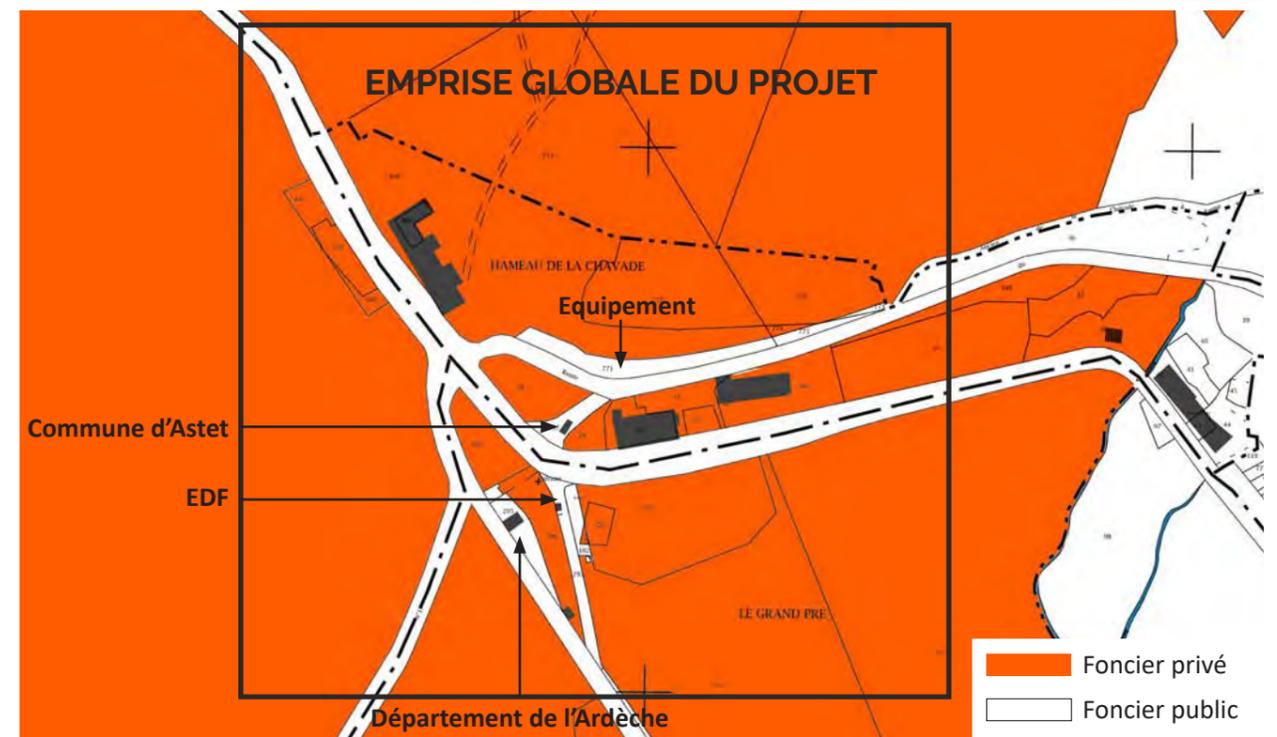
Outre le Service des Routes (DIR) et le Syndicat de la Montagne ardéchoise (SMA), conviés dès le démarrage de l'étude, les acteurs institutionnels ont été associés à un moment où les éléments de diagnostic étaient produits et où l'on pouvait, à la lumière des contraintes et des potentiels dégagés de l'analyse et des échanges constructifs menés en amont, envisager les enjeux et les modalités de valorisation du col du point de vue des services concernés.

Des remarques essentielles ont ainsi été formulées sur les objectifs d'un projet global et les premières hypothèses de valorisation. Celles-ci sont présentées en planche suivante.

### RENCONTRES

→ Une première réunion a été organisée le 14 février 2018 avec la DDT, représentée par Laure Vigneron et la Paysagiste-Conseil, Mme CHAUVAC, pour présentation de l'ensemble de la démarche, suivie d'une visite sur site.

→ Une réunion d'étape spécifiquement dédiée aux acteurs institutionnels s'est ensuite tenue le 19 juillet 2018, permettant de recueillir les remarques et suggestions exposées ci-après.



# ● PRINCIPES D' ACTIONS ET SCÉNARIOS \ CONCERTATION SUR LES SCÉNARIOS D'AMÉNAGEMENT

## Résultat de la concertation avec les acteurs institutionnels

### SUR LES OBJECTIFS D'UN PROJET GLOBAL

### SUR LES PREMIÈRES HYPOTHÈSES DE VALORISATION

DDT/D TSA

> Afficher clairement la dimension avant tout « paysagère » et la finalité du projet, à savoir de « s'arrêter en sécurité pour découvrir le col », pour que les collectivités locales se saisissent de l'opportunité d'un projet public potentiel et engager la recherche de financements complémentaires, permettant de pallier à ses capacités financières.

> Être vigilant à éviter « trop d'aménagements », attention à ne pas « rajouter de l'objet » sur un paysage qui se suffit à lui-même.  
 > Prendre en compte l'usage routier du site : il faut être factuel, même si l'on crée quelque chose sur ce col, on ne pourra pas passer à 30 km/h sur un itinéraire de transit. Tout ce qui se rapporte à des aménagements "urbains" est à proscrire.  
 > Option « glissières bois » : de nombreux exemples de sites de montagne aménagés avec glissières bois existent, et montrent que cette option pourrait apporter un plus qualitatif et paysager, tout en respectant des contraintes fonctionnelles/normatives.  
 > Les cheminements piétons doivent être marqués : envisager peut-être un marquage au sol par un système de couleurs différentes, à défaut de bordures construites.  
 > Option « bouquets d'arbres » : Il n'est pas sûr qu'ils fonctionnent dans l'objectif de ralentissement, d'autant que l'intérêt du projet est de valoriser les grandes étendues offertes par le site.

DIR

> L'esprit du projet doit demeurer public, ce qui pourrait se traduire dans la réflexion par un schéma d'intentions qui ne se « bloque » pas aux contraintes foncières et aux usages privés actuels.

> Les hypothèses de valorisation ne peuvent pas proposer des vitesses de circulation, question sur laquelle seuls les services de la DIR ont pouvoir de décision  
 > Toutes hypothèses de « trottoirs » sont à exclure, car impossible à mettre en œuvre avec les contraintes des déneigeuses, même en respectant une largeur minimum et réglementaire de voie de 6,80 m.  
 > Option « glissières bois » : difficile à mettre en œuvre (contraintes normatives difficiles auxquelles s'ajoute la question d'un entretien compliqué, lié notamment aux contraintes climatiques, et à la pérennité des matériaux face à l'usage massif de sel en période hivernale).  
 > Option « bouquets d'arbres » : non souhaitable pour des raisons de sécurité, et possible seulement si un recul de 4m minimum est respecté par rapport à la voie.

CC

> Il est important aussi de ne pas figer la présence du bâti et des activités en fonction des activités existantes.  
 > Etendre l'objectif de découverte du col à celle du plateau ardéchois dans son ensemble. Le Col de la Chavade est une introduction à ce vaste territoire de la Montagne d'Ardèche et un site stratégique de promotion.

> Veiller à ce que l'objectif ne soit pas qu'un « aménagement artistique », mais bel et bien un projet de développement local et d'aménagement du territoire, avec du contenu. Les partis d'aménagement doivent être en cohérence avec une démarche de développement local et de développement durable, dans la continuité des commerces en place (magasin de producteurs locaux...).  
 > Il est important que le contenu d'équipements futurs d'interprétation et d'information puisse livrer un propos traduisant l'appartenance du col à deux grandes entités (situées de part et d'autre du col), dont l'entité Montagne. Valoriser notamment la grande diversité des patrimoines naturels (faune, flore et géologie).  
 > Des panneaux d'interprétation pourraient être envisagés à proximité immédiate de la plateforme belvédère.  
 > Option « bouquets d'arbres » : risque de compromettre les qualités intrinsèques du site, à savoir ses grandes échappées visuelles. En revanche, il n'est pas à exclure l'implantation d'arbres permettant d'offrir des sites d'accueil du public ombragés, car beaucoup de gens s'y arrêtent pour pique-niquer.

SMA

> Profiter effectivement du projet pour valoriser la grande diversité faune/flore/géologie du territoire.  
 > Le site est stratégique : il marque l'entrée sur le territoire de montagne, vers les pratiques de sports et d'itinérances propres à la montagne, comme la Grande traversée nordique.

> Le site possède un potentiel intéressant de découverte et de valorisation : comme le sentier de découverte des sources de l'Ardèche, qui reste néanmoins une hypothèse ; il reviendra ensuite au SMA la décision de valoriser ou pas ce sentier, selon ses capacités financières.  
 > 90 % des itinérants parviennent au site du Col par le nord : valoriser le point de vue depuis le nord paraît ainsi pertinent, rendre le site lisible dans son fonctionnement aussi pour les usagers piétons/vélos/ski...,  
 > Penser à sécuriser les traversées et circulations.  
 > Attention aux eaux de ruissellement qui, notamment lors d'épisode cévenoles, pourraient remettre totalement en question le principe de chemin « en creux » ou « en sillon » (montée vers le belvédère).



# PHASE 3 \

## STRATÉGIE ET PROGRAMME D' ACTIONS \



*... Dépasser le « pas de porte » de chacun pour faire du hameau de la Chavade une « porte d'entrée » majeure de la montagne ardéchoise.*

# ● STRATÉGIE ET PROGRAMME D' ACTIONS \ PRÉSENTATION

## Sommaire

### ● LA STRATÉGIE DE VALORISATION

Schéma d'intentions à l'échelle du col de la Chavade  
Schéma d'intentions à l'échelle du Hameau  
Actions à envisager

> 52  
> 54  
> 58

### ● ESQUISSE : VARIANTES D'AMÉNAGEMENT

Esquisse variante 1  
Esquisse variante 2  
Illustration des principes par secteurs

> 59  
> 60  
> 61

### ● PROGRAMME OPÉRATIONNEL CHIFFRÉ

Estimation pour la variante 1  
Estimation pour la variante 2

> 68  
> 70



RN102 au col de la Chavade

## Les intentions générales

Sur la base des principes concertés en phase intermédiaire, une stratégie a pu être élaborée, qui synthétise les préoccupations de chacun quant au devenir du col. Il apparaît que deux échelles doivent être prises en compte dans sa valorisation, celle du col et celle du hameau. En effet, le col de la Chavade se définit par une épaisseur qui ne se réduit pas à la simple traversée de la RN102. En intégrant cette double échelle, la halte envisage différents types de pauses et d'usages, et prend véritablement un sens de seuil de découverte.

Les intentions majeures qui se dégagent à cette échelle sont de :

- Faire du col de la Chavade une entrée majeure sur l'Ardèche méridionale et une évocation puissante pour les Ardéchois et les visiteurs du territoire, un haut-lieu d'échanges, de transition entre les habitants des hautes terres du plateau et des vallées, ainsi que de partage entre les eaux qui courent vers l'Atlantique ou la Méditerranée.

- Créer un espace de Halte sur le col, en incitant au ralentissement de la circulation sur la RN102 dans le parcours du hameau et l'aménagement d'espaces d'accueil et de parcours dans l'épaisseur du partage des eaux et du GR7. Le principe de halte s'étend de la pause courte à des durées plus importantes, liées aux promenades proposées sur le secteur ou encore au stationnement des camping-cars.

- Révéler la diversité des milieux caractéristiques de la montagne ardéchoise, en développant les possibilités de parcours et de boucles autour du GR7 et du GRP, ainsi que des éléments d'interprétation sur les éléments perceptibles autour du col.

Les trois parcours thématiques identifiés s'appuient sur des éléments patrimoniaux et paysagers qui jalonnent et rythment la marche. Ces boucles autour du col s'appuient sur un réseau de chemins existants, pour lesquels des actions d'ouverture au public ou de réouverture suite à l'enfrichement doivent être envisagés. Certains tronçons seraient à créer en partenariat avec le SMA pour assurer la cohérence, la connexion et le bouclage fin des parcours.

## Schéma d'intentions à l'échelle du col de la Chavade

LÉGENDES DU PLAN PRÉSENTÉ EN PLANCHE SUIVANTE

### CRÉER UNE VÉRITABLE HALTE SUR LE COL

 Renforcer le caractère pittoresque "montagnard" de la RN102 sur le col

 Retrouver une épaisseur en s'appuyant sur les tracés du partage des eaux et du GR7 : aspect touristique

 Créer un belvédère qui offre une nouvelle expérience du col

### INCITER AU RALENTISSEMENT

1 SÉQUENCE 1 : Préfiguration d'entrée dans le Col

2 SÉQUENCE 2 : Halte et traversée du hameau

Incitation au ralentissement par le traitement qualitatif des parcours et des franchissements piétons autour de la RN102.  
Incitation à la halte par une meilleure visibilité des espaces de stationnement et d'agrément.

### RÉVÉLER LA DIVERSITÉ DES PAYSAGES ET DES PATRIMOINES CARACTÉRISTIQUES DE LA MONTAGNE ARDÉCHOISE

 GR7

 Sentier existants

Sentiers à créer vers des points d'intérêt patrimoniaux et paysagers :

1 SENTIER DES SOURCES DE L'ARDÈCHE

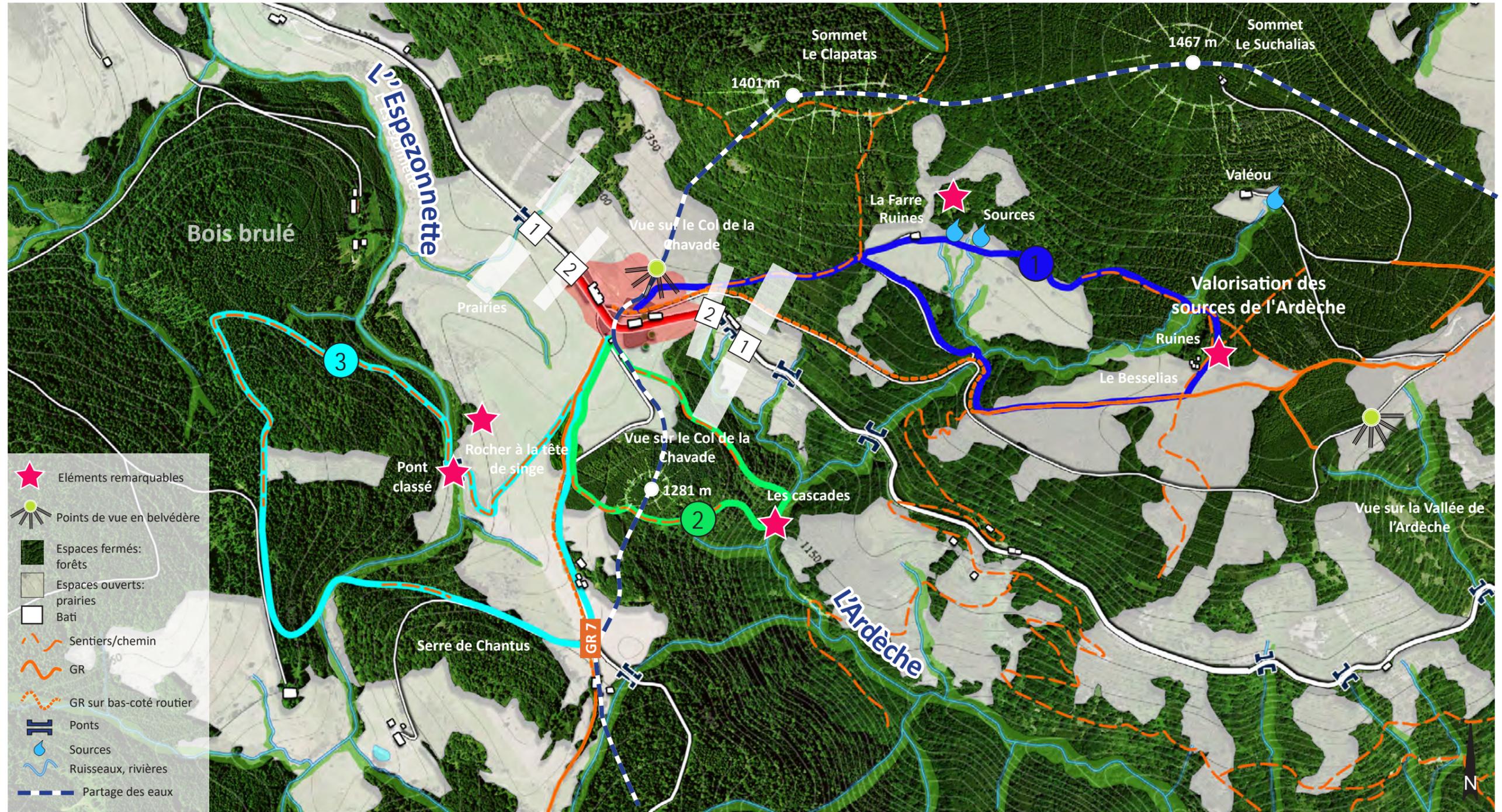
2 SENTIER DES CASCADES

3 CHEMIN DE L'ESPEZONNETTE

 Éléments de patrimoine à valoriser

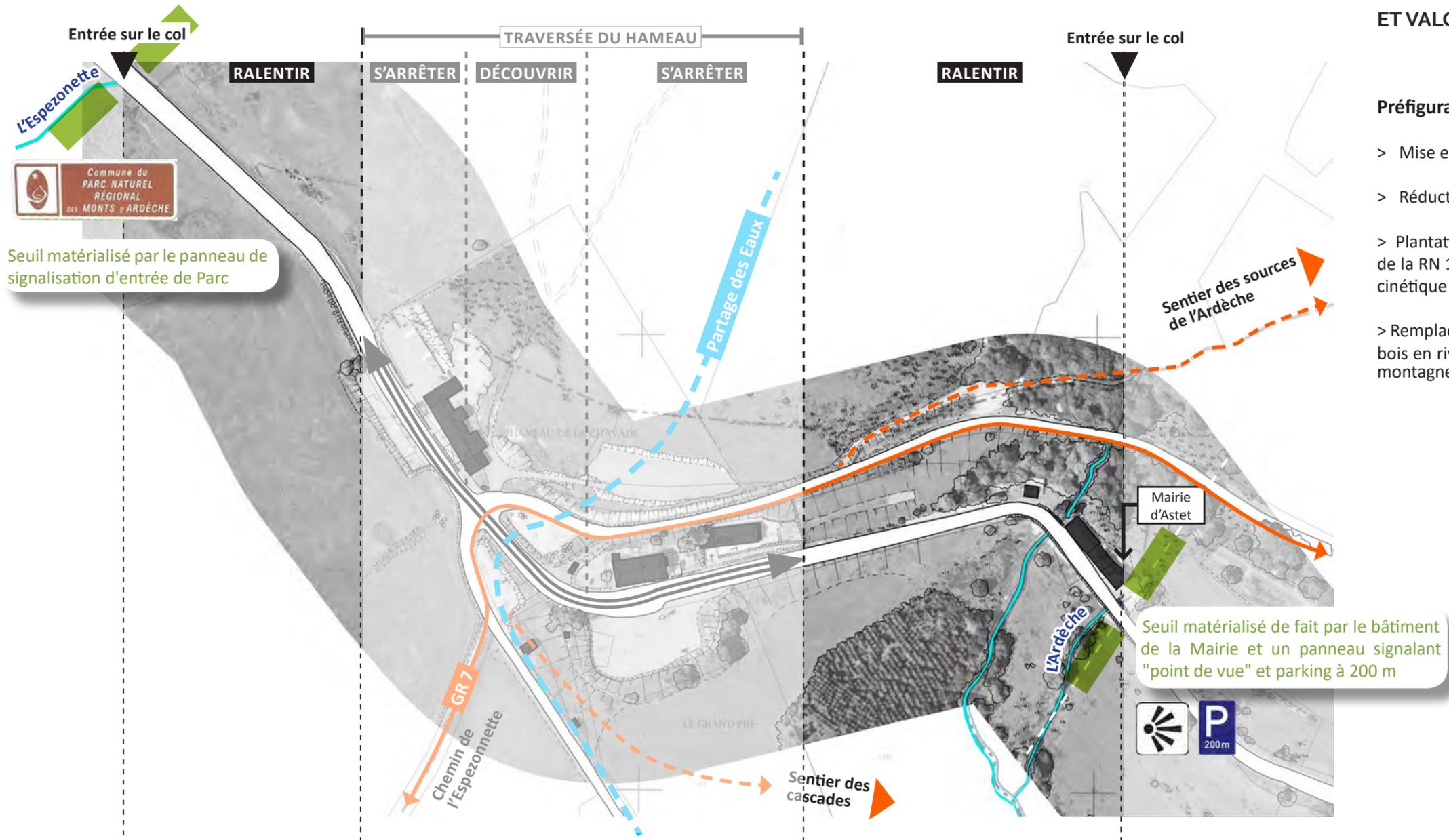
# ● STRATÉGIE ET PROGRAMME D' ACTIONS \ LA STRATÉGIE DE VALORISATION

Schéma d'intentions à l'échelle du col de la Chavade



# ● STRATÉGIE ET PROGRAMME D' ACTIONS \ LA STRATÉGIE DE VALORISATION

## Schéma d'intentions à l'échelle du hameau



### SÉCURISER LA HALTE ET VALORISER LA TRAVERSÉE DU HAMEAU

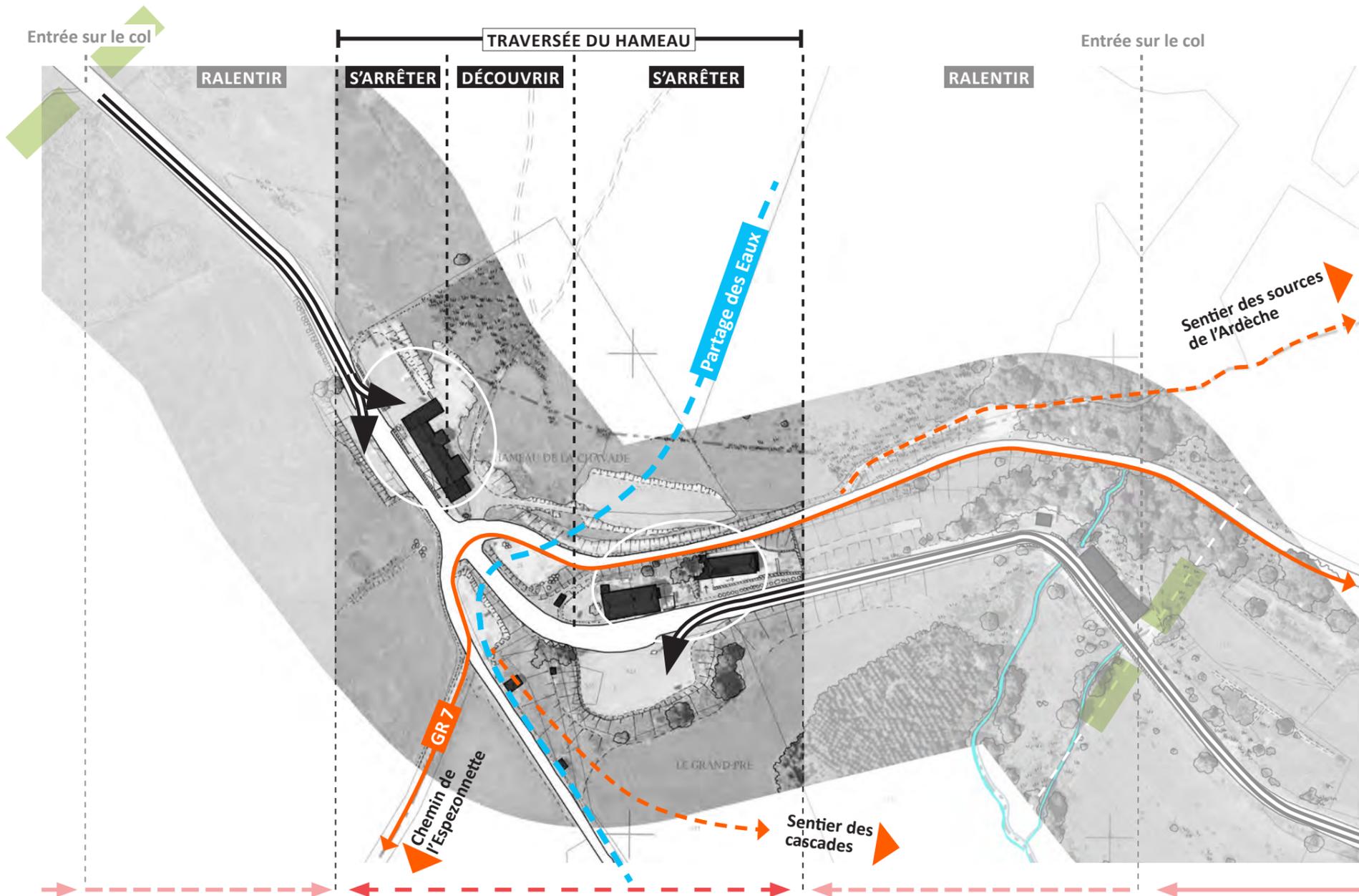
#### Préfiguration d'entrée dans le Col :

- > Mise en place du panneau d'entrée dans le PNRMA
- > Réduction progressive de la vitesse
- > Plantation de quelques bouquets d'arbres en rive nord de la RN 102 (recul de 4 m de la voie) pour créer un effet cinétique léger (*Hypothèse non tranchée*)
- > Remplacement des glissières actuelles par des glissières bois en rive sud de la RN 102, dans un esprit de route de montagne en balcon sur les vallées.

Le principe de la halte est d'amener le visiteur à **ralentir, s'arrêter et découvrir**. Ce principe doit cependant s'entendre avec les contraintes de trafic d'une voie nationale. L'objectif de ralentissement ne peut être validé en définitive que par le service des routes, habilité à déterminer les limitations de vitesse. Cet objectif n'est donc formalisé ici qu'en termes de séquences correspondant à une mise en condition des véhicules à l'approche du cœur de col, afin d'étendre le seuil du hameau et de marquer une entrée par un changement de rythme significatif sur la parcours routier. Ces seuils s'appuient sur une logique géographique, en particulier la symétrie forte des rivières qui encadrent le hameau, l'Espezonnette et l'Ardèche.

# ● STRATÉGIE ET PROGRAMME D' ACTIONS \ LA STRATÉGIE DE VALORISATION

## Schéma d'intentions à l'échelle du hameau



### VALORISER LA HALTE ET LA DÉCOUVERTE SUR LA ROUTE DU HAMEAU

#### Halte et traversée du hameau :

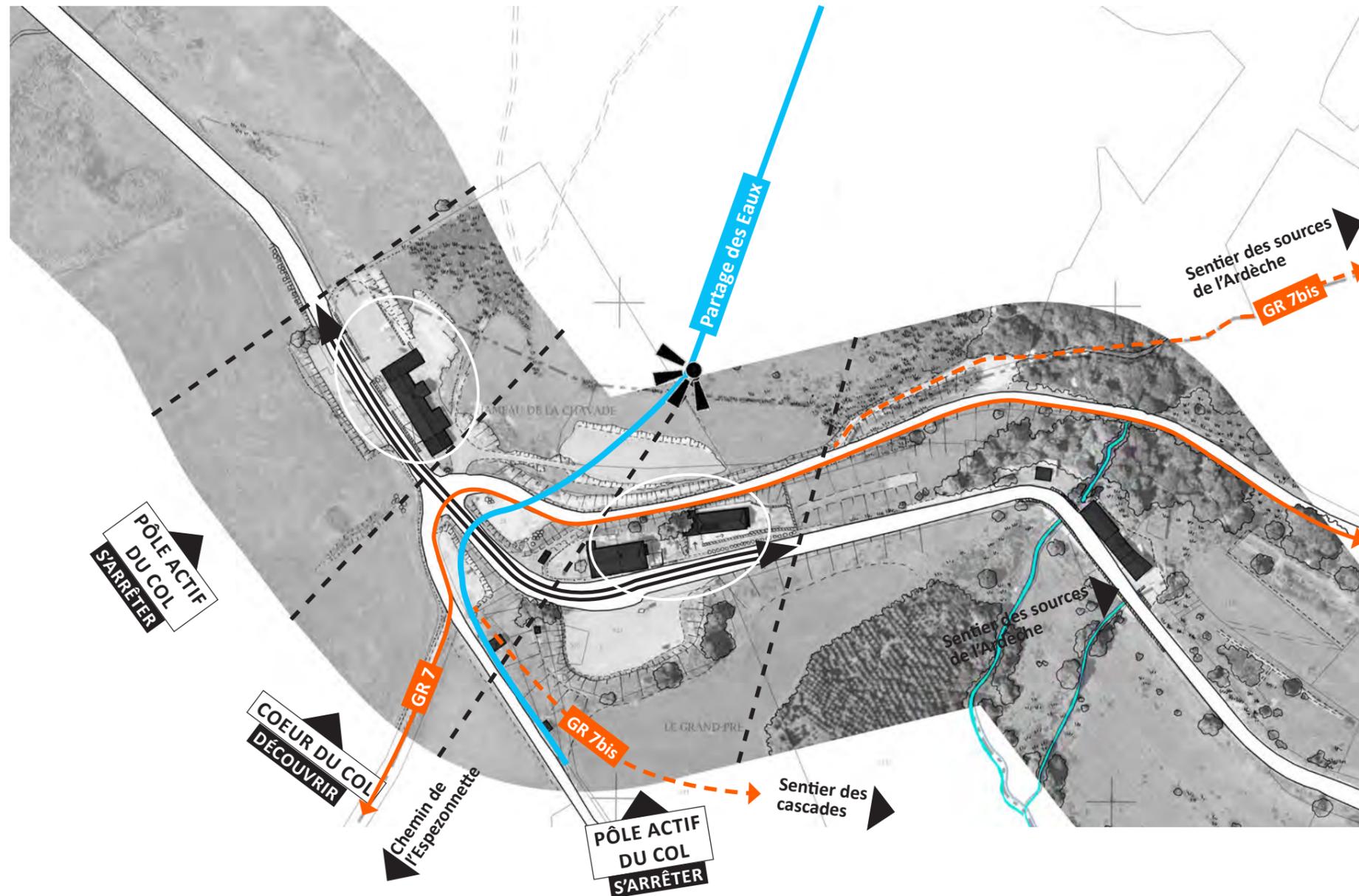
- > Recalibrage de la RN102 par un traitement qualitatif de ses abords.
- > Instauration de seuils de ralentissement et de mise en scène du hameau.
- > Requalification des espaces délaissés, en particulier les talus.
- > Limitation et intégration des stationnements dont le développement tentaculaire brouille la lecture de l'espace / En délimiter les entrées et contours.
- > Création d'un réseau de cheminements cyclables et piétons sécurisé au coeur du col, lieu de halte et de distribution des usages.

La halte se fait instinctivement sur le col. La possibilité de traverser ou de faire halte ici doit aussi répondre à l'envie de s'arrêter, au-delà d'un arrêt-minute. Elle présente un intérêt de découverte, à plus forte raison si le col de la Chavade est identifiable pour le visiteur comme une "Porte d'entrée" sur la Montagne ardéchoise. Ainsi, les nombreux potentiels de découverte identifiés autour du col sont à connecter au point de rencontre des routes, du GR7 et de la ligne de partage des eaux.

L'effet structurant du GR7 sera renforcé par un ensemble de sentiers de découverte de proximité, créés autour de patrimoines intéressants sur le plan du paysage (géologie, flore, diversité de milieux, sources, etc.) La valorisation du GR7, et plus largement du flux de pratiques itinérantes sur le territoire, dépend également d'une traversée sécurisée de la RN 102, qui ne pourra s'opérer au niveau du carrefour. La répartition des usages et des traversées autour de cette voie devra donc s'harmoniser avec l'objectif du maintien de la fluidité du carrefour, afin de garantir un équilibre juste entre les différentes circulations.

# ● STRATÉGIE ET PROGRAMME D' ACTIONS \ LA STRATÉGIE DE VALORISATION

## Schéma d'intentions à l'échelle du hameau



### LE PARTAGE DES EAUX

- > Faire de cette ligne une véritable colonne vertébrale qui mette en connexion les départs de sentiers et s'accroche en particulier au GR7.
- > Installer le long de cette ligne les informations (pôle de concentration de la signalétique touristique).
- > Créer un cheminement original sur celle-ci par un modelage «en dorsale» ou «en faille».
- > Installer un belvédère en point d'appel et de vue sur le col.

### LE COEUR DU COL

- > Création d'un espace public mutualisé entre les deux pôles bâtis, jouant un rôle de distribution des flux (riverains, automobilistes, promeneurs, randonneurs et cyclistes) et de point de rencontre, regroupant informations, toilettes, abris, poubelles, etc.

Ceci doit permettre d'intégrer le carrefour routier dans un aménagement qualitatif et néanmoins fonctionnel et sécurisé. Au-delà de la sécurisation, il s'agit de retrouver un espace de "respiration" central qui puisse également accueillir un élément attractif, emblématique du col, appelant à la découverte du territoire.

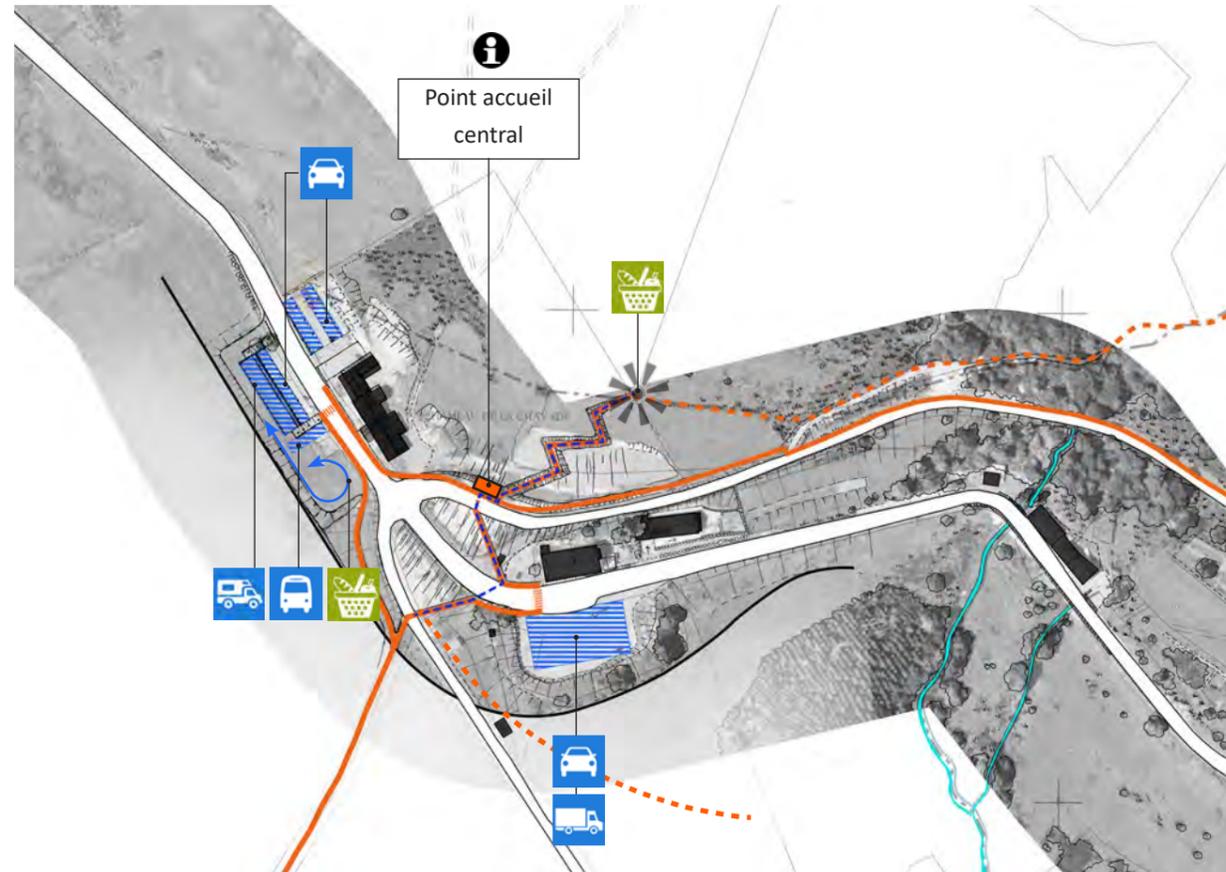
### PÔLES ACTIFS DU COL

Positionnés en symétrie de part et d'autre du coeur, les deux pôles concentrant l'activité économique du col fonctionnent en écho. Même si la vocation de l'un ou l'autre venait à changer, il paraît opportun d'harmoniser les aménagements entre ces deux pôles, en particulier les stationnements et les circulations liés au maintien d'une vocation d'accueil sur chacun de ces pôles.

Il est important de redonner une épaisseur à ces espaces pour optimiser leur visibilité et le confort des usagers, tant pour une économie de signalétique que pour une meilleure répartition des différents usages, avec en particulier la problématique d'accueil de bus et camping-cars.

# ● STRATÉGIE ET PROGRAMME D' ACTIONS \ ESQUISSE : VARIANTES D'AMÉNAGEMENT

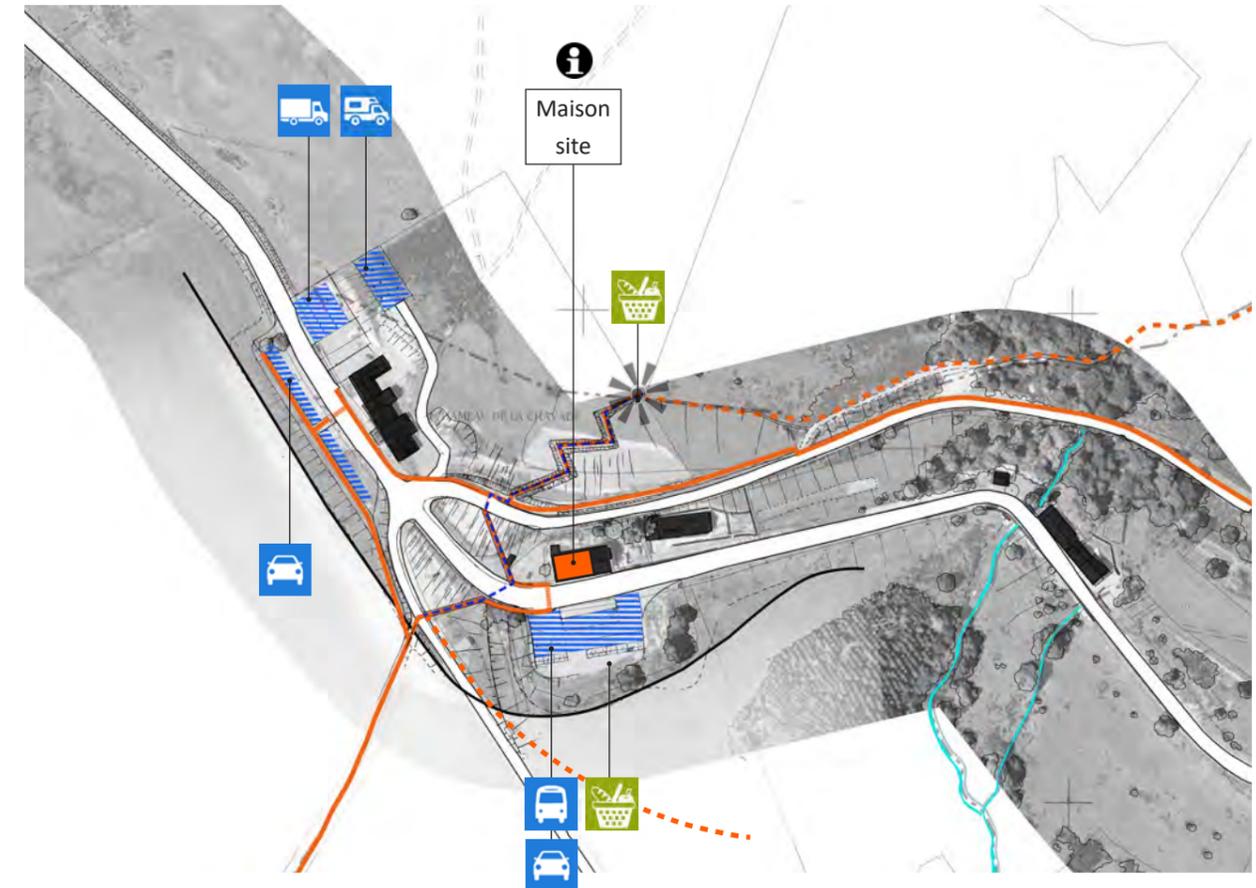
## Présentation des variantes proposées



Le programme d'actions a été décliné sous forme de variantes, afin de constituer un outil d'aide à la décision adaptable en fonction de l'ambition et des porteurs du projet potentiels.

La première variante présente un ensemble d'actions cohérentes au regard des échanges menés avec les acteurs locaux. Celles-ci répondent aux objectifs suivants :

- La création d'un espace ouvert au caractère naturel, afin d'améliorer la lisibilité de la structure essentielle du col, de sécuriser le carrefour et de valoriser l'axe du partage des eaux en lien avec le GR7.
- Les aménagements pour l'accueil du public, visant à favoriser des éléments attractifs et identifiables en un point central, incitant à une découverte plus large de la Montagne ardéchoise.
- La requalification des abords de RN102 par un traitement unifié intégré dans les ambiances du paysage de montagne.
- L'intégration du stationnement pour inviter à la halte dans un contexte naturel, sans minimiser l'espace utile pour l'arrêt des véhicules.



La seconde variante intègre une vision prospective dépassant les vocations associées aux espaces et bâtiments actuels. Elle découle des échanges menés avec les acteurs institutionnels sur les difficultés à établir un programme d'intérêt général sur du foncier privé. L'hypothèse d'un rachat, par une entité publique, du bien actuellement en vente, comprenant le parking, le restaurant et l'habitation de M. Alice, offrirait une opportunité intéressante dans le cadre d'un projet de développement local et d'aménagement du territoire sur ce site stratégique.

Cette seconde variante ne modifie en rien les objectifs de la première. La déclinaison majeure consiste à faire basculer la centralité d'accueil du public vers un bâtiment existant. Le regroupement des services et équipements en un point d'accueil clairement identifiable se justifie au coeur du col tant que les espaces adjacents restent privés. L'hypothèse d'une « Maison de site » enrichit cette proposition, en rééquilibrant les vocations du col sans remettre en question les axes de valorisation identifiés.

# ● STRATÉGIE ET PROGRAMME D' ACTIONS \ ESQUISSE : VARIANTES D'AMÉNAGEMENT

## Actions envisagées

### ● COEUR DU COL : ESPACE CENTRAL DE DÉCOUVERTE

### ● PÔLES ACTIFS : HALTE ET TRAVERSÉE

|            | Restructuration de l'espace central   | Aménagements pour l'accueil du public   | Traitement des abords routiers   | Invitation à la halte   |  |
|------------|---|---|--|---|--|
| VARIANTE 1 | <b>Remodelage :</b><br>> Les terres-pleins sont remodelés dans le sens de la topographie dans lequel s'insère le tracé de la RN102.<br>> La plateforme et l'accès à l'aire de camping-car sont effacés par remblaiement et ensemencement d'une prairie.   | <b>Création d'un belvédère :</b><br>> Installation d'une plateforme en bois d'Eric Benqué dans la continuité du mobilier réparti sur le parcours artistique "Partage des eaux".<br>> Modelage d'un chemin d'accès singulier retraçant la ligne de partage des eaux.<br>> Installation à proximité du belvédère de panneaux d'interprétation du paysage et des patrimoines caractéristiques. | <b>Requalification des rives de la RN102 :</b><br>> Maintien d'une largeur de chaussée à 6,80 m permettant le passage des véhicules de grands gabarit ainsi que le déneigement.<br>> Réduction <u>uniquement</u> visuelle des accotements de la RN102 par un changement de couleur (teinte claire).<br>> Mise en place de glissières bois en remplacement des glissières métalliques et en protection des cheminements créés en bordure de la RN102.<br>> Traitement en graves concassés des cheminements protégés.<br>> Signalétique directionnelle en "totem" (éléments verticaux à hauteur d'homme) positionnée aux jonctions parkings/sentiers.<br>> Réalisation de deux traversées piétonnes réparties sur la RN102 en amont du carrefour, entre les bâtiments existants et les espaces de stationnement. | <b>Intégration du stationnement :</b><br>> Élargissement de la rive sud de la RN102 en plateforme sur deux niveaux, permettant l'installation d'une part d'un stationnement voitures visible et fonctionnel au droit du magasin de producteurs et du restaurant, et d'autre part d'une terrasse dédiée aux camping-cars en contrebas.<br>> Parking traité en sol sablé stabilisé, délimité et intégré par une bande boisée au sud, sans marquage d'emplacements au sol. La pose de pierres levées, de 1m50 de haut tous les 7m50, pourra rendre visible cet espace même sous la neige. Le parking du magasin de producteurs sera aménagé en correspondance.<br>> Soutènement du plateau traité en talus végétalisés et parapets en pierre en correspondance avec le vocabulaire vernaculaire de montagne. |  |
|            | <b>Démolition et intégration des équipements techniques existants :</b><br>> Démolition du transformateur obsolète, du garage du SMA et création d'un nouveau local accolé au bloc béton du transfo en usage. Habillage en bois de cete ensemble pour une meilleure intégration dans le paysage. Envisager à terme l'enfouissement des lignes électriques qui participent fortement au sentiment d'encombrement du col. | <b>Réseau de cheminements piétons/cyclistes :</b><br>> Mise en connexion du GR7 avec les différents points d'intérêt du col par des sentiers protégés autour du carrefour.<br>> Reprise du soutènement de la RD 239 en direction du col de la croix de Boutazon pour l'aménagement d'un chemin secondaire.  |  |   | <b>Réversibilité du stationnement :</b><br>> Création d'une grande prairie en balcon en contrebas de la RN, à l'abri des nuisances sonores et visuelles. Plateforme en belvédère pensée comme un espace réversible, pouvant accueillir à la fois des usages récréatifs avec aire de pique-nique et bancs, mais aussi une place et une aire de retournement occasionnelles pour un bus de tourisme, ainsi que le stockage de neige issu du déneigement des routes en hiver. |
|            | <b>Gestion des eaux pluviales :</b><br>> Remodelage du terre-plein en contrebas de la RN102 redessinant le petit vallon en pied de talus du parking de l'actuel restaurant du « Col de la Chavade ». Un large fossé pluvial traité en noue est créé dans la continuité du fossé existant en bordure de la RD 239.   | <b>Espace informatif touristique :</b><br>> Architecture simple en structure bois. Élément multifonctionnel adossé au flanc du relief et en retrait de la D239, faisant office d'abri, de point d'information, point d'eau, toilettes et local à poubelles.<br>> Mise en place de raques à vélos.   |  |   |  |
| VARIANTE 2 | <b>Actions similaires dans l'ensemble, hormis l'espace informatif touristique entièrement déporté sur le pôle est du col.</b>   |   | <b>Espace informatif touristique :</b><br>> Rachat du bâtiment et du parking par une institution publique.<br>> Reconversion du bâtiment en "Maison de site". Mise en valeur de la façade d'entrée. Aménagement intérieur pour l'accueil du public d'abri, de point d'information, point d'eau, toilettes et local à poubelles.<br>> Requalification du parking comprenant un espace de stationnement voitures et un emplacement bus, le local à poubelles, une aire de pique-nique en balcon sur la vallée, des raques à vélos. Matérialisation d'une double entrée/sortie par une plantation d'arbres au droit de la Maison de site.   | <b>Intégration du stationnement (traitement similaire à la variante 1) :</b><br>> Extension du parking le long de la RN102 au droit du magasin de producteurs et du restaurant,<br>> Déplacement de la fosse sceptique de M. Belin pour permettre le stationnement de véhicules lourds/longs.<br>> Aire camping-cars sur la terrasse aménagée à l'arrière du magasin, comprenant des plantations et le renforcement de la voie d'accès.   |  |

# ● STRATÉGIE ET PROGRAMME D'ACTIONS \ ESQUISSE : VARIANTES D'AMÉNAGEMENT

## Esquisse variante 1



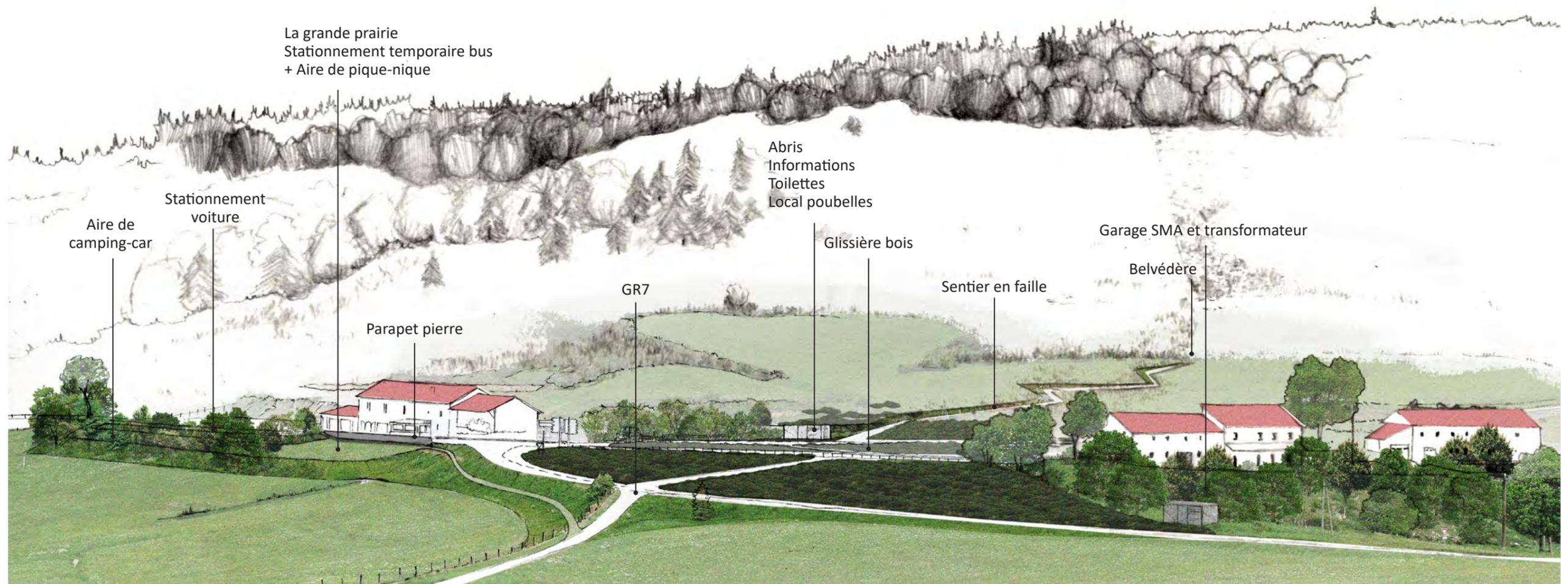
# ● STRATÉGIE ET PROGRAMME D' ACTIONS \ ESQUISSE : VARIANTES D'AMÉNAGEMENT

## Esquisse variante 2



# ● STRATÉGIE ET PROGRAMME D' ACTIONS \ ESQUISSE : VARIANTES D'AMÉNAGEMENT

Illustration des principes par secteurs : Vue d'ensemble



# ● STRATÉGIE ET PROGRAMME D' ACTIONS \ ESQUISSE : VARIANTES D'AMÉNAGEMENT

Illustration des principes par secteurs : Départ des sentiers / Montée au belvédère / Point Infos



Vue actuelle

- Abris
- Informations
- Toilettes
- Local poubelles



# ● STRATÉGIE ET PROGRAMME D' ACTIONS \ ESQUISSE : VARIANTES D'AMÉNAGEMENT

Illustration des principes par secteurs : Départ des sentiers / Montée au belvédère / Point Infos

> CENTRALISER L'INFORMATION, SIMPLIFIER LA LECTURE DU COL /



Images de référence

# ● STRATÉGIE ET PROGRAMME D' ACTIONS \ ESQUISSE : VARIANTES D'AMÉNAGEMENT

Illustration des principes par secteurs : Belvédère du Partage des Eaux



Vue actuelle



Images de référence

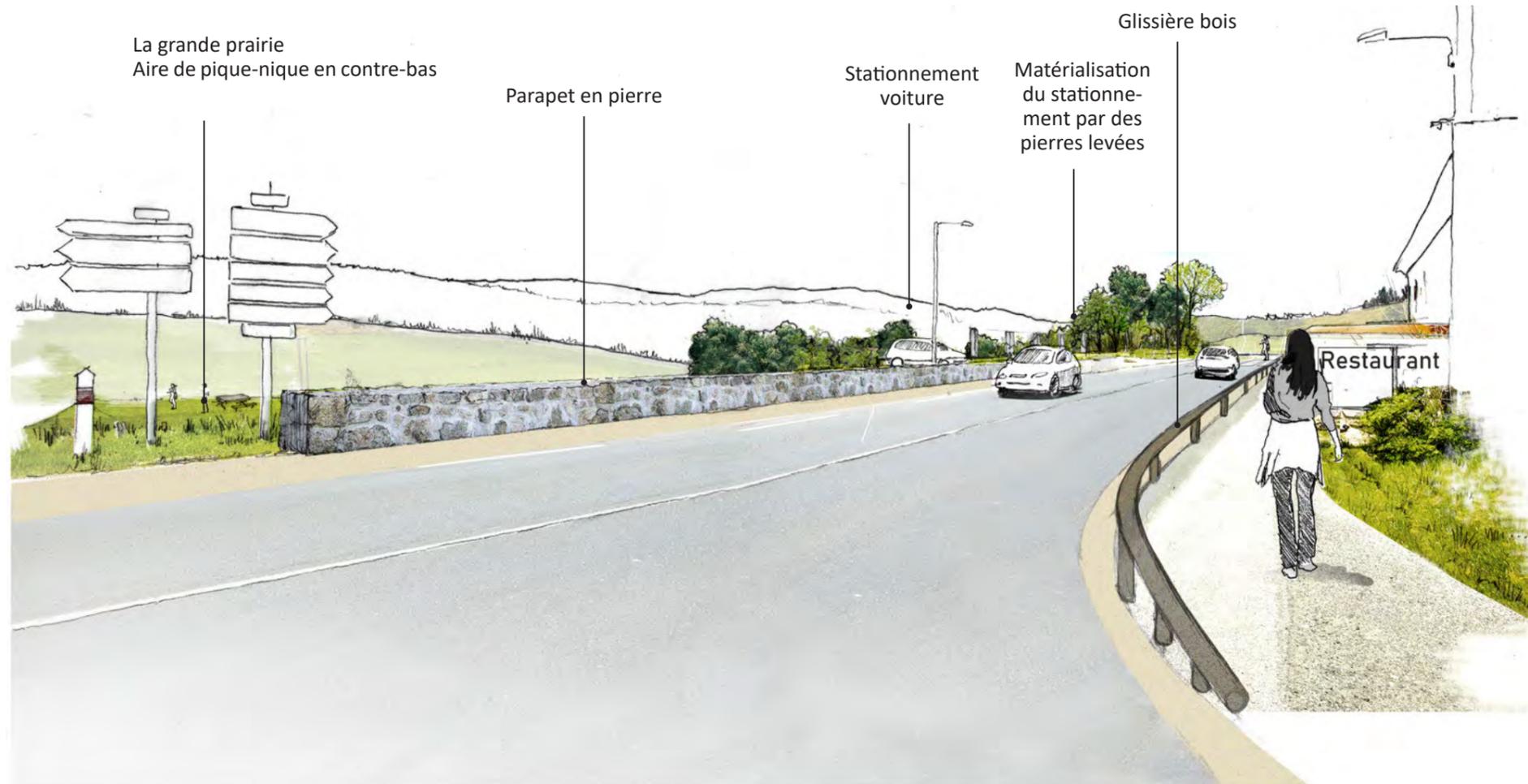


# ● STRATÉGIE ET PROGRAMME D' ACTIONS \ ESQUISSE : VARIANTES D'AMÉNAGEMENT

Illustration des principes par secteurs : Le carrefour



Vue actuelle



Images de référence



# ● STRATÉGIE ET PROGRAMME D' ACTIONS \ ESQUISSE : VARIANTES D'AMÉNAGEMENT

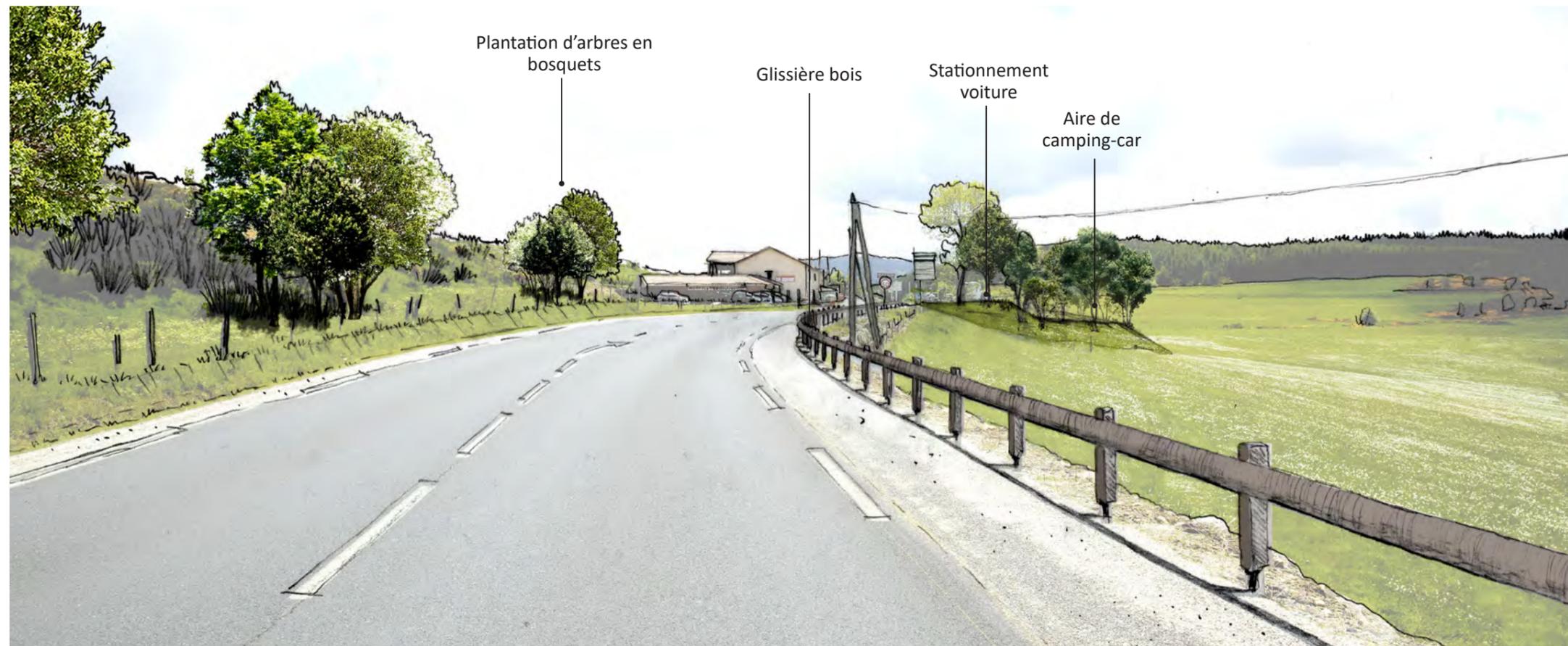
Illustration des principes par secteurs : Entrée ouest dans le hameau



Vue actuelle

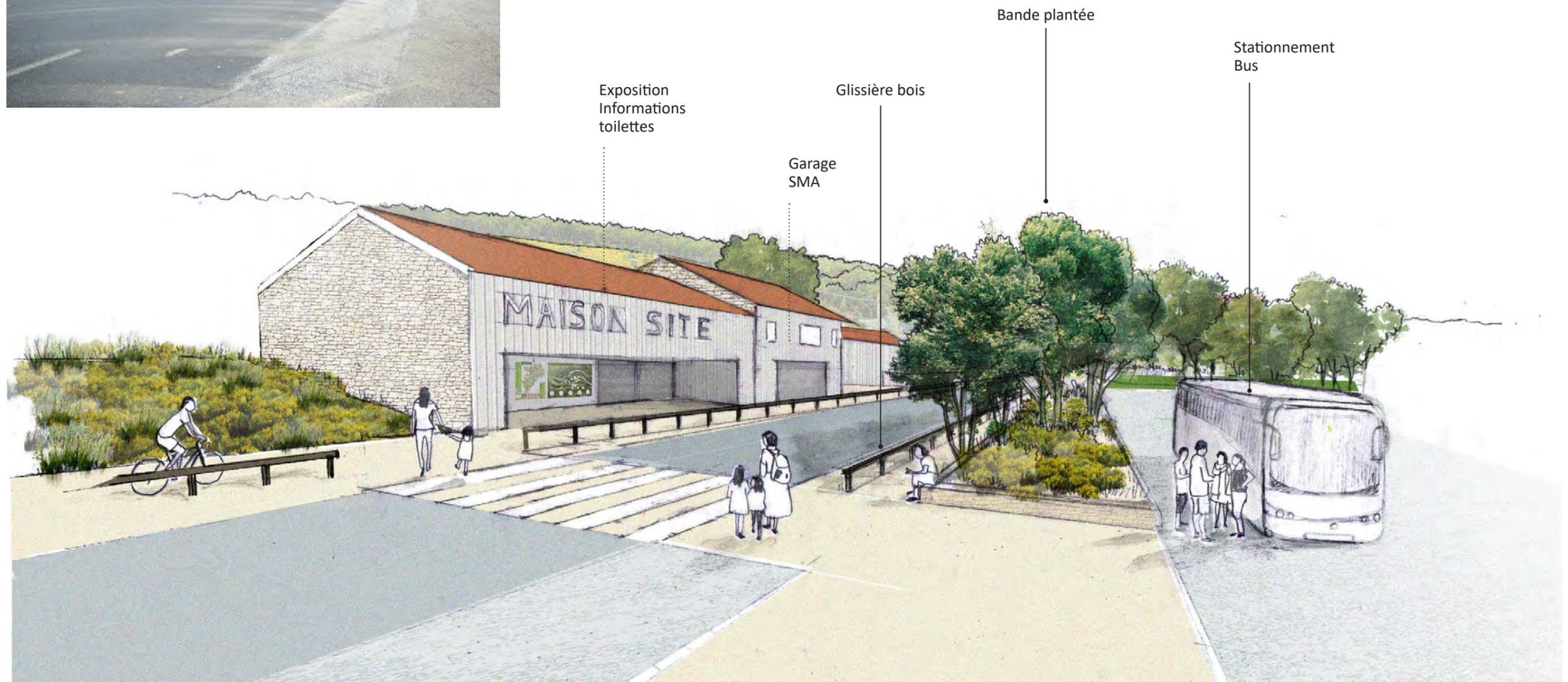


Images de référence



# ● STRATÉGIE ET PROGRAMME D' ACTIONS \ ESQUISSE : VARIANTES D'AMÉNAGEMENT

Illustration des principes par secteurs : Une halte publique dédiée à la Montagne ardéchoise (VARIANTE 2)



# ● STRATÉGIE ET PROGRAMME D' ACTIONS \ PROGRAMME OPÉRATIONNEL CHIFFRÉ

## Estimation pour la variante 1

|  |                     |
|--|---------------------|
| <b>TOTAL DES TRAVAUX HT</b>            | <b>419 610,00 €</b> |
| <b>TOTAL DES TRAVAUX TTC (TVA 20%)</b> | <b>503 532,00 €</b> |

HT TTC

### 1- Démolition et intégration des équipements techniques existants 20 200,00 € 24 240,00 €

#### Installation du chantier et démolition

- Installation du chantier / Piquetage implantation générale des ouvrages. 5 200,00 €
- Démolition du garage SMA.
- Démolition du transformateur obsolète.

#### Déplacement du garage et intégration des ouvrages

- Construction d'un nouveau local SMA en structure bois dans la continuité de l'implantation du transformateur. 15 000,00 €
- Habillage bois du transformateur.

NB : L'enfouissement des lignes électriques n'est pas prise en compte dans le présent chiffrage.

### 2- Modelage et Gestion des eaux 129 700,00 € 155 640,00 €

Travaux comprenant :

#### Cœur du Col 28 850,00 €

- Remodelage du carrefour dans le sens de la topographie.
- Remodelage du petit vallon en pied de talus du parking d'Alice.
- Modelage d'une « faille » par excavation d'un chemin creux.
- Terrassement en déblai/remblai en terrain rocheux.
- Création d'un large fossé pluvial dans la continuité du fossé existant en bordure de la RD 239.
- Effacement de la terrasse et de l'accès à l'aire de camping-car par remblaiement.
- Création d'un large fossé pluvial dans la continuité du fossé existant.
- Réalisation d'un caniveau-avaloir à grille et de canalisations de drainage pluvial jusqu'au fossé.
- Reprise du soutènement de la RD 239 en direction du col de la croix de Boutazon pour y installer un passage sécurisé du GR7 à cheval entre le talus et le fossé jusqu'à l'intersection avec le sentier des sources.

### Pôle actif 81 950,00 €

- Extension de la plateforme de stationnement au droit du magasin de producteurs et du restaurant de M.Belin.
- Création d'un plateau enherbé dans la continuité du parking de M.Belin en contrebas de la RN.
- ConnexA1:C1048576 talus de la RD 239 en contrebas du carrefour.

#### Soutènement du plateau, talus et parapets en pierre :

- Pour créer une interface entre le stationnement voitures à niveau de la nationale et l'aire de camping-car.
- Pour créer une interface entre la départementale et la prairie.
- Reprise des murets en pierre faisant l'interface entre le parking, le magasin de producteurs, le restaurant de M. Belin et la RN.

*N.B : Le chiffrage ne comprend pas l'acheminement ni la fourniture des remblais nécessaires au remodelage. Ces réalisations sont conditionnées par l'accueil de remblais provenant de chantiers extérieurs, comme cela aurait pu s'envisager lors des travaux d'élargissement de la route à la sortie de Mayre.*

### 3- Sécurisation des cheminements et valorisation de la RN 102 58 700,00 € 70 440,00 €

OPTION 78 700,00 € 78 700,00 €

#### Valorisation de la RN 102

- Mise en place de glissières bois le long des cheminements dans la traversée du hameau. 13 200,00 €

#### Cheminements sécurisés dans la traversée du hameau 32 500,00 €

- Réseau de cheminements entre les commerces, restaurant, espace d'accueil et stationnement.
- Cheminement en stabilisé teinté.

#### Aménagement d'un cheminement en « faille » : 13 000,00 €

- Cheminement constitué de « pas d'âne » en traverses de bois (environ 100 marches)
- Marches et paliers en revêtement de terre stabilisée.

#### OPTION 20 000,00 €

- Traversée des terres-pleins du carrefour par un cheminement en passerelle (passerelle H+40cm L 1,5m en structure bois et platelage bois)

*N.B : Le chiffrage ne comprend pas le cheminement d'accès au sentier des cascades et des des sources qui pourraient se réaliser dans une phase ultérieure.*

# ● STRATÉGIE ET PROGRAMME D' ACTIONS \ CHIFFRAGE ESTIMATIF ET PHASAGE DU PROJET

## Estimation pour la variante 1

|   |                     |                     |
|---|---------------------|---------------------|
| <b>4- Traitement des stationnements</b> | <b>112 400,00 €</b> | <b>136 180,00 €</b> |
| OPTION                                  | 118 900,00 €        | 142 680,00 €        |

**Traitement des sols pour la réalisation de trois aires de stationnement** 110 000,00 €

(Le parking du magasin des producteurs/ le parking devant le restaurant /l'aire de camping car), prestation comprenant :

- Un revêtement en terre stabilisée teintée.
- Matérialisation du stationnement par garde-roue en traverse de bois

**Fermeture de l'accès à l'aire de camping-car et de la prairie par la mise en place de :** 400,00 €

- Une barrière levante d'accès (l=4m)

OPTION : 6 500,00 €

Matérialisation du stationnement par la mise place : pierres levées 1,50 disposées tous les 7,5 mètres

|   |                    |                    |
|---|--------------------|--------------------|
| <b>5- Aménagement de l'espace d'accueil du public, signalétique et informations</b> | <b>76 950,00 €</b> | <b>92 340,00 €</b> |
|---|--------------------|--------------------|

Réalisation d'une structure bois multifonctionnelle, faisant office d'abri, de toilettes et de local à poubelles. 60 000,00 €

**Mise en place de mobilier de plein air :** 4 950,00 €

- Poubelle de tri sélectif
- Parc à vélo
- Tables et bancs en bois

**Mise en place de dispositifs de signalétique et d' information (fourniture et pose):** 12 000,00 €

- Signalétique directionnelle Totem.
- Panneau général d'information dans l'abri.

**N.B :** La pose et la fourniture du mobilier d'Eric Benqué, ainsi que le Cartel d'information à côté du belvédère sont prévus au budget « Partage des eaux ».

**N.B :** Les panneaux d'interprétation et de découverte des trois sentiers (hors périmètre d'étude) ne sont pas pris en compte.

|  |                    |                    |
|--|--------------------|--------------------|
| <b>6- Végétalisation et renaturalisation</b> | <b>21 660,00 €</b> | <b>25 992,00 €</b> |
|--|--------------------|--------------------|

**Ensemencement des talus avec des espèces locales** 9 460,00 €

**Boisement des talus avec des plants de type forestier (espèces locales) :** 1 400,00 €

- Boisement du plateau face au restaurant et au magasin de M. Belin.
- Densification du boisement du talus du Parking de M. Alice.

**Arbre en bosquet** 4 800,00 €

- Plantation, fourniture – baliveau 250/300 (40 unités)+ tuteurage simple
- Création d'une interface boisé entre le stationnement voiture l'aire de camping-car sur le plateau en face de chez M. Belin
- Plantation d'arbres en bosquet le long de la RN

**Prairie fleurie** 6 000,00 €

- Mise en place d'une prairie fleurie

### Récapitulatif

|   |              |              |
|---|--------------|--------------|
| 1- Démolition et intégration des équipements techniques existants | 20 200,00 €  | 24 240,00 €  |
| 2- Modelage et Gestion des eaux                                   | 129 700,00 € | 155 640,00 € |
| 3- Sécurisation des cheminements et valorisation de la RN 102     | 58 700,00 €  | 70 440,00 €  |
| 4- Traitement des stationnements                                  | 112 400,00 € | 136 180,00 € |
| 5- Aménagements Accueil du public, signalétique et informations   | 76 950,00 €  | 92 340,00 €  |
| 6- Végétalisation   | 21 660,00 €  | 25 992,00 €  |

Options 26 500,00 € 31 800,00 €

**TOTAL DES TRAVAUX (hors options) HT 419 610,00 €**

**TOTAL DES TRAVAUX TTC (hors options) (TVA 20%) 503 532,00 €**

**TOTAL DES TRAVAUX (avec options) HT 446 110,00 €**

**TOTAL DES TRAVAUX TTC (avec options) (TVA 20%) 535 332,00 €**

# PROGRAMME D' ACTIONS ET SCÉNARIOS \ ESQUISSE : VARIANTES D'AMÉNAGEMENT

## Estimation pour la variante 2

|  |                       |
|--|-----------------------|
| <b>TOTAL DES TRAVAUX HT</b>            | <b>1 168 045,00 €</b> |
| <b>TOTAL DES TRAVAUX TTC (TVA 20%)</b> | <b>1 401 654,00 €</b> |

|  | HT                 | TTC                 |
|--|--------------------|---------------------|
| <b>1- Démolition et intégration des équipements techniques existants</b>   | <b>27 200,00 €</b> | <b>32 640,00 €</b>  |
| <b>Installation du chantier et démolition</b>  |                    |                     |
| Installation du chantier / Piquetage implantation générale des ouvrages.   | 25 200,00 €        |                     |
| Démolition du garage SMA.  |                    |                     |
| Démolition du transformateur obsolète.   |                    |                     |
| Déplacement de la fosse septique chez M.Belin pour permettre le stationnement de véhicules lourds  |                    |                     |
| <b>Intégration des ouvrages</b>  | <b>2 000,00 €</b>  |                     |
| Habillage bois du transformateur.  |                    |                     |
| <i>NB : L'enfouissement des lignes électriques n'est pas prise en compte dans le présent chiffrage.</i>  |                    |                     |
| <b>2- Modelage et Gestion des eaux</b>   | <b>90 100,00 €</b> | <b>108 120,00 €</b> |
| Travaux comprenant :   |                    |                     |
| <b>Cœur du Col</b>   | <b>47 750,00 €</b> |                     |
| - Remodelage du carrefour dans le sens de la topographie .   |                    |                     |
| - Remodelage du petit vallon en pied de talus du parking d'Alice.  |                    |                     |
| - Modelage d'une « faille » par excavation d'un chemin creux.<br>Création d'un large fossé pluvial dans la continuité du fossé existant en bordure de la RD 239. |                    |                     |
| - Effacement de la terrasse et de l'accès à l'aire de camping-car par remblaiement.  |                    |                     |

- Création d'un large fossé pluvial dans la continuité du fossé existant. Réalisation d'un caniveau-avaloir à grille et de canalisations de drainage pluvial jusqu'au fossé.

- Reprise du soutènement de la RD 239 en direction du col de la croix de Boutazon pour y installer un passage sécurisé du GR7 à cheval entre le talus et le fossé jusqu'à l'intersection avec le sentier des sources.

**Pôle actif** 42 350,00 €

- Extension de la plateforme de stationnement au droit du magasin de producteurs et du restaurant de M.Belin.  
- Connexion du GR 7 au pôle ouest du col par la création d'un cheminement piéton en risberme dans le talus de la RD 239 en contrebas du carrefour.

**Soutènement du plateau, talus et parapets en pierre :** 5 000,00 €

-Reprise des murets en pierre faisant l'interface entre le parking, le magasin de producteur, le restaurant de M. Belin et la RN.

*N.B : à noter que le chiffrage ne comprend pas l'acheminement ni la fourniture des remblais nécessaires au remodelage. Ces réalisations sont conditionnées par l'accueil de remblais provenant de chantiers extérieurs, comme cela aurait pu s'envisager lors des travaux d'élargissement de la route à la sortie de Mayre.*

**3- Sécurisation des cheminements et valorisation de la RN 102** 65 450,00 € 78 540,00 €

OPTION 85 450,00 € 85 450,00 €

**Valorisation de la RN 102**

Mise en place de glissières bois le long des cheminements dans la traversée du hameau. 23 700,00 €

**Cheminements sécurisés dans la traversée du hameau** 28 750,00 €

Réseaux de cheminement entre les commerces, restaurant, espace d'accueil et stationnement.  
Cheminement en stabilisée teinté.

**Aménagement d'un cheminement en « faille » :** 13 000,00 €

Cheminement constitué de : « pas d'âne » en traverses de bois (environ 100 marches)

Marches et paliers en revêtement terre stabilisée.

OPTION 20 000,00 €

Traversée des terres-pleins du carrefour par un cheminement en passerelle (passerelle H+40cm L 1,5m en structure bois et platelage bois)

## Estimation pour la variante 2

**N.B :** à noter que le chiffrage ne comprend pas le cheminement d'accès au sentier des cascades et des sources qui pourraient se réaliser dans une phase ultérieure.

**N.B :** à noter que le chiffrage ne prend pas en compte la mise en place d'une glissière bois côté vallée, à savoir sur :

- la séquence de l'Espezonette jusqu'à l'entrée dans le hameau
- la séquence de la traversée de l'Ardèche jusqu'au « parking de M.Alice »

|   |                     |                     |
|---|---------------------|---------------------|
| <b>4- Traitement des stationnements</b> | <b>145 625,00 €</b> | <b>176 550,00 €</b> |
| <b>OPTION</b>                           | <b>154 625,00 €</b> | <b>185 550,00 €</b> |

**Traitement des sols pour la réalisation de trois aires de stationnement** 145 625,00 €

(le parking du magasin des producteurs/le parking devant le restaurant/Le parking de la maison site) Prestation comprenant :

- Un revêtement en terre stabilisée teintée.

OPTION : 9 000,00 €

Matérialisation du stationnement par la mise place :

pierres levées 1,50 disposées tous les 7,5 mètres

|   |                     |                     |
|---|---------------------|---------------------|
| <b>5- Aménagement de l'espace d'accueil du public, signalétique et informations</b> | <b>817 750,00 €</b> | <b>981 300,00 €</b> |
|---|---------------------|---------------------|

Rénovation et achat du restaurant de M. Belin en maison de site et en garage SMA. 800 000,00 €

**Mise en place de mobilier de plein air :** 5 750,00 €

- Poubelle de tri sélectif
- Parc à vélo
- Tables et bancs en bois

**Mise en place de dispositifs de signalétique et d'information (fourniture et pose):** 12 000,00 €

- Signalétique directionnelle Totem.

- Panneau général d'information dans la maison site.

**N.B :** La pose et la fourniture du mobilier d'Eric Benqué, ainsi que le Cartel d'information à côté du belvédère sont prévus dans le projet de partage des eaux.

**N.B :** Les panneaux d'interprétation et de découverte des trois sentiers (hors périmètre d'étude) ne sont pas pris en compte.

|                          |                    |                    |
|--------------------------|--------------------|--------------------|
| <b>6- Végétalisation</b> | <b>21 920,00 €</b> | <b>26 304,00 €</b> |
|--------------------------|--------------------|--------------------|

**Ensemencement des talus avec des espèces locales** 13 420,00 €

**Boisement des talus avec des plants de type forestier (espèces locales) :** 2 100,00 €

- Boisement du plateau face au restaurant et au magasin de M. Belin.
- Densification du boisement du talus du Parking de M. Alice.

**Arbre en bosquet** 6 400,00 €

Plantation, fourniture – baliveau 250/300 (40 unités)+ tuteurage simple

- Création d'une interface boisée entre le stationnement et l'aire de pique-nique
- Création d'une interface boisée entre le stationnement et la RN
- Plantation d'arbres en bosquet le long de la RN

### Récapitulatif

|  |              |              |
|--|--------------|--------------|
| 1- Démolition et intégration des équipements techniques existants            | 27 200,00 €  | 32 640,00 €  |
| 2- Modelage et Gestion des eaux  | 90 100,00 €  | 108 120,00 € |
| 3- Sécurisation des cheminements et valorisation de la RN 102                | 65 450,00 €  | 78 540,00 €  |
| 4- Traitement des stationnements   | 145 625,00 € | 176 550,00 € |
| 5- Aménagement de l'espace d'accueil du public, signalétique et informations | 817 750,00 € | 981 300,00 € |
| 6- Végétalisation  | 21 920,00 €  | 26 304,00 €  |
| Options  | 29 000,00 €  | 34 800,00 €  |

**TOTAL DES TRAVAUX (hors options) HT** 1 168 045,00 €

**TOTAL DES TRAVAUX TTC (hors options) (TVA 20%)** 1 401 654,00 €

**TOTAL DES TRAVAUX (avec options) HT** 1 197 045,00 €

**TOTAL DES TRAVAUX TTC (avec options) (TVA 20%)** 1 436 454,00 €